

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)**

**INSPE de
l'académie de Reims**

Etablissement intérateur

Université de Reims Champagne-Ardenne

Etablissement(s) partenaire(s)

Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intérateur et des établissements partenaires)

Conseil d'institut du 25 janvier 2021

Merci de renvoyer ce dossier à :
accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

Sommaire

1) Renseignements administratifs

- 1.1 Directeur ou directrice de l'INSPE, présidences du Conseil de l'institut et du COSP
- 1.2 Equipe de direction

2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

Texte d'orientation stratégique issu collégalement de la direction de l'INSPE, des partenaires universitaires et de l'académie :

- bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,
- axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir,
- partenariat mis en place entre l'INSPE, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.

3) Présentation de l'offre de formation

- 3.1 Périmètre
- 3.2 Déploiement des formations
- 3.3 Place de la recherche
- 3.4 Continuum de formation
- 3.5 Partenariats
- 3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés » (modèle joint à ce dossier)

4) Budget de projet

Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

ANNEXES

- **Annexe 1 :** indicateurs
- **Annexe 2 :** tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPE et pyramides des âges
- **Annexe 3 :** tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1^{er} degré
- **Annexe 4 :** tableau du budget de projet actualisé
- **Annexes autres :** convention de partenariat, cadrage du mémoire, etc.

1) Renseignements administratifs

1.1 Directeur ou directrice de l'INSPE et présidences du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

- Nom du directeur ou de la directrice de l'INSPE : PHILIPPOT Thierry

Coordonnées téléphoniques

Portable 06 02 12 30 47

Courriel thierry.philippot@univ-reims.fr

- Nom du président ou de la présidente du Conseil de l'institut : LELOUP Marie-Hélène

Coordonnées téléphoniques

Portable 06 83 44 23 40

Courriel marie-helene.leloup@igesr.gouv.fr

- Nom du président ou de la présidente du COSP : THEMINES Jean-François

Coordonnées téléphoniques

Portable 07 86 59 65 65

Courriel jean-francois.themines@unicaen.fr

1.2 Equipe de direction

Composition et responsabilités, principes de fonctionnement et modalités de pilotage

Composition

Thierry Philippot directeur

Vincent Grosstephan directeur adjoint Formation & Recherche

Marie-Pierre Larvor directrice adjointe Moyens et Pilotage

Frédéric Castel directeur adjoint Relations internationales ; responsable des sites de Chaumont et de Troyes

Sophie Ferreiro directrice adjointe Partenariats ; responsable du site de Charleville-Mézières

Christelle Urbany directrice adjointe Formation continuée-continue ; responsable des sites de Châlons-en-Champagne et de Reims.

Claudine Lebon Cheffe des services administratifs

Mélissa Galasso cheffe du service scolarité

Emilie Protain secrétaire de direction

Antoine Blanc chargé de communication

Un comité de direction élargi permet d'associer autant que de besoin aux travaux de l'équipe de direction trois représentants du rectorat (doyen des IA-IPR ; DAFOP ; conseiller technique 1^{er} degré), les responsables de mention et les doyens des composantes qui coportent les masters MEEF 2nd degré.

Pour assurer le développement des différents axes du projet de l'INSPE des chargés de mission sont nommés pour un an. Une lettre de mission cadre le périmètre de la mission qui leur est confiée. Les chargés de mission travaillent en relation avec un directeur adjoint.

- Charge de mission Mobilité internationale des étudiants
- Charge de mission Vie scientifique
- Charge de mission Formation-Innovation
- Charge de mission Accompagnement et Alternance Intégrative
- Charge de mission Education à la santé
- Charge de mission Observatoire des formations
- Charge de mission Observatoire Qualité de Vie au Travail et du Développement Professionnel

Principes de fonctionnement et modalités de pilotage :

Quatre principes régissent le pilotage de l'INSPE :

- Favoriser une gouvernance partagée et la co-construction des décisions.
- Favoriser la circulation de l'information entre les différents membres de la direction.
- Assurer l'autonomie et la responsabilité dans la gestion des différents dossiers.
- Allier gestion académique et gestion locale.

Deux objectifs clés :

- Construire un collectif de travail pour piloter l'INSPE
- Piloter l'INSPE en tant que composante de l'université déployée à l'échelle de l'académie tout en respectant les spécificités des territoires.

Modalités de pilotage

- Réunion hebdomadaire du comité de direction dont les relevés de décisions sont diffusés à l'ensemble des personnels. Le comité de direction se réunit soit au siège de l'INSPE soit dans les sites de formation.
- Au début et à la fin de l'année universitaire organisation d'un séminaire de direction.
- Pour lier échelle académique et échelle locale, services centraux et services locaux et être les interlocuteurs des DSDEN, trois directeurs adjoints ont en charge à la fois un ou deux sites de formation (échelle locale) et un dossier « académique ».
- Le pilotage des formations dans les quatre mentions de master MEEF est assuré par les responsables de mention en lien avec l'équipe de direction.
- Mise en place de groupes de travail *ad hoc* pluri catégoriels avec des représentants de l'INSPE et des services académiques pour contribuer à l'élaboration de l'offre de formation et à son évolution.
- Organisation de trois à quatre *journées institutionnelles* qui réunissent l'ensemble des personnels pour favoriser le partage des informations, le travail collectif et la formation des personnels.
- Organisation de réunions régulières sur les sites de formation.
- Réunion une fois par année universitaire des conseils de perfectionnement de chaque mention.

- Réunions régulières du COSP et du Conseil d'Institut.

Un dispositif d'accompagnement au pilotage

Le comité de direction a jugé utile, au regard de la complexité de la tâche de pilotage d'un institut comme le nôtre, de la dimension multisites du déploiement de l'offre de formation de l'INSPE et de la diversité des acteurs et institutions concernés de mettre en place un dispositif d'accompagnement au pilotage. Pour cela il a sollicité la collaboration de deux ergonomes (Yannick Lémonie du CNAM Paris et Anne Bationo-Tillon de l'Université Paris 8) pour accompagner un processus de réflexion et de réorganisation de l'activité collective de pilotage.

Cet accompagnement, débuté en janvier 2020, a déjà fait l'objet de 6 séances de travail de deux heures chacune et continuera sur ce rythme *a minima* jusqu'à la fin de l'année universitaire 2020-2021. Il mobilise la méthodologie dite du "Laboratoire du changement", inspirée des travaux sur l'apprentissage organisationnel du finlandais Y. Engeström et fondée sur l'appui méthodologique à l'analyse à la re-conception de leur activité par les acteurs eux-mêmes.

Un bilan de ce dispositif sera fait fin juin ou début juillet 2021.

2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

Pour apprécier le contexte et les enjeux de formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation, il est indispensable de resituer la stratégie de l'INSPE, dans sa dimension académique et non seulement en tant que composante universitaire (INSPE, établissements intégrateurs et partenaires, rectorat).

A cet effet, un texte d'orientation stratégique, issu collégalement de la direction de l'INSPE, des partenaires universitaires et de l'académie présente :

- le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,
- les axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir,
- le partenariat mis en place entre l'INSPE, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.

La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques sera versée en annexe.

L'élaboration du projet de l'INSPE et de son offre de formation pour la nouvelle accréditation est le fruit d'un travail collaboratif mené dans un climat de confiance réciproque avec la présidence de l'université, le rectorat de l'académie de Reims et l'ensemble des personnels de l'INSPE. Tout au long du processus d'élaboration de ce dossier d'accréditation le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique et le Conseil d'Institut ont eu régulièrement la possibilité de se prononcer sur ce dossier. Les discussions qui ont pu se faire ont permis à différentes étapes d'améliorer le projet, de le préciser. Les votes des conseils ont toujours été favorables.

Le projet pour l'INSPE et son offre de formation, tels qu'ils ont été présentés dans leurs grandes lignes dans le dossier de mai et aujourd'hui dans ce dossier pour l'accréditation font donc l'objet d'un large consensus.

Pour autant au moment où ce dossier est finalisé des inconnues demeurent qui invitent à pointer deux grands points de vigilance. Le premier a trait aux concours et plus précisément à la nature effective des différentes épreuves, le second porte sur les stages en responsabilité.

La nature des épreuves des concours

Même si deux années de formation universitaire ne sauraient se résumer à une préparation de concours de recrutement, il n'en demeure pas moins que la conception des maquettes de formation telles que présentées dans ce dossier tient compte des épreuves des différents concours telles que nous avons pu les connaître à partir des versions stabilisées des textes qui régissent ces épreuves. Toutefois, nous n'avons connaissance ni des textes officiels, ni des

épreuves zéro qui permettraient d'avoir confirmation que la dimension professionnelle est bien prise en compte lors des concours et que ceux-ci ne privilégient pas uniquement la dimension académique (notamment dans le second degré). En l'absence d'une telle garantie des inquiétudes se font jour : ne risque-t-on pas de conserver au-delà des discours qui assureraient un changement dans la nature des épreuves, des concours très centrés sur la maîtrise des savoirs académiques. Dans ce cas cela ouvrirait largement la porte à des stratégies de contournement des Masters MEEF surtout dans le second degré. La réforme de la formation des enseignants y perdrait une partie de sa substance.

Les stages en responsabilité

Dans le parcours préprofessionnalisation professionnalisation d'un étudiant qui se destine aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation la question des différentes modalités d'expériences professionnelles (les stages) est centrale. Elle est étroitement associée au modèle de l'alternance intégrative qui sert de base à la conception de cette offre de formation. Si des stages de découverte des métiers, d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) ont toute leur pertinence dans le processus de construction des compétences professionnelles de haut niveau attendues en fin de master, ils ne sont pas suffisants. Les expériences d'enseignement en responsabilité sont essentielles dans ce processus. Les stages en responsabilité sont donc la clé de voûte de la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants. Or, aucune garantie n'a été donnée sur les moyens matériels et financiers qui permettront à une large majorité d'étudiants inscrits dans les masters MEEF de pouvoir effectuer un tel stage. Si le stage en responsabilité devait être réservé à une minorité d'étudiants cela créerait de fortes inégalités entre les étudiants au sein d'un même master. De plus, cet état de fait pourrait amoindrir très fortement l'intérêt des masters MEEF, réduire le vivier de professionnels bien formés et *in fine* pourrait avoir des effets sur la réussite scolaire des élèves.

Constats

Le bilan de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée met en évidence les points suivants qui ont servi de base à l'élaboration du projet de l'INSPE pour la nouvelle accréditation portée par la nouvelle équipe de direction :

- La nécessité d'un véritable projet co-construit avec l'ensemble des acteurs : Présidence de l'université ; Rectorat de l'académie ; UFR co-porteuses des formations ; ensemble des personnels de l'INSPE.
- Une gouvernance de l'INSPE à faire évoluer vers un mode plus horizontal et moins segmenté qui favorise la responsabilisation des acteurs, la circulation de l'information et la co-construction des décisions.
- Le nécessaire renforcement de la place de la recherche en éducation et formation dans l'offre de formation ainsi que le positionnement de l'INSPE comme structure favorisant le développement et la structuration de la recherche dans ce champ.
- Une plus grande importance à accorder à l'internationalisation des formations et aussi à l'ouverture de l'INSPE sur l'international pour favoriser les mobilités des étudiants mais aussi des personnels (enseignants et BIATSS) dans une perspective de développement professionnel.

L'élaboration d'un projet pour la nouvelle accréditation

Les modalités d'élaboration du projet pour la nouvelle offre de formation ont été précisément décrites dans le dossier qui a été remonté en mai dernier aux deux ministères. Nous rappelons ici les principes qui ont guidé l'élaboration de ce projet ainsi que la structure organisationnelle de la conduite de l'élaboration de la nouvelle offre de formation.

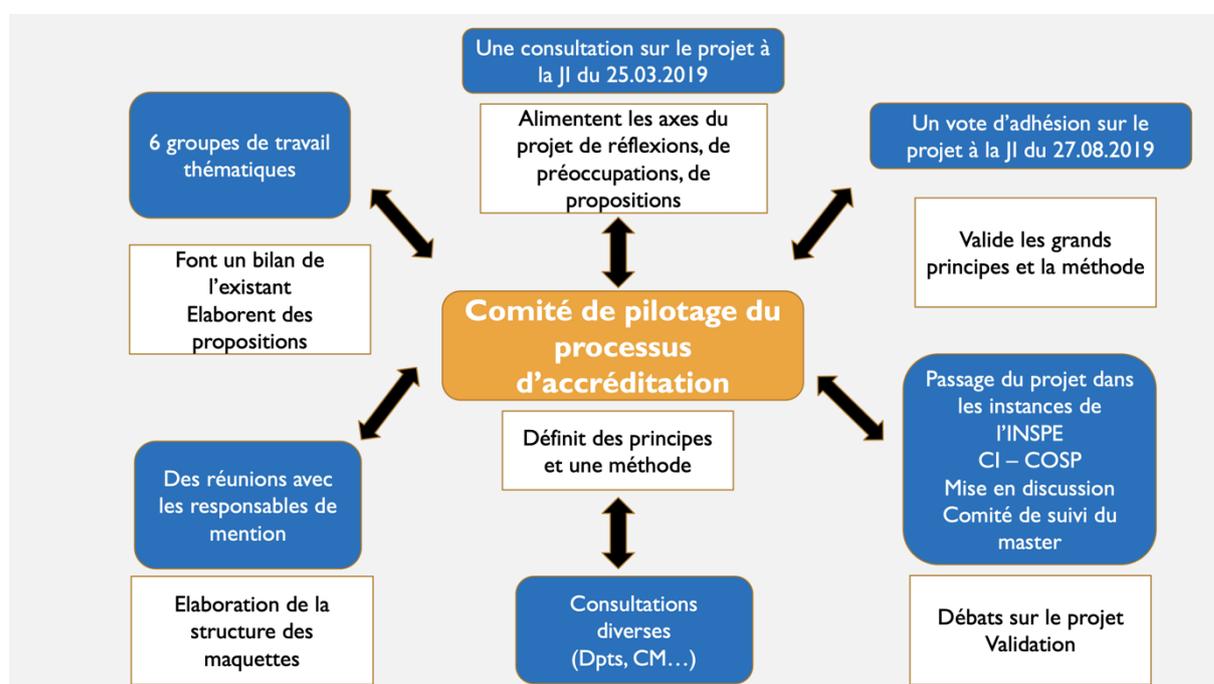
Un projet fondé sur trois grands principes :

- **Une formation d'adultes** : la nouvelle offre de formation pour les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation est pensée comme une formation

d'adultes au XXI^e siècle. Une formation qui ne pose pas l'espace et le temps de la formation comme disjoints de l'espace et du temps des expériences du métier. Une formation qui prend appui pour sa conception et dans ses contenus sur les apports des travaux de recherche menés dans une pluralité de champs scientifiques.

- **Une formation universitaire professionnalisante** : elle vise la construction de compétences professionnelles de haut-niveau, et s'organise sur le principe de l'alternance intégrative où la formation à et par la recherche joue un rôle central.
- **Un principe de co-construction** : l'ensemble des acteurs concernés par le projet INSPE sont engagés dans le processus d'élaboration : Université ; UFR co-porteuses ; services académiques ; personnels de l'INSPE. Dans un contexte de réforme, l'enjeu est de construire collectivement un projet partagé qui a du sens pour les différents acteurs, témoignant de leur engagement dans sa mise en œuvre.

Une structure organisationnelle de la conduite du processus d'élaboration de la nouvelle offre de formation qui décline le troisième principe



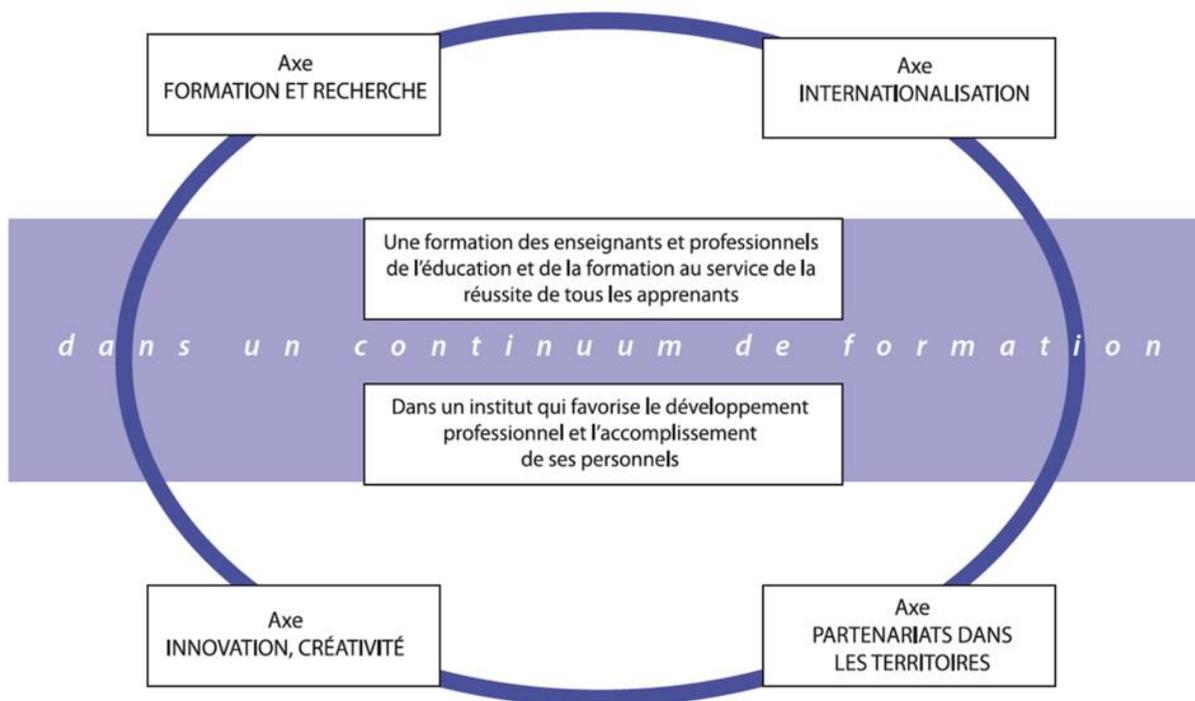
Le projet et ses axes stratégiques

Le projet s'inscrit dans la logique d'un continuum de formation. Il vise tout particulièrement la réussite des étudiants et le développement professionnel de tous les personnels.

Pour la prochaine accréditation quatre axes stratégiques ont été retenus :

- Le renforcement du lien formation et recherche dans le continuum de formation.
- L'internationalisation (dès la L2, diplômes en partenariats internationaux, mobilité des étudiants et des personnels) avec notamment, pour les étudiants, la mise en avant de parcours de formation à l'international et la possibilité de certification (CAPEFE).
- L'ouverture de l'INSPE sur son environnement économique et social et le développement des partenariats dans les territoires.
- L'innovation en formation.

Schéma synthétique du projet de l'INSPE pour la nouvelle accréditation



Relations entre les trois partenaires

Au sein de l'URCA, les relations notamment en ce qui concerne les questions de budget et de postes enseignants et BIATSS, entre l'INSPE et la présidence seront régies par un contrat d'objectifs et de moyens. Ce contrat est en cours d'élaboration.

Entre l'INSPE et le rectorat, une convention cadre a été signée lors de la précédente accréditation (cf. annexe). Une actualisation de cette convention est prévue pour la rentrée de septembre 2021.

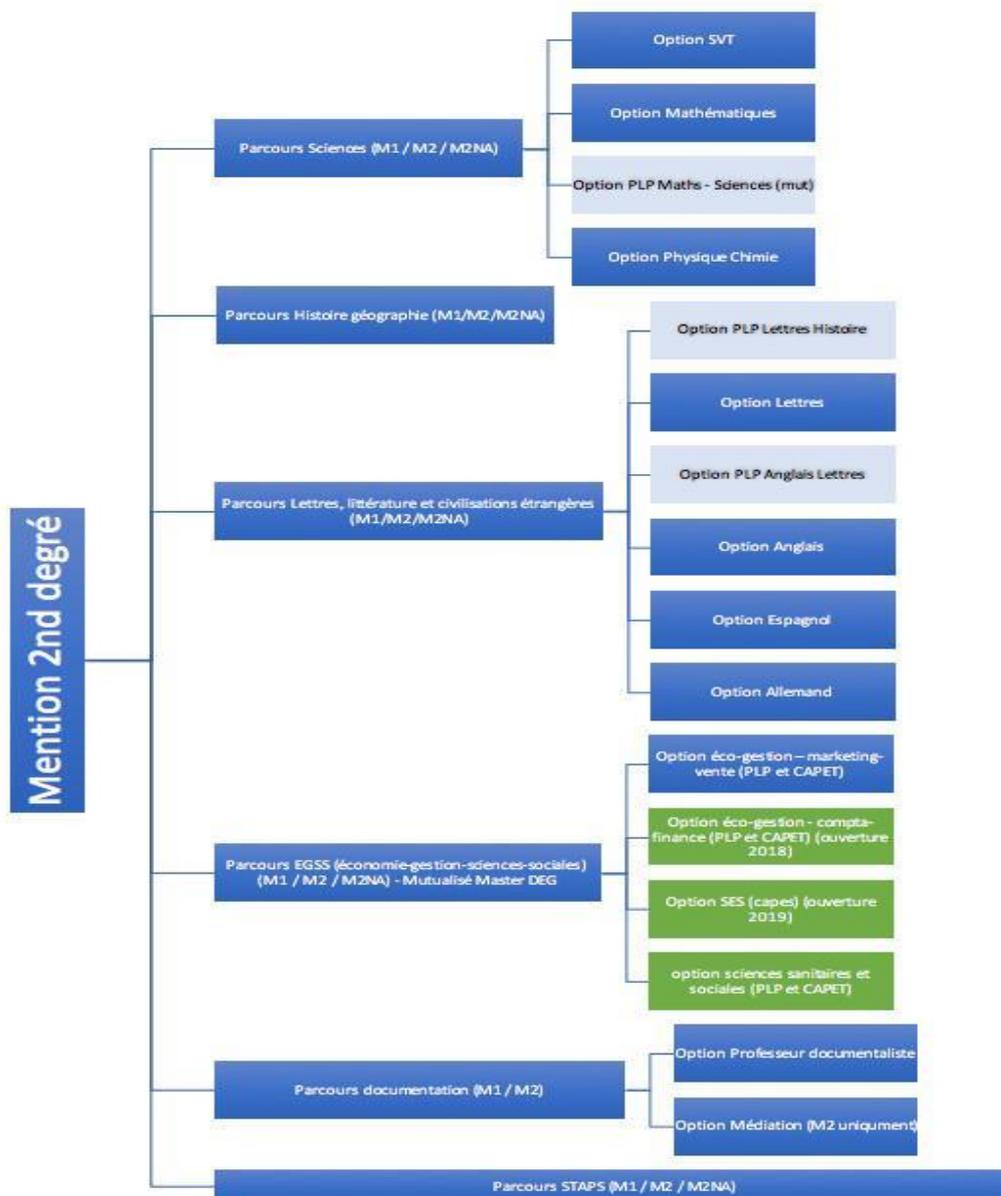
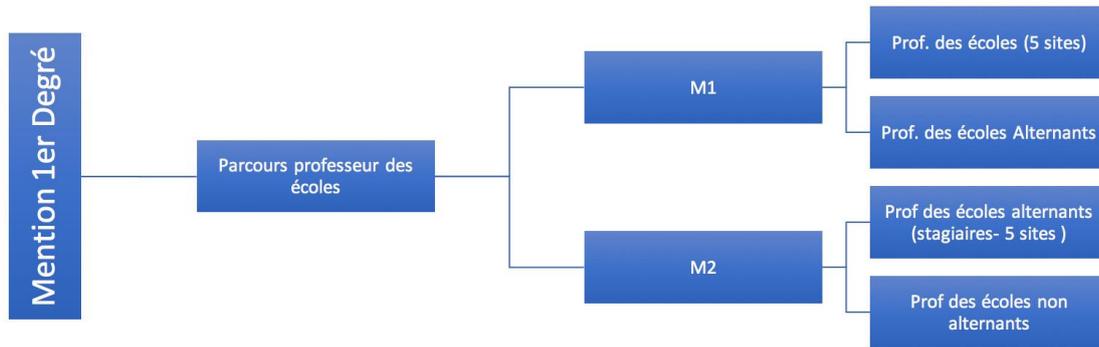
L'élaboration du budget de projet (voir ci-après et en annexe) permet également la formalisation de ces relations.

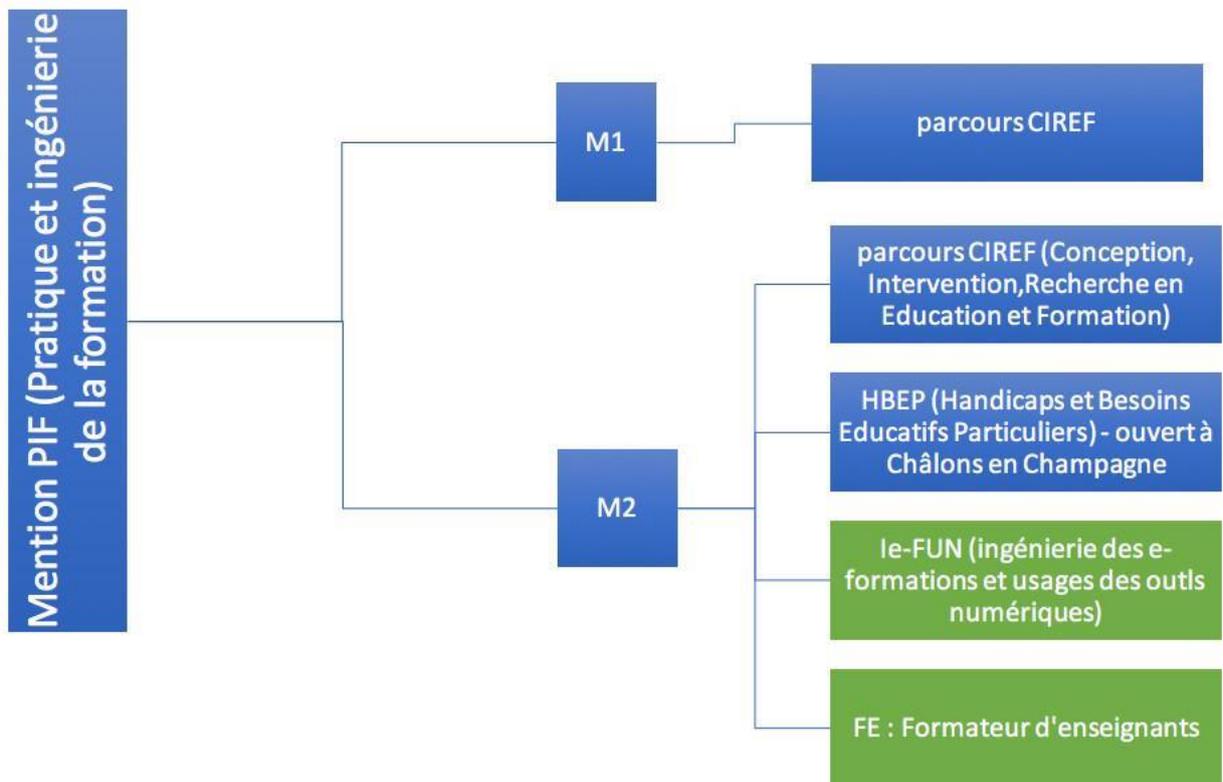
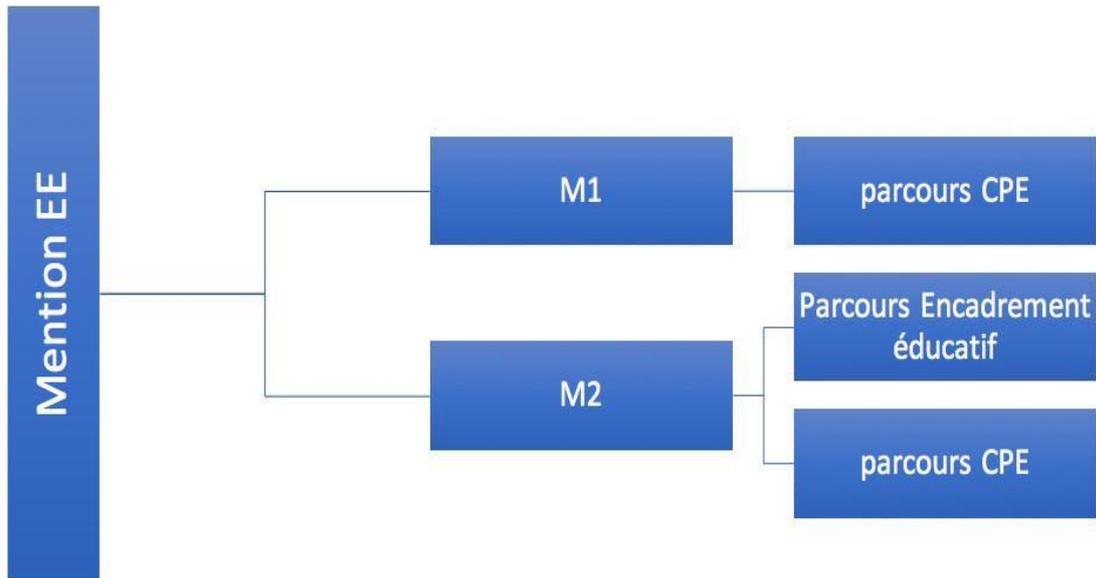
3) Présentation de l'offre de formation

3.1 Périmètre

- Indiquer la liste des mentions de master MEEF actuellement opérationnelles (et les parcours qui apparaissent dans ces mentions), et celles (avec leurs parcours) pour lesquelles l'INSPE demande l'accréditation pour le prochain contrat.
- Indiquer la liste des autres formations portées par l'INSPE : « parcours adaptés » et formations complémentaires, incluant la formation continue.

Mentions de master actuellement opérationnelles





Mentions de master pour lesquelles l'INSPE de l'académie de Reims demande l'accréditation pour le prochain contrat

A l'instar de l'offre de formation de la précédente accréditation, la nouvelle offre de formation de master est structurée en quatre mentions : la mention MEEF 1^{er} degré, la mention MEEF 2nd degré, la mention Encadrement Éducatif (EE), la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF). Les descriptions de chacune de ces mentions, des parcours, voire des options qui les constituent sont présentées dans le point 3.6 et en annexe.

La mention MEEF 1^{er} degré

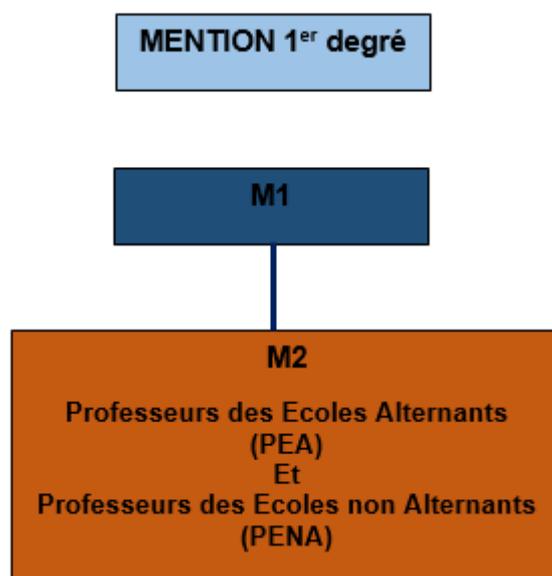
Responsable : Mme Laurence Dedieu (MCF, 68^{ème} section)

L'offre de formation de cette mention est déployée sur les 5 sites de formation de l'académie.

Le parcours M1 accueillera à la fois des étudiants sous statut d'Assistants d'Éducation en préprofessionnalisation (A.E.D ; contrats de droit public d'une durée de trois ans) et des étudiants sous statut ordinaire.

Les étudiants seront recrutés sur la base des attendus à l'entrée en master MEEF tels que précisés dans l'annexe de l'arrêté (Arrêté MEEF juillet 2020). Le développement d'un parcours préparatoire au professorat des écoles au sein de la licence sciences de l'éducation portée par l'INSPE et les autres modalités de préprofessionnalisation développées en lien avec l'INSPE au sein de l'URCA permettront d'une part de favoriser ces recrutements, et, d'autre part, d'organiser un véritable continuum de formation dont les détails seront précisés dans le point 3.4 du présent dossier.

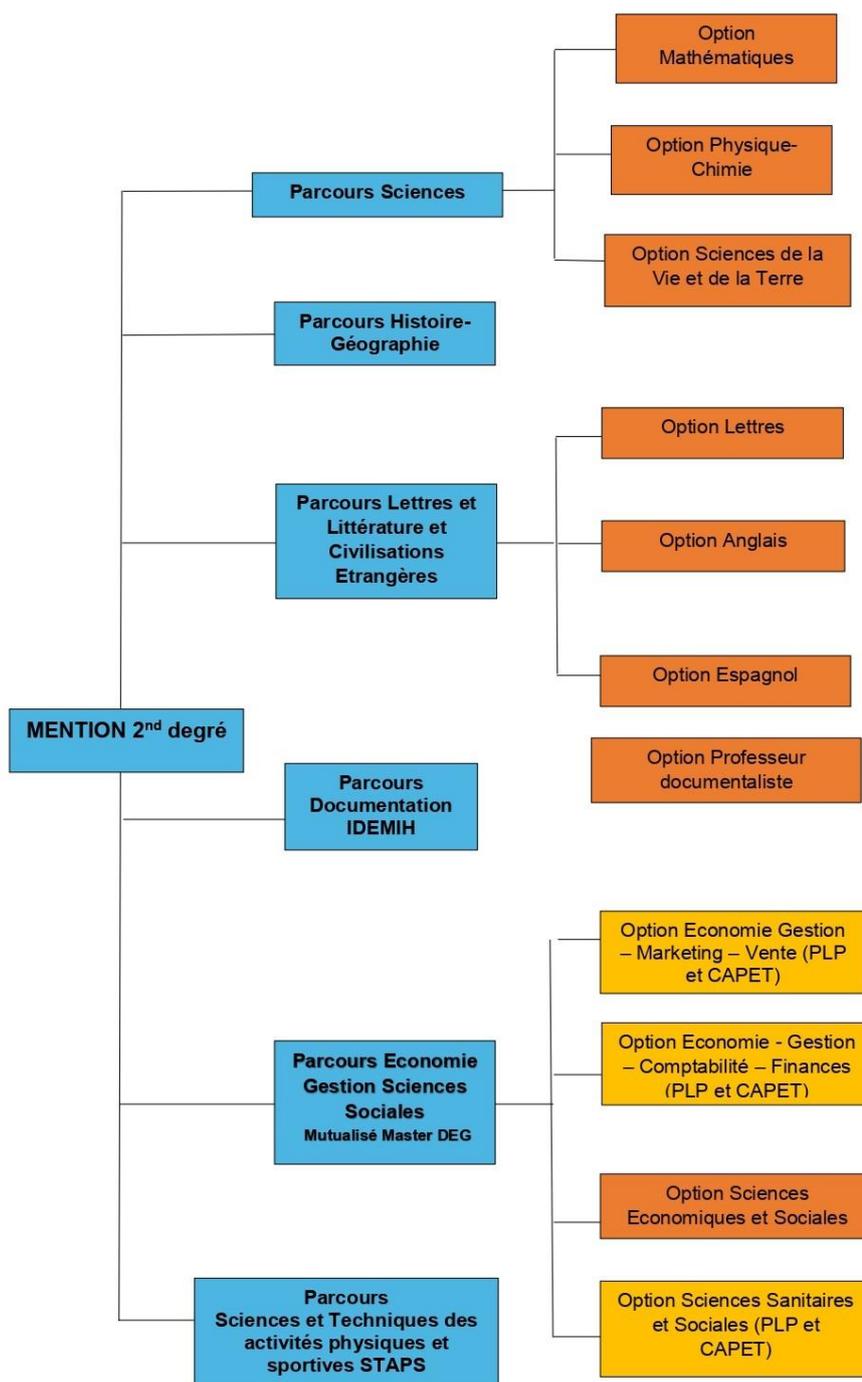
Lors de l'année universitaire 2021-2022, l'année de M2 regroupera, à titre transitoire, des étudiants professeurs fonctionnaires stagiaires en alternance ½ temps (étudiants ayant réussi le concours du CRPE 2021), des étudiants en contrat d'alternance 1/3 temps à l'Éducation Nationale, et des étudiants concernés par d'autres modalités de stages (à l'étranger, autres structures que l'Éducation Nationale). Le parcours des étudiants fonctionnaires stagiaires dans la nouvelle offre de formation sera adapté, intégrant des dispenses de certains enseignements. À partir de l'année 2022-2023, ne resteront que les deux dernières catégories d'étudiants.



La mention MEEF 2nd degré

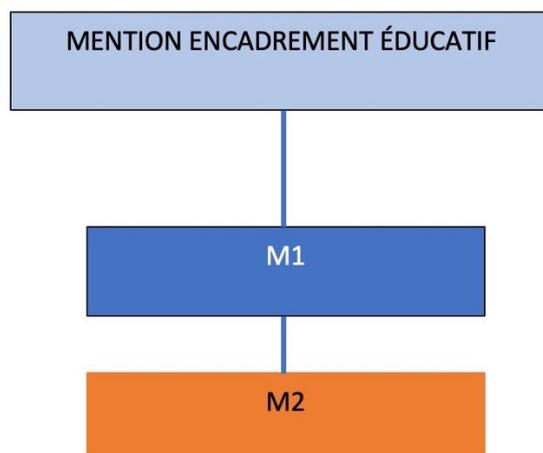
Responsables : Laurence Régalia (MCF HDR, 30^{ème} section) et Alain Ninet (MCF, 25^{ème} section)

Parmi les 4 mentions des master MEEF de l'Inspé de Reims, la mention 2nd degré est co-portée conjointement avec les 4 UFR dont les disciplines sont travaillées dans cette mention (UFR Lettres et Sciences Humaines, UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion, UFR Sciences Exactes et Naturelles et l'UFR STAPS). Elle regroupe 6 parcours (Sciences, Économie-gestion sciences sociales, Lettres littérature et civilisations étrangères, Histoire-géographie, STAPS et Documentation/IDEMIH). Certains parcours comprennent des options comme le parcours Sciences par exemple qui comprend 3 options (mathématiques, SVT et Physique-Chimie). Le détail des différents parcours et options sont visibles sur l'organigramme ci-dessous. Une réflexion est menée avec l'université et le rectorat pour l'éventuelle création, en cours d'accréditation, d'une option Allemand dans le parcours LLCE.



La mention Encadrement Éducatif

Responsable : Florence Legendre (MCF, 19^{ème} section)



La mention Pratiques et Ingénierie de la Formation

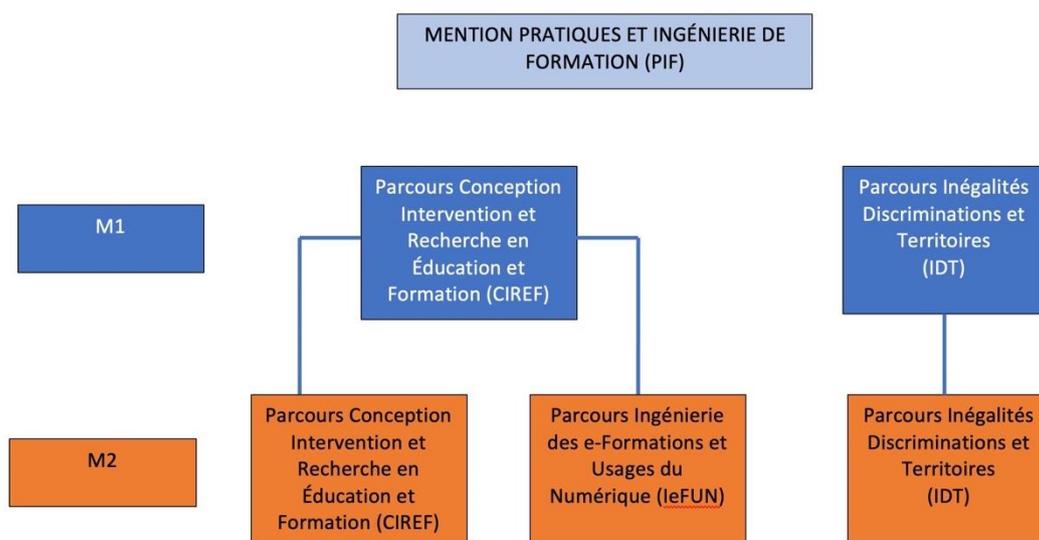
Responsable : Stéphane Brau-Antony (PU, 70^{ème} section)

Cette mention comporte trois parcours (CIREF, IDT et leFUN) dont deux (CIREF et IDT) sont proposés en M1, le parcours leFUN ne proposant qu'un M2.

Le M1 CIREF sert de tronc commun en vue de l'orientation vers CIREF ou leFUN en M2. Le parcours M2 MEEF leFUN est une offre de formation 100% à distance.

Le parcours IDT (Inégalités, Discriminations et Territoires) est un nouveau parcours comprenant un M1 et un M2.

Les trois parcours sont accessibles directement en M2 sur étude du dossier des étudiants par une commission de recrutement.



Autres formations portées par l'INSPE.

• Diplômes universitaires (DU)

L'INSPE propose quatre types de DU en fonction du parcours antérieur des lauréats de concours. Ces D.U actuellement opérationnels sont maintenus pour l'année universitaire 2021-2022. **D'autres D.U seront élaborés dès que le texte officiel concernant les lauréats des concours 2022 sera publié pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2022.**

DU Enseignement (également appelés DU MEEF).

Certains fonctionnaires stagiaires ont déjà un Master autre que le Master MEEF. Ils ont réussi le concours de l'une des disciplines enseignées à l'INSPE de l'académie de Reims. L'INSPE de l'académie de Reims propose pour ces fonctionnaires stagiaires le DU MEEF intégralement mutualisé avec les M2 MEEF correspondants :

- DU MEEF 1er degré
- DU MEEF 2nd degré sciences option Mathématiques
- DU MEEF 2nd degré sciences option SVT
- DU MEEF 2nd degré sciences option Physique-Chimie
- DU MEEF 2nd degré sciences option PLP Maths -Sciences
- DU MEEF 2nd degré Histoire Géographie
- DU MEEF 2nd degré lettres littérature et civilisations étrangères option Lettres
- DU MEEF 2nd degré lettres littérature et civilisations étrangères option Anglais
- DU MEEF 2nd degré lettres littérature et civilisations étrangères option Espagnol
- DU MEEF 2nd degré lettres littérature et civilisations étrangères option PLP Anglais-Lettres
- DU MEEF 2nd degré lettres littérature et civilisations étrangères option PLP Lettres-histoire
- DU MEEF 2nd degré Documentation
- DU MEEF 2nd degré économie gestion sciences sociales option Marketing
- DU MEEF 2nd degré économie gestion sciences sociales option Comptabilité-Finance
- DU MEEF 2nd degré économie gestion sciences sociales option Sciences économiques et sociales
- DU MEEF 2nd degré économie gestion sciences sociales option Sciences sanitaires et sociales
- DU MEEF 2nd degré STAPS
- DU MEEF Encadrement Éducatif (EE)

DU Tronc Commun (TC)

Les lauréats d'un concours pour lequel le master est requis, déjà titulaires d'un master non MEEF dans une discipline pour laquelle la formation n'est pas ouverte à l'INSPE, s'inscrivent dans le DU TC. Ils suivent les enseignements mutualisés de tronc commun ainsi qu'une formation disciplinaire assurée par les services académiques.

DU sections professionnelles et sections de métiers (SPSM)

Les lauréats d'un concours pour lequel le master n'est pas requis s'inscrivent dans le DU SPSM. Ils suivent les enseignements mutualisés de tronc commun ainsi qu'une formation disciplinaire assurée par les services académiques.

DU pratiques pédagogiques et didactiques, approfondissement (DU PEDDA)

Pour les stagiaires titulaires d'un master MEEF, un diplôme universitaire pratiques pédagogiques et de didactique, approfondissement, permet une formation spécifique. Les enjeux de cette formation sont d'une part d'accompagner l'entrée dans le métier et la construction de la posture professionnelle à partir de l'analyse de situations professionnelles, et d'autre part d'approfondir et de renforcer les compétences professionnelles dans trois grands champs, que sont les enjeux de l'école, la didactique disciplinaire, et le travail au sein d'une équipe éducative et/ou pédagogique.

Licence Mention sciences de l'éducation

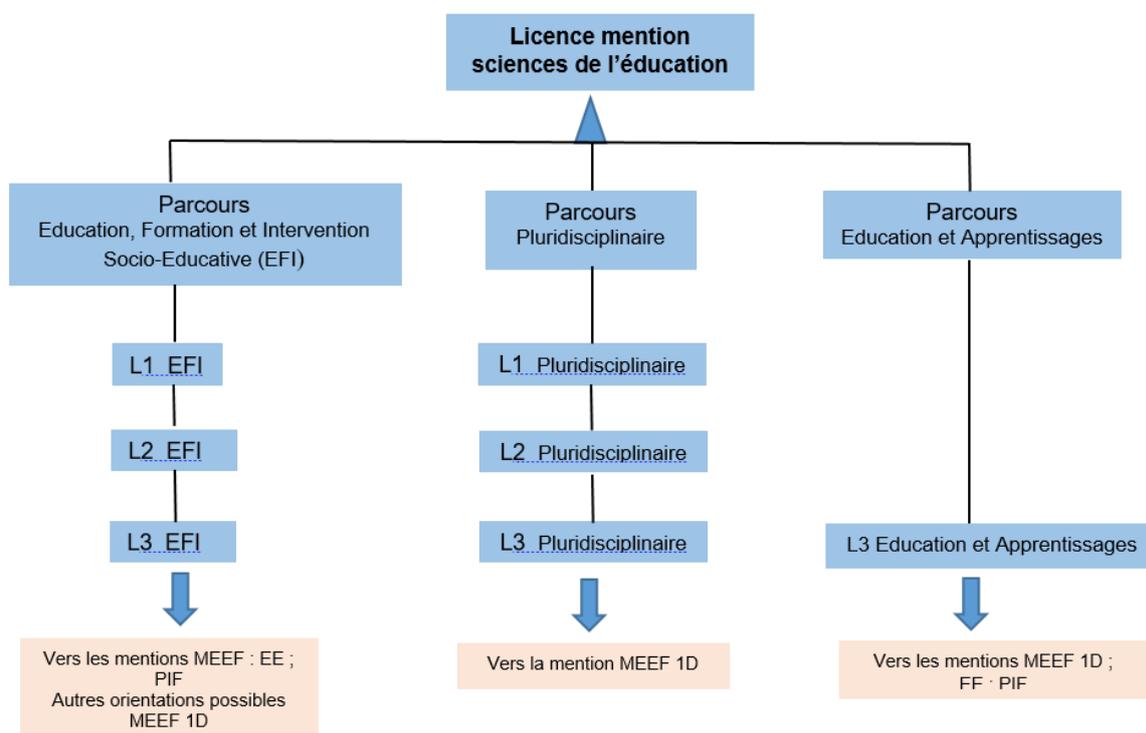
L'INSPE de l'académie de Reims est accrédité pour délivrer une licence en Sciences de l'Éducation

Cette licence propose une approche pluridisciplinaire des faits éducatifs à partir d'une formation de base en sciences humaines et sociales, d'une initiation aux méthodes de recherche et d'une familiarisation avec les phénomènes, processus et pratiques professionnelles en éducation et en formation.

C'est au sein de cette licence qu'a été mis en place un parcours « pluridisciplinaire » destiné aux étudiants souhaitant se préparer après le baccalauréat au métier de professeur des écoles. Ces étudiants peuvent poursuivre ensuite leurs études dans la mention Master MEEF 1^{er} degré.

En L3 un troisième parcours a été ouvert, le parcours Education et Apprentissages. Il sert de sas pour des étudiants désirant se réorienter en fin de L2 vers les métiers de l'éducation et de la formation ; pour favoriser la poursuite d'études pour des étudiants issus des filières courtes (BTS, DUT) souhaitant intégrer un master MEEF 1^{er} degré ou Encadrement.Educatif et pour des personnes en reprise d'études universitaires ou reconversion professionnelle ne disposant pas des titres requis ou d'une possibilité de dispense de L3 pour entrer en master MEEF.

Ces différents parcours visent notamment à alimenter les masters MEEF mention 1^{er} degré et Encadrement Éducatif, ainsi que les parcours de master de la mention PIF de l'INSPE.



Formation des maîtres de conférences stagiaires

Depuis 2018, un enseignant chercheur de l'INSPE est chargé de mission pour l'université de Reims Champagne-Ardenne à la formation des maîtres de conférences stagiaires. Dans le cadre de cette formation, environ 60% du volume horaire de la formation est conçu et mis en œuvre par des enseignants-chercheurs de l'INSPE.

Au-delà de cette formation, un projet de D.U en pédagogie universitaire est en cours d'élaboration avec les UFR d'Odontologie et de STAPS. Il a vocation à être proposé à d'autres UFR.

Formations complémentaires et ouverture internationale

Mise en place du certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE)

Dans la perspective d'une plus grande internationalisation de la formation et des parcours professionnels et d'un accroissement des mobilités, l'arrêté du 28 mai 2019 fixant le cadre national des formations dispensées au sein du master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation prévoit, dans son article 8, la délivrance d'un certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger suivant les modalités fixées par l'arrêté du 4 février 2020 relatif à la mise en œuvre de ce certificat.

Dans ce contexte, l'INSPE de l'académie délivre cette certification depuis l'année universitaire 2019-2020 et met en place, dans le cadre de cette expérimentation, une formation de trente heures. A terme, cette formation sera incluse dans les contenus de l'option « enseigner à l'étranger » telle qu'elle est prévue dans les mentions MEEF 1^{er} degré, MEEF 2nd degré et Encadrement Educatif. L'INSPE fera également passer les épreuves de certification pour les différents publics et dans les conditions définies par l'arrêté.

Création d'un Diplôme Inter-Universitaire « Enseigner à l'international »

Dans le contexte d'une forte demande institutionnelle visant le développement de la mobilité à l'étranger des futurs enseignants, mais aussi pour répondre à des besoins de formation continue des professionnels de l'éducation nationale souhaitant effectuer des missions d'enseignement à l'étranger ou de personnels expatriés, recrutés locaux exerçant dans des établissements français à l'étranger, l'INSPE de l'académie de Reims en partenariat avec l'INSPE de l'académie de Strasbourg proposera à compter de la rentrée de septembre 2021 un D.I.U « Enseigner à l'étranger ».

Objectifs du D.I.U Enseigner à l'international

- Répondre aux besoins de formation pour les personnels exerçant dans des établissements français à l'étranger (expatriés, recrutés locaux).
- Répondre aux besoins de formation de professionnels souhaitant candidater pour une mission d'enseignement dans les réseaux d'établissements : AEF, MLF, etc.
- Répondre aux besoins de formation d'étudiants titulaires d'un master non MEEF et qui souhaiteraient partir enseigner à l'étranger.
- Préparer à la certification CAPEFE.

3.2 Déploiement des formations

Dispositifs mis en place pour assurer la coordination des formations

L'élaboration de la nouvelle offre de formation a mobilisé diverses instances dont certaines continueront à jouer un rôle de régulation de l'offre de formation. Ces instances sont de deux types :

Des **instances officielles** : les conseils et le comité de suivi du master

- Le **Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique** (COSP), organe consultatif et véritable lieu de débat et de discussion sur les questions scientifiques et pédagogiques en lien avec les missions de l'INSPE.
- Le **Conseil d'Institut** (CI) qui vote le budget et les demandes de postes enseignants et BIATSS, se prononce sur les orientations pour la formation initiale et continue proposées et discutées en COSP.
- Les **Conseils de perfectionnement** (CP) des différentes mentions. Mis en œuvre une fois par an, ils font le bilan de la formation et émettent toute proposition visant à améliorer la qualité de la formation. Ils se tiennent de sorte que leurs propositions puissent être prises en compte pour la rentrée universitaire suivante.
- Le **Comité de Suivi du Master** (CSM), composé de représentants des services académiques, de la présidence de l'Université de rattachement de l'INSPE et de l'INSPE, présidé par le recteur de l'académie de Reims, a pour objectif d'une part de définir les orientations et les modalités de travail en partenariat entre les trois structures, et d'autre part de réaliser le suivi de la mise en œuvre du dispositif de formation des enseignants et CPE.

Des **instances et groupes de travail spécifiques à l'INSPE** de l'académie de Reims en lien avec les axes structurants du projet et des thématiques jugées essentielles pour l'offre de formation

- Les **départements disciplinaires**, dont le rôle est notamment de contribuer, sur la base de leurs compétences disciplinaires, à la conception et au suivi des formations, de leurs contenus, et de participer à la gestion des services des enseignants.
- **L'observatoire des formations** (Obsform) a pour objectif le développement d'outils d'appui au pilotage et à la régulation de la formation. En lien avec le COSP, le CI et les CP d'une part, avec l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE) d'autre part, il organise et réalise l'évaluation des enseignements dont il transmet les résultats aux différents acteurs du pilotage des formations (équipe de direction, COSP, CI, CP, équipes pédagogiques).
- **Le groupe de travail « tutorat mixte »**, réorganisé plus largement autour des questions d'alternance intégrative dans le cadre de cette nouvelle offre de formation. Ce groupe est composé de représentants des services académiques, des enseignants des mentions 1^{er} et 2nd degrés et EE, des représentants de la direction de l'INSPE. Il a pour mission d'élaborer le cahier des charges de l'accompagnement des étudiants dans le cadre de l'alternance intégrative (cf. le livret d'accompagnement : https://www.univ-reims.fr/inspe/media-files/28866/livret_accompagnement-pfs-20.21.pdf), d'en assurer le suivi et l'évaluation, de proposer des actions de formation et de développement de l'activité des tuteurs.
- Une **cellule internationale**. L'internationalisation des formations et le développement des mobilités sont une des priorités de l'INSPE. Pour contribuer à la mise en œuvre de cette priorité une cellule internationale a été créée. Elle se compose du directeur adjoint relations internationales, d'une chargée de mission mobilité des étudiants, d'une enseignante d'anglais référente pour le certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE). Elle bénéficie de l'appui de la secrétaire de direction et du chargé de communication de l'INSPE. Cette cellule est chargée d'élaborer les propositions relatives à la mobilité des étudiants et aux contenus de formation afférents, du suivi et du développement des partenariats internationaux. Elle est en relation avec les responsables des différents programmes internationaux de l'INSPE. Elle concourt à l'élaboration des contenus d'enseignement de l'option « enseigner à l'international » (UE 5) et en assure le suivi de la mise en œuvre. Elle contribue à la bonne mise en œuvre du D.I.U « Enseigner à

l'international ». Enfin, elle gère en relation avec les services académiques la certification CAPEFE.

- Une **cellule partenariat** visant entre autres, à coordonner les contenus et modalités de formation au travail avec les partenaires pour une école inclusive.
- Une **charge de mission consacrée à la Formation et à l'Innovation**. Il s'agit ici de promouvoir et favoriser le développement des pratiques innovantes dans la formation à l'INSPE, notamment en assurant la promotion des innovations pédagogiques et des pratiques innovantes envers les formateurs et en favorisant le développement. Plus précisément elle tentera de proposer des expérimentations ou des améliorations de dispositifs de formation ; d'élaborer des propositions de formation à destination des différents intervenants dans les diplômes de l'INSPE ; d'assurer l'accompagnement et le suivi de dispositifs de formation innovants ; de proposer et mettre en œuvre les conditions de la percolation des dispositifs de formation innovants ; en relation avec le chargé de mission vie scientifique, de proposer des thématiques de Groupes de Recherche Formation (GRF) sur les pratiques innovantes.
- Une **Commission Vie Scientifique (CVS)**, qui, outre ses missions de développement professionnel des formateurs et de financement de projets de recherche, a pour objectif de diffuser les travaux de recherche en éducation et/ou formation auprès des étudiants. Animé par un chargé de mission, ce travail s'effectue en collaboration étroite avec le directeur adjoint en charge de la formation et de la recherche, et avec la responsable des UE recherche de la mention 1^{er} degré.

A ces instances et groupes de travail s'ajoutent des **réunions régulières** :

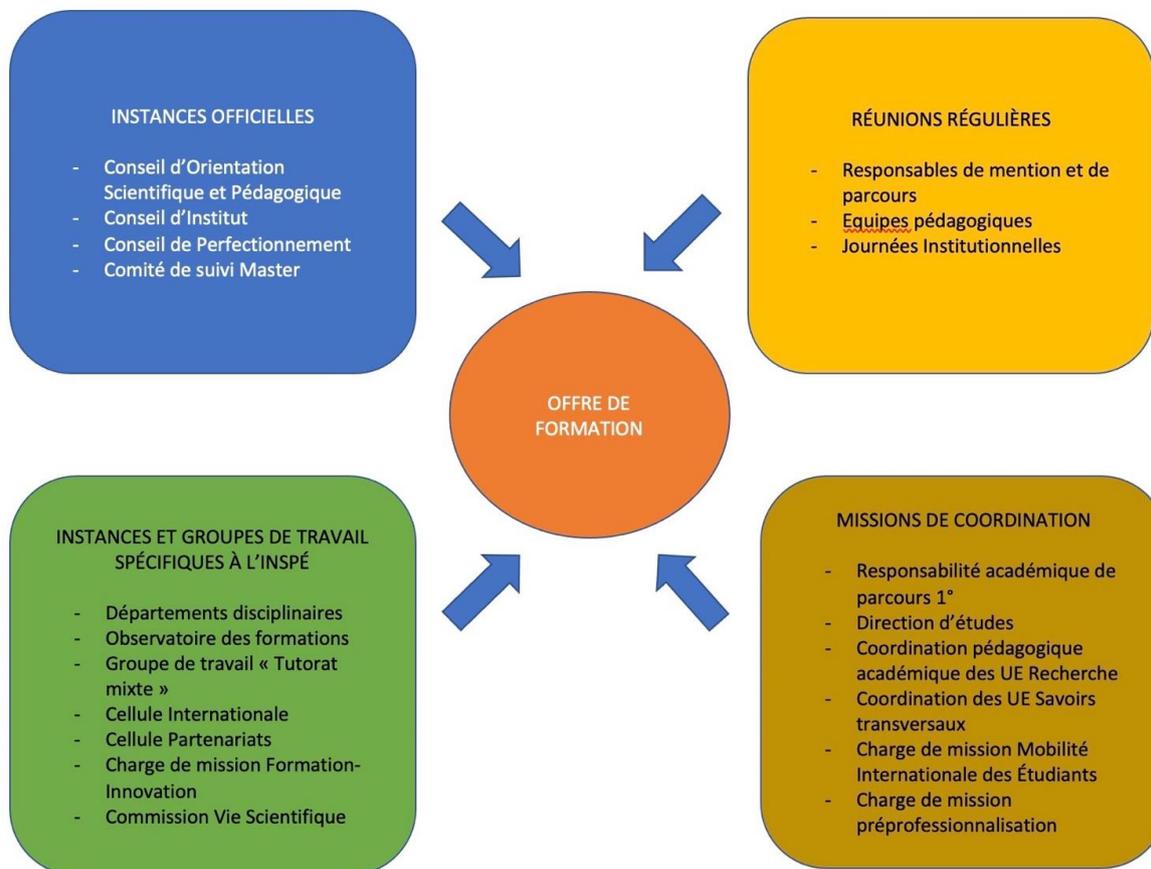
- Avec les **responsables de mention et de parcours**, animées et coordonnées par le directeur adjoint en charge de la formation et de la recherche.
- Des **équipes pédagogiques** organisées et animées par les responsables de mention et de parcours.
- Dans le cadre de **Journées Institutionnelles (J.I)** rassemblant l'ensemble des formateurs intervenant dans les formations de l'INSPE. Ces JI sont l'occasion d'avancer sur la conception et/ou la mise en œuvre de certaines dimensions de l'offre de formation, ou de mettre en discussion et en débat des questions-vives liées à la formation (ex. : une journée consacrée aux formations hybrides), au cours desquelles il peut être fait appel à des intervenants extérieurs à l'INSPE.

L'INSPE déploie son offre de formation sur cinq sites répartis dans l'académie pour la mention MEEF 1^{er} degré. De plus une partie des enseignements (notamment ceux de l'UE 2 « savoirs transversaux et de l'UE 5 Contextualisations et exercice du métier) sont communs à la mention MEEF 1^{er} degré et à la mention MEEF 2nd degré. Pour piloter ces formations, en assurer la cohérence et l'équité territoriale en ce qui concerne la mention MEEF 1^{er} degré, des **missions de coordination** ont été mises en place. Leur cahier des charges a été élaboré avec les acteurs concernés et voté par les conseils de l'INSPE.

- Une **responsabilité de parcours MEEF 1^{er} degré** assurant la coordination de la mise en œuvre de la formation au niveau académique.
- Des **directeurs d'études** chargés de la mise en œuvre de la formation et des relations avec les étudiants au niveau des différents sites.
- Une **coordinatrice pédagogique académique des UE Recherche** ainsi que des **référents de site**.
- Un **coordonnateur des UE Savoirs transversaux** pour les mentions MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et EE.
- Trois **responsables des options** de l'UE5

Dans le cadre de la préprofessionnalisation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, différents dispositifs impliquant plusieurs UFR sont développés (cf. 3.4). Un **chargé de mission préprofessionnalisation** pilote ces formations.

Dispositifs de coordination des formations



Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle

Les formations mises en place à l'INSPE dans le cadre des masters MEEF sont des formations universitaires professionnalisantes. Le développement de telles formations suppose la constitution d'équipes pédagogiques pluri-catégorielles fondées sur la légitimité des intervenants et de leur expertise pour intervenir auprès d'adultes en formation. Aussi, trois sources de légitimité peuvent être convoquées :

- Une légitimité fondée sur la recherche => Enseignants-Chercheurs.
- Une légitimité fondée sur l'exercice du métier => « professionnels de terrain ».
- Une légitimité fondée sur une expertise en formation d'adultes => « formateurs temps plein INSPE » (PRAG ; PRCE ; PREC).

La prescription des 33% du volume horaire des formations assurés par de professionnels de terrain conduit à envisager **une structure RH qui serait caractéristique d'une formation universitaire professionnalisante avec 1/3 enseignants-chercheurs, 1/3 professionnels de terrain et 1/3 de formateurs temps plein INSPE.**

Dans cette perspective, depuis deux campagnes d'emplois, (l'évolution de la structure RH d'une composante de l'université, au-delà de la politique de la composante, est tributaire des attributions de postes lors du dialogue de gestion entre la composante et la présidence), la politique de

l'ESPE/INSPE a été de diminuer progressivement (au gré notamment des départs à la retraite) la part des PREC, PRAG et PRCE au profit du recrutement de professionnels de terrain en temps partagé (affectations provisoires à mi-temps) ou de vacataires et de maintenir des recrutements d'enseignants-chercheurs.

Cinq axes de travail sont retenus :

- Concevoir des dispositifs de formation novateurs qui associent pleinement des enseignants-chercheurs ; des formateurs temps plein INSPE et des professionnels de terrain. A ce titre, les Espaces Collectifs Réflexifs (ECR) au sein de l'UE3 « expériences professionnelles et analyse réflexive » sont emblématiques.
- Développer les interventions de professionnels de terrain dans les enseignements en didactique des disciplines (UE1 Savoirs fondamentaux).
- Travailler en concertation avec le rectorat pour développer un vivier de professionnels de terrain compétents pour intervenir en formation d'adultes au niveau master (rôle de la formation continue, des certifications CAFIPEMF, CAFFA et de la diplomation des formateurs).
- Trouver un modèle économique soutenable pour le financement des interventions des professionnels de terrain dans les formations de l'INSPE.
- Etablir avec la présidence de l'université un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants-chercheurs.

Prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF (inscription et intégration dans les formations de master, dispositifs de formation adaptés, ...)

L'offre de formation proposée actuellement dans le cadre des différents D.U permet de prendre en compte les différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF. Une partie des enseignements dans ces D.U est intégrée dans les formations de master.

Cette prise en compte spécifique des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF sera revue à la lumière des textes officiels qui définiront les situations des lauréats des concours de la session 2022.

Principes de mise en œuvre de l'alternance intégrative

La démarche d'élaboration de l'alternance intégrative dans l'offre de formation est fondée sur trois grands principes :

1. Une entrée progressive et diversifiée dans la connaissance et dans l'exercice du métier.

Les attendus à l'entrée en M1 nécessitent, pour les étudiants, de se construire un parcours cohérent avec le projet de devenir enseignant ou CPE. Il est notamment attendu qu'ils aient acquis une première représentation du métier, des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement, et appréhendé les savoirs à enseigner et pour enseigner. Les différents parcours de la licence Sciences de l'Éducation mis en place à l'INSPE, les dispositifs de préprofessionnalisation dans les autres licences disciplinaires de l'URCA, le dispositif AED, constituent des opportunités offertes aux étudiants, en articulation avec les enseignements prodigués, de construire ces premières compétences. Des stages sont en effet prévus dès le début de la L2 jusqu'en L3 et sur chaque semestre. En L2 le but de ces stages obligatoires est de découvrir les métiers de l'éducation et de la formation à travers les acteurs, les structures et les dispositifs. Ils donnent lieu à un suivi individuel et collectif dans le cadre de la matière concernée. Le stage doit durer une semaine pour chaque semestre. En L3, pour chaque parcours, il s'agit de conforter le choix de l'étudiant par une immersion permettant de saisir les réalités éducatives ou les problématiques de formation posées par les situations observées sur le terrain. Le stage doit durer deux semaines pour chaque semestre et il se déroule dans une institution en lien avec le champ de pratique dans lequel l'étudiant souhaite s'inscrire et correspondant à son parcours.

2. En master, l'objectif est la construction d'une professionnalité et d'une identité professionnelle par une mise au travail des expériences du métier vécues par les étudiants dans différents contextes professionnels tout au long des deux années de master. L'accent est mis sur la pluralité des contextes de stage : différents niveaux d'enseignement (C1/C2/C3, collège, lycée), différents contextes (Lycée professionnel, REP+...), et de la progressivité en termes de responsabilité.

3. La démarche d'élaboration de l'offre de formation est basée sur une articulation entre les différents éléments de professionnalité travaillés dans les différentes UE **et les expériences professionnelles des étudiants**. Ceci amène à articuler, au sein de chaque UE du master, les enseignements avec des situations de travail génériques d'enseignement ou d'encadrement éducatif et avec les expériences vécues sur les lieux de stage (observation, pratique accompagnée ou responsabilité). La dimension intégrative de l'alternance est plus particulièrement renforcée au sein des UE 3 (expériences professionnelles et analyse réflexive) et UE4 (formation à et par la recherche) à travers des **dispositifs d'accompagnement individuel et collectif**, mobilisant une **pluralité d'acteurs** (tuteurs, référent de parcours, directeur de mémoire, pairs...). Dans l'UE 3, les étudiants disposeront ainsi de temps de préparation et d'analyse collective des expériences de stage. Il s'agit d'encadrer les périodes de stage par un temps de préparation en amont et un temps en aval en prenant en compte la forme du stage (OBS, PA, RESP), les objectifs qui y sont poursuivis (savoirs disciplinaires, polyvalence et transversalité, spécificité d'un public...). Ce travail se fait en collaboration avec les acteurs des terrains de stage. Ils y disposeront également d'espaces collectifs réflexifs dans lesquels il s'agit de permettre aux étudiants répartis par petits groupes TP, de partager des expériences rapportées des situations vécues en stage pour construire des compétences d'analyse de pratique professionnelle et conceptualiser leur activité d'enseignant dans toutes les facettes du métier. Deux référents (INSPE et terrain) animent et étayent ce travail par groupe. Chaque groupe est hétérogène du point de vue de l'expérience du métier.

- Dans l'UE 4 (Formation à et par la recherche), la place de l'alternance intégrative se manifeste notamment quand il s'agit, dans un premier temps, de travailler au passage d'une description d'une situation professionnelle (vécue ou rapportée) à la détermination d'un objet d'étude, dans le cadre de séminaires thématiques que les étudiants auront pu choisir.
- La prise en compte de **l'hétérogénéité des parcours** des étudiants. A l'entrée en M1 les étudiants ont un vécu différent et des connaissances très variées du système éducatif et des différents niveaux d'enseignement. Ils ont des rapports très différents aux métiers MEEF vers lesquels ils se dirigent. Des étudiants ont suivi depuis la licence des parcours de formation pendant trois années les préparant à l'entrée en MEEF, d'autres des parcours en L3, et, pour une partie des étudiants quelques unités d'enseignement de préprofessionnalisation. Dans l'UE 3 (expériences professionnelles et analyse réflexive) le choix est de faire de l'hétérogénéité du public un atout par la mise en place de groupes d'étudiants relevant de ces différents parcours antérieurs.

La mise en place d'un accompagnement du parcours de formation des étudiants

Dans le cadre du continuum de formation, pour prendre en compte l'hétérogénéité des étudiants entrant dans les M1 MEEF et favoriser leur réussite, un dispositif d'accompagnement du parcours de formation des étudiants sera mis en place à compter de la rentrée de septembre 2021.

Le parcours de formation renvoie à la dimension individuelle du rapport de l'étudiant à l'offre de formation, il prend en compte la préprofessionnalisation et les deux années de professionnalisation. Cette notion de parcours contribue à la mise en cohérence de différents éléments de formation (quatre parcours de formation sont présentés en annexe de ce dossier). L'offre de formation portée par l'INSPE soutient cette logique de parcours de formation notamment en favorisant le travail par projets et en proposant une partie de la formation sous une forme optionnelle.

Dans un souci d'équité territoriale, les modalités pédagogiques de mise en œuvre de ces options

permettront aux étudiants, quel que soit le site de formation, d'accéder à l'ensemble des options.

Exemple du parcours de formation à l'international à l'INSPE :

Licence sciences de l'éducation

L2 : Les étudiants pourront bénéficier d'une préparation à la mobilité internationale.

L3 : Les étudiants qui le souhaitent auront la possibilité de faire une mobilité longue (mobilité de semestre par exemple) dans le cadre du réseau de partenaires de l'INSPE.

Master MEEF

Les étudiants auront la possibilité :

- De choisir l'option enseigner à l'international pour un volume compris entre 30 h et 80 h.
- De passer la certification CAPEFE.
- De mobilités soit pendant le M1 ou pendant le M2 (stages dans les écoles et établissements du réseau AEFÉ par exemple).
- De réaliser le mémoire de master sur un thème d'éducation comparée.

Pour permettre à l'étudiant de construire son parcours de formation, un dispositif de supervision sera mis en place pendant les deux années de master. Les étudiants seront par groupes d'une dizaine sous la responsabilité d'un superviseur qui suivra ce groupe pendant les deux années avec des rendez-vous réguliers :

M1 MEEF		M2 MEEF	
S1	S2	S3	S4
Deux rendez-vous de suivi	Un rendez-vous de suivi	Deux rendez-vous de suivi	Deux rendez-vous de suivi

En début d'année de M1, ce temps permettra à l'étudiant de se positionner par rapport aux attendus de formation, au concours et de faire ses premiers choix. Cet accompagnement sera complété par la mise en place et l'utilisation d'un portfolio de compétences pour les deux années du master.

Mise en œuvre de la démarche qualité

La démarche qualité développée au sein de l'INSPE s'inscrit dans la politique générale de l'URCA dans ce domaine telle que conduite par la Cellule d'Appui au Pilotage (CAP).

Au sein de l'INSPE, la démarche qualité s'appuie sur cinq dispositifs : les conseils de perfectionnement des mentions, l'observatoire des formations (Obsform), le suivi des diplômés réalisé par le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP) de l'URCA et l'Observatoire de la qualité de vie au travail et du développement professionnel (OVIDEP).

Conseils de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement (Cadrage URCA) a pour vocation d'encadrer des formations en réunissant des universitaires, des étudiants en cours de formation ainsi que des diplômés, et les représentants des sociétés ou des institutions les plus concernées par les parcours des étudiants. Ce conseil statue sur les orientations pédagogiques des formations, en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation des enseignements et des formations, les taux de réussite en master et aux concours et les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle. Il prend également appui sur les préconisations du conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Il fait le point sur :

- L'orientation des programmes au plus proche du métier.
- L'évaluation des enseignements et de leur organisation.

- Il est saisi pour avis sur des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la mention de master.
- Il discute des orientations des formations tant sur le plan académique que sur le plan professionnel.
- Il éclaire les responsables de la mention, des spécialités et des parcours sur les évolutions sociétales et professionnelles pour qu'ils les intègrent dans les cursus et les enseignements.
- Il s'assure de la pertinence des compétences développées pour faciliter l'insertion professionnelle, qu'elle soit dans le monde de l'enseignement et/ou de la recherche ou dans le monde de l'entreprise, des institutions et des associations.

Il a pour mission d'éclairer les objectifs de chaque formation, de contribuer à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permet d'en améliorer la qualité au service de la réussite des étudiants. Pour ce faire, ses préconisations sont travaillées au sein de l'équipe pédagogique de la mention.

Pour remplir ses missions le conseil de perfectionnement est informé :

- 1 - Des objectifs et du contenu des formations conduisant aux diplômes et titres.
- 2 - Des résultats aux examens.
- 3 - Des effectifs.
- 4 - De la synthèse de l'évaluation des enseignements à l'échelle du diplôme.

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable (ou les co-responsables le cas échéant) de la mention de master et se réunit au moins une fois par année universitaire.

Le conseil de perfectionnement comprend au moins 12 personnes : 4 membres de l'équipe académique désignés pour la durée du contrat pluriannuel ; 2 étudiants en cours de formation ; 2 anciens étudiants diplômés ; 4 membres (hors équipe pédagogique) du monde professionnel, des entreprises, des institutions, des collectivités, des associations, etc. désignés pour la durée du contrat quinquennal.

La composition du conseil est susceptible d'évoluer en fonction de l'offre de formation. La désignation des membres se fait sur proposition du responsable de la mention. Après vote de l'équipe de coordination de la mention, la proposition est validée par le conseil d'école et par la CFVU.

L'observatoire des formations (Obsform)

Comme évoqué précédemment dans la partie consacrée aux dispositifs de coordination et de régulation de l'offre de formation, l'observatoire des formations a pour objectif le développement d'outils d'appui au pilotage et à la régulation de la formation. Ces outils sont notamment constitués d'enquêtes pour l'évaluation, par les étudiants, des enseignements. Les questions abordent les rapports au savoir des étudiants et pour chaque EC/UE évalué-e, l'accès à l'information, l'organisation pédagogique et l'utilité perçue. Le choix des EC/UE évalué-es est discuté avec l'équipe de direction en fonction de priorités définies dans le but d'affiner l'analyse pour des enseignements perçus globalement comme problématiques, ou pour des enseignements jugés stratégiques par rapport aux axes structurants du projet. Par exemple, un important travail de mise à plat des contenus de formation initiale et continuée proposés de la première année de licence sciences de l'éducation à la troisième année de titulaire (T3). Il s'agit de mettre au jour les contenus, modalités et objectifs pédagogiques de la formation initiale et continuée, à partir des thématiques abordées en formation des néo-titulaires (conditions d'un bon climat scolaire, précarité sociale et réussite scolaire, enseignement en territoire rural, identité professionnelle dont e-réputation, école inclusive, respect les différences).

Les résultats globaux de ces enquêtes sont diffusés au COSP, CI et CP pour discussion et ressources pour la régulation des enseignements concernés. Ils sont par ailleurs disponibles sur une page dédiée du site internet de l'INSPE (www.univ-reims.fr/inspe-observatoire). Les équipes pédagogiques concernées peuvent recevoir, à leur demande, les résultats détaillés.

L'observatoire des formations est composé d'enseignants de l'INSPE, d'étudiants, de membres des services académiques.

Le suivi des étudiants diplômés par le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP)

Ce service est intégré à la Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU). Il réalise les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés à 6 mois et à 30 mois (taux d'emploi, caractéristiques de l'emploi occupé, mobilité géographique, secteur d'activité, taux de chômage...). Les données de ce service sont utilisées notamment dans le cadre des conseils de perfectionnement.

L'observatoire de la qualité de vie au travail et du développement professionnel (OVIDEP).

« Je me porte bien, dans la mesure où je me sens capable de porter la responsabilité de mes actes, de porter des choses à l'existence et de créer entre les choses des rapports qui ne leur viendraient pas sans moi, mais qui ne seraient pas ce qu'ils sont sans elles » Georges Canguilhem, « Ecrits sur la médecine » (2002).

Cet observatoire a été créé en 2020 dans un contexte qui mérite d'être précisé. L'accumulation de réformes dans des contraintes de temps de plus en plus serrées avec leurs conséquences l'intensification du travail (quantitatif en temps restreint) au détriment de l'intensité (qualité et sens du travail) est à l'origine de cette création. Plusieurs alertes d'enseignants en arrêt ou en situation de souffrance (le CI avait d'ailleurs alerté le CHSCT de l'URCA à ce sujet), de perte de repères, de sens ont conduit l'équipe de direction à prendre cette question à bras le corps. La question des effets des politiques de pilotage par la performance qui pèse sur les moyens humains pour faire son travail (les BIATSS ont eux aussi été fortement touchés par ces contraintes) a renforcé la motivation à créer cet observatoire. L'hypothèse qui fonde le travail de l'observatoire est que les tensions palpables entre acteurs relèvent pour une part de rapports de pouvoir, d'autorité, de hiérarchie qui ne vont pas de soi, et pour une autre part non négligeable d'une organisation du travail (au sein de laquelle s'exprime voire sont déterminés ces rapports de pouvoir) améliorable.

Objectifs

- **Organiser une veille** sur la qualité de vie de travail des personnels et usagers de l'INSPE à travers des enquêtes sur la charge de travail, sur l'impact des déplacements sur l'activité de travail, sur le vécu subjectif des acteurs et tout autre sujet qu'il jugera important...).
- **Formuler des propositions d'actions** à la direction de l'INSPE (en termes d'organisation du travail ou en termes d'intervention de type Laboratoire du Changement).
- **Diffuser une sorte de baromètre** de la QVT à l'INSPE.

Composition de la structure

- Pilotage : la responsable du service du personnel et une Enseignante-Chercheure formée à l'analyse du travail
- Des représentants des différents acteurs des formations INSPE
 - o BIATSS
 - o Enseignants (permanents INSPE et autres composantes URCA intervenants dans les formations INSPE, Temps partagés, Vacataires)
 - o Usagers (étudiants)

Moyens de fonctionnement

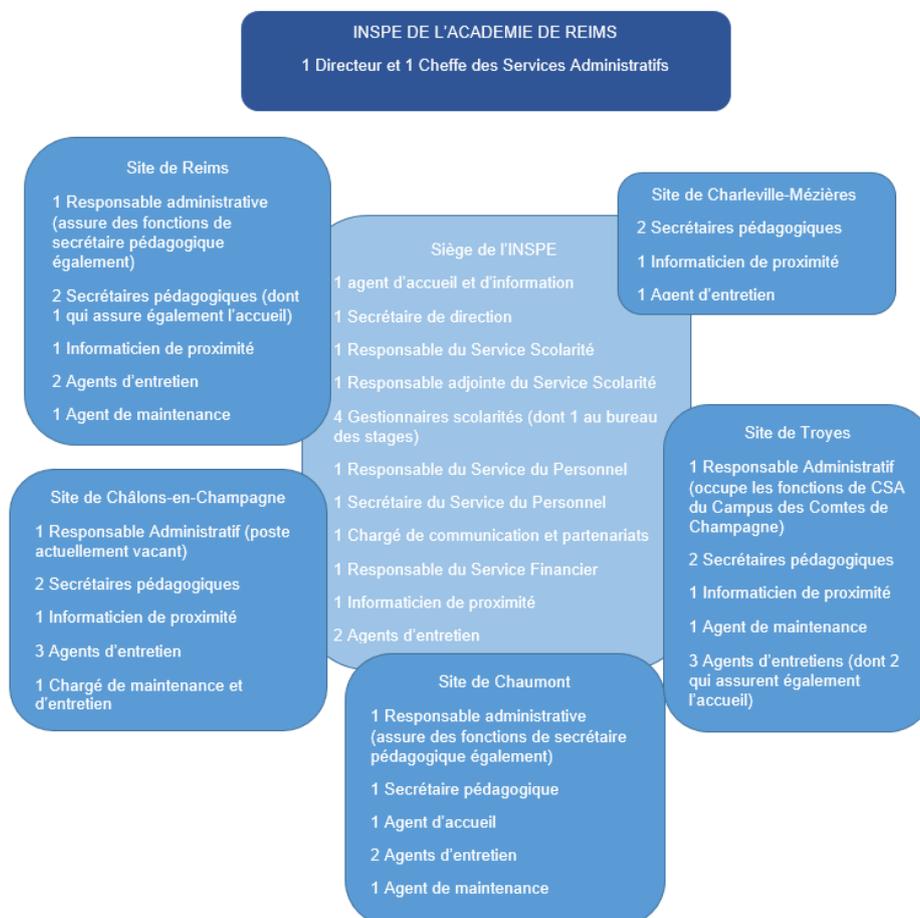
- Un budget de fonctionnement comprenant des HRS pour la responsable de l'OViDep, le remboursement des frais de repas et de déplacements des membres (3 réunions par an), les coûts d'enquête...

Outre les informations que se procurent elles-mêmes ces différentes instances, d'autres ressources sont mobilisées, telles que les enquêtes d'insertion réalisées par le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle (SEIP) ou les données fournies par le **Carnet de Bord Informatisé sur les compétences validées**. Il est à noter que ce CBI, utilisé dans le cadre de l'évaluation des enseignements, du mémoire et la certification C2i2e arrive en fin de vie et sera remplacé par l'implémentation d'un portfolio au sein de Moodle. Deux groupes de travail sont constitués à ce jour pour ce projet : un groupe à l'échelle de l'URCA, notamment en charge de s'assurer de la faisabilité technique du projet et un groupe spécifique à l'INSPE, chargé d'élaborer cet outil. Ce travail est en cours et sera progressivement implanté dans nos formations après une première phase expérimentale dans une formation-test (à définir).

Moyens administratifs et techniques à l'appui des formations

Quarante-sept personnels administratifs et techniques contribuent directement ou indirectement au fonctionnement des formations. Sur les 5 sites et le siège, 17 personnels assurent le ménage et la maintenance. A ces personnels de la composante INSPE il convient d'ajouter les personnels administratifs et techniques des quatre UFR co-porteuses. Ces personnels concourent pour une part variable de leur temps de travail à la mise en œuvre des formations de la mention MEEF 2nd degré.

Pour la composante INSPE, les agents sont répartis sur les 5 sites et le siège de l'INSPE comme présenté sur le schéma ci-après.



Sur chaque site, pour les mentions MEEF 1^{er} degré, E.E et PIF ainsi que pour les enseignements communs, les personnels permettent d'assurer la création des groupes, les saisies et modifications d'emplois du temps, la préparation des examens, la saisie des notes, le suivi des absences des étudiants et stagiaires, l'accueil et le renseignement des usagers, la programmation des visioconférences grâce auxquelles le tronc commun de formation et les mentions PIF et EE arrivent à fonctionner.

Sous la double responsabilité de la direction du numérique de l'université et des responsables administratifs, les informaticiens de proximité assurent la maintenance des matériels informatiques des sites de formation de l'INSPE ainsi que l'assistance aux enseignants et aux usagers.

Au siège, la scolarité centrale de l'INSPE assure l'inscription des étudiants, la gestion des maquettes et la coordination de la mise en œuvre de tous les parcours, entre les sites de formation pour le premier degré, entre l'INSPE et les 4 UFR co-porteuses pour le second degré.

Le bureau des stages de l'INSPE assure la coordination avec les services académiques des stages étudiants. Il met à disposition les informations sur les lieux de stage et coordonne les conventions éducation nationale et hors éducation nationale.

Le service des finances, le service du personnel et le service de communication sont les services d'appui au pilotage et sont le relais des directions de service de l'URCA.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des personnels administratifs et techniques en ETP entre 2016 et 2021

	CHALONS EN CHAMPAGNE	CHARLEVILLE- MEZIERES	TROYES	CHAUMONT	REIMS	SIEGE	TOTAL
2016	7	5.2	7.8	8.6	8.5	15.7	52.8
2021	7	4	6.8	5.8	7	15.4	46

3.3 Place de la recherche

La question de la place de la recherche dans l'offre de formation portée par l'INSPE est pensée selon trois principes :

- Mobiliser l'initiation à la recherche en éducation et formation pour contribuer à la construction des compétences des futurs professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation attendues en fin de master. Dans cette perspective l'UE 4 formation à et par la recherche à une place centrale au cœur de l'offre de formation. Comme l'UE3 Expériences professionnelles et analyse réflexive, elle est pensée comme une UE d'intégration des savoirs.
- Prendre en compte les apports de la recherche en éducation et formation pour alimenter les contenus de cours dans les différentes unités d'enseignement (M1 et M2) ;
- Former à et par la recherche pour permettre à une partie des étudiants de poursuivre leur cursus universitaire par des études doctorales

Modalités d'articulation formation / recherche (initiation à la recherche, cahier des charges et encadrement du mémoire)

Valoriser et structurer la recherche en éducation et formation

La formation associée à la recherche constitue un des quatre axes du projet de l'INSPE, c'est pourquoi l'INSPE s'est doté d'ambitions et de moyens (budget de 5000 euros par an) de façon à rendre visible la recherche en éducation et formation au sein de l'institut et de pouvoir contribuer à structurer la recherche dans ce domaine. A cette fin, la vie scientifique de l'INSPE de l'académie de Reims poursuit les objectifs suivants :

- diffusion de travaux de recherche en éducation et formation : quatre conférences par an dans le cadre des enseignements obligatoires de master M1 MEEF 1^{er} degré ouvertes à tout public (étudiants et professionnels), journée d'étude centrée sur l'actualité des recherches en éducation à

l'INSPE de l'académie de Reims en partenariat avec le rectorat (CARDIE), création d'une revue électronique permettant de diffuser et de valoriser les activités de recherche, de formation et d'innovation ;

- développement professionnel des formateurs : groupes de formation à et par la recherche, formation diplômante dans le cadre des trois parcours de la mention Pratique et Ingénierie de la Formation, financement de participation à des colloques ou des journées d'étude pour les formateurs ;

- financement chaque année de deux projets de recherche sur une durée de deux ans pilotés par un ou plusieurs enseignants-chercheurs sur des questions vives relevant de l'éducation ou de la formation. Les projets font l'objet d'une évaluation par la commission vie scientifique.

Par ailleurs, dans le cadre de la vie scientifique, la **création d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) dans la Région Grand Est est en cours. Intitulé « Education et formation »** le GIS se fixe pour objectifs :

- De soutenir des projets de recherche interdisciplinaires dans le champ de l'éducation et de la formation.
- D'organiser des colloques thématiques à l'intention de l'ensemble de la communauté scientifique concernée, de même que des professionnels et des étudiants en formation initiale et continue.
- De réaliser une veille en matière d'innovation des pratiques d'enseignement et de formation.
- De favoriser le développement professionnel des acteurs de l'éducation et de la formation.
- De valoriser des résultats de la recherche en éducation et formation par le développement de ressources à destination des chercheurs et professionnels en éducation et formation.

Le GIS est une structure dans laquelle quatre universités sont partie prenante : l'URCA, l'Université de Lorraine, l'Université de Haute Alsace et l'Unistra au sein desquelles les trois INSPE et les laboratoires de recherche développant des recherches en éducation et formation occupent une place prépondérante.

Initiation à la recherche : modalités et ressources

Dans les différentes mentions, l'initiation à la recherche se réalise dans le cadre des UE « Formation à et par la recherche » et de la réalisation d'un « Travail d'Etude et de Recherche » (TER) en M1 base du mémoire de master de M2.

Pour la mention MEEF 1^{er} degré, le cadre académique de cette initiation à la recherche est formalisé dans un « Document de cadrage académique des UE recherche du 1^{er} degré » destiné aux étudiants et dans un « Cahier des charges des UE recherche 1^{er} degré » destiné aux enseignants. A partir de 2021, cette formation à et par la recherche sera organisée sous forme de « séminaires de recherche » proposés par les équipes des 5 sites de formation, pilotés scientifiquement par un enseignant chercheur ou docteur et encadrés par 2 à 4 enseignants ayant une expérience personnelle de la recherche (mémoire, participation à un groupe de recherche, etc.).

Les thématiques des séminaires de recherche proposées dans chaque site de formation s'articulent à d'autres unités d'enseignement (formation aux didactiques des disciplines, sociologie et psychologie de l'éducation, analyse du travail enseignant, etc.). La participation à un séminaire de recherche pour les 2 années du master permettra aux étudiants de construire de manière cohérente leur parcours d'initiation à la recherche en relation avec le développement de leurs compétences professionnelles.

Dans le cadre de la nouvelle accréditation une innovation pour l'initiation à la recherche résidera dans **la création d'un cours en ligne des UE recherche de la mention 1^{er} degré**. Cet espace de formation à distance permettra la mise en œuvre de 6 heures de travaux dirigés en enseignement à distance au semestre 2 et réunira un ensemble de ressources que les étudiants pourront mobiliser au rythme de leur propre projet de recherche.

Pour les mentions MEEF 2nd degré, Encadrement Educatif, Pratiques et Ingénierie de la

Formation, l'initiation à la recherche en éducation et formation est pensée à l'échelle des deux années de master. A l'issue du M1 les étudiants réalisent un Travail d'Etude et de Recherche (TER) et le mémoire de master est soutenu au semestre 4 (M2). Dans ces mentions, pour tenir compte, par exemple, des spécificités disciplinaires et des différentes traditions et pratiques de recherche selon les parcours dans la mention MEEF 2nd degré ou des publics dans la mention P.I.F, le cadrage des attendus pour le TER et le mémoire de master est défini par les responsables de mention et de parcours. Dans la mention MEEF P.I.F dans la mesure où une partie des étudiants (majoritairement des salariés) intègrent la formation en deuxième année de master, des enseignements sont prévus en début d'année de M2 pour une mise à niveau scientifique. De plus, les étudiants ont la possibilité d'accéder aux cours de M1 « initiation à la recherche » disponibles sur le bureau virtuel de l'université.

Pour l'ensemble des étudiants, **le cycle de conférences de l'INSPE** favorise l'acculturation à la recherche et le développement d'une pratique d'actualisation des connaissances issues de la recherche. Les étudiants M1 MEEF 1^{er} degré participent à au moins 2 conférences dans le cadre de leurs heures de formation. Les conférences sont ouvertes aux étudiants de M2 des différentes mentions.

Intégration de la recherche dans les formations

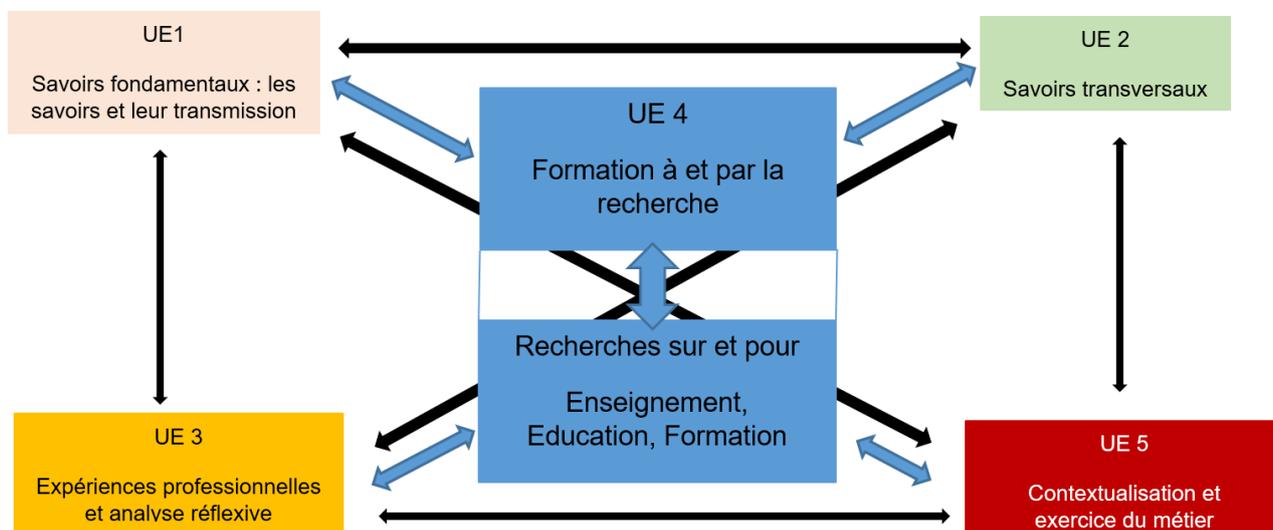
La question de l'intégration de la recherche dans les formations est pensée d'une part selon une logique conception de l'offre de formation, et, d'autre part selon une logique étudiant en formation.

Logique « conception de l'offre de formation »

La logique « conception de l'offre de formation » s'inscrit dans le cadre général d'un modèle de formation qualifié d'alternance intégrative dont la mise en œuvre est décrite dans le point 3.2 supra. Si la formation à et par la recherche est inscrite dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE4), les apports de cette formation ne se limitent pas à ce cadre. Ainsi, les cours dans les EC didactiques sont alimentés par les apports de la recherche en éducation et formation ou tout autre champs qui permettent de comprendre les processus d'enseignement-apprentissage et tout ce qui peut faire obstacle à l'entrée des élèves dans les apprentissages et donc à terme obérer leur réussite scolaire. De même, les réflexions menées dans le cadre de l'UE 3 « Expériences professionnelles et analyse réflexive » sont alimentées par les apports de la recherche et peuvent servir pour l'élaboration par les étudiants de leur mémoire de master.

La recherche dans tous les champs qui contribuent à la compréhension des problématiques « enseignement, éducation, formation », ses démarches et ses apports, est non seulement présente dans le cadre d'une UE spécifique, mais aussi dans toutes les autres UE qui structurent l'offre de formation.

La recherche au cœur de l'offre de formation de l'INSPE



Logique de l'étudiant en formation

Du point de vue de l'étudiant, la question de la place de la recherche dans la construction de sa professionnalité est pensée dans la double perspective de la construction des compétences professionnelles attendues en fin de master et dans celle de la réussite au concours.

Dans la première perspective c'est la réalisation du TER en M1 puis du mémoire de master en M2 qui permet de favoriser ce processus d'intégration de la recherche (démarches et résultats) à la construction d'une professionnalité. La réalisation du TER et du mémoire de master s'inscrit dans la logique du parcours de formation (présentée dans le point 3.2.5 supra) et bénéficie d'un accompagnement spécifique collectif en M1 et individuel en M2.

Dans la seconde perspective il s'agit de permettre à l'étudiant d'être capable de tirer parti des apports de la recherche dans le cadre des différentes épreuves du cours et aussi, dans le cadre du second oral, de valoriser son travail de recherche. L'accompagnement du parcours de formation de l'étudiant contribuera à l'atteinte de cet objectif.

Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPE

Deux principaux laboratoires d'adossement des formations portées par l'INSPE : **le CEREP (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations, EA 4692) et le C2S (Cognition, Santé, Société, EA 6291).**

Les mentions MEEF 1^{er} degré, Encadrement éducatif et Pratiques et ingénierie de la formation (PIF) portées en propre par la composante INSPE s'appuient sur des enseignants-chercheurs rattachés en majorité au laboratoire CEREP. A cela s'ajoutent quelques enseignants-chercheurs membres titulaires du C2S ; du CRIMEL (Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires, EA 3311) et du CERHIC (Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle, EA 2616) ; du PSMS (Performance, Santé, Métrologie, Société (PSMS) - EA 7507) . Enfin, un enseignant-chercheur est rattaché à un laboratoire extérieur à l'université.

La mention MEEF 2nd second degré s'appuie, quant à elle, sur un potentiel d'enseignants-chercheurs issus des composantes co-porteuses (auxquels s'ajoutent des enseignants-chercheurs de l'INSPE qui seront essentiellement impliqués dans les enseignements de l'UE 2 et ceux de didactique des différentes disciplines).

Listes des principaux laboratoires de rattachement (en plus du CEREP et C2S) des enseignants-chercheurs intervenants dans la mention MEEF 2nd degré :

CERHIC EA 2616	Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle
CIRLEP EA 4299	Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée
CRIMEL EA 3311	Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires
HABITER EA 2076	Aménagement et Géographie politique
PSMS EA 7507	Performance, Santé, Métrologie, Société
CRESTIC EA 3804	Centre de Recherche en STIC

REGARDS EA 6292	Laboratoire d'Économie et de Gestion de Reims
GSMA UMR 7331	Groupe de Spectrométrie Moléculaire et Atmosphérique
ICMR UMR 7312	Institut de Chimie Moléculaire de Reims
ITheMM EA 7548	Institut de Thermique, Mécanique, Matériaux
LMR UMR 9008	Laboratoire de Mathématiques de Reims
MEDyC UMR CNRS 7369	Matrice Extra-cellulaire et DYnamique Cellulaire
LRN EA 4682	Laboratoire de Recherche en Nanosciences
SEBIO UMR-I 02	Stress Environnementaux et BIOsurveillance des milieux aquatiques
URCA-RIBP EA 4707	Unité de Recherche Vignes et Vins de Champagne

La structuration de la recherche en éducation et formation au sein de l'INSPE de l'académie de Reims a fait l'objet d'une présentation dans le point **Modalités d'articulation formation / recherche** ci-dessus.

Evolution du potentiel global en enseignants-chercheurs et perspectives

	2018-2019			2019-2020			2020-2021			Evolution en %*	Evolution en nombre de personnels*
	F	H	Total*	F	H	Total*	F	H	Total*		
Professeur d'université	1	2	3	2	2	4	2	2	4	33%	1
Maître de conférence	7	13	20	7	13	20	8	13	21	5%	1
TOTAL	8	15	23	9	15	24	10	15	25	8,7%	2
% de l'effectif total des formateurs INSPE			26,1%			27,3%			28,4 %		

*Sur les trois années considérées.

Données hors UFR co-porteuses des formations

Perspectives :

Afin d'asseoir sa légitimité fondée sur la recherche, l'INSPE mène depuis plusieurs années une politique volontariste de renforcement de son potentiel en enseignants-chercheurs. L'évolution est lente puisqu'elle se fait principalement au gré des départs (notamment départs en retraite) des enseignants de statut PREC, PRCE et PRAG, mais positive. Les enseignants-chercheurs titulaires représentent en 2020-2021 plus de 28 % de l'effectif total de formateurs. L'objectif sera d'atteindre les 33% sur la durée de l'accréditation, contribuant ainsi à la constitution d'une équipe pédagogique pluri-catégorielle idéale d'un tiers d'enseignants-chercheurs, d'un tiers de professionnels de terrain et d'un tiers de formateurs de statuts 1^{er} et 2nd degrés.

Pourcentage des personnels de l'INSPE impliqués dans une recherche à dimension

nationale ou internationale

En complément, renseigner l'indicateur « ressources humaines de l'INSPE en matière de recherche » en annexe 1

	PU	MCF HDR	MCF	Docteurs	Doctorants
Nombre	4	2	20	6	4
% de l'effectif total des formateurs de l'INSPE	4,54%	2,27%	22,73%	6,82%	4,55%

En 2020-2021 les formateurs de l'INSPE impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale représentent 41 % de l'effectif total.

Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPE est impliqué

CEREP EA 4692 :

- GDR CNRS N°2076 - Didactique et Épistémologie des Mathématiques, liens avec l'Informatique et la Physique, dans le Supérieur
- Projet efran - Ressources pour l'Autonomie des Elèves
- EvalNut&S : Nutrition et Sensorialité – projet de recherche, convention CEREP – Maison de la Nutrition.
- AAP MSH Projet IDEKI Didactiques, métiers de l'humain et intelligence collective
- AAP MSH Territoires apprenants, journée d'étude
- Didactique littéraire et outils numériques: adaptation d'outils et de plateformes transmédias pour l'enseignement de la littérature au premier degré, en collaboration avec la BnF.
- HYPE 13 : HYbrider et Partager les Enseignements (ANR porté par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour) : responsable de livrables : développement d'un API moodle pour les learning analytics et étude de faisabilité pour le déploiement des learning analytics.
- ERMEL (IFé ENS Lyon) : équipe de recherche sur l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire
- Projet de recherche sur la simulation informatique de classe financé par la Fédération de Russie (porteur Université pédagogique d'état de Nabiérejnyé Tchelný) et encadrement d'une thèse en cotutelle internationale dans le cadre de ce projet.
- Projet ANR déposé : Jumeaux numériques pour le virtual commissioning et l'Aide au Pilotage des Systèmes Cyber-Physiques (Porteur CRESTIC)
- Projet en cours de dépôt : Création d'un Léa (Lieu d'éducation associé à l'IFé-ENS Lyon) : S'adapter à tous les élèves de la maternelle à l'élémentaire en maths et français
- Canopé/CNESCO (formation-action sur le développement professionnel) ;
- INSPE Nantes/Caen/Reims (formation des enseignants débutants à la lecture de l'activité d'apprentissage des élèves en EPS) ;
- Rectorat Reims/CNAM/Ifé (pilotage des Réseaux d'Education Prioritaire) ;
- Innov&action - Région (compétences sociales et formes éducatives) ;
- ANR Itapar : prévention des risques et maladies professionnels : santé, agriculture, éducation : (participation d'un enseignant-chercheur de l'INSPE)

C2S EA 6291

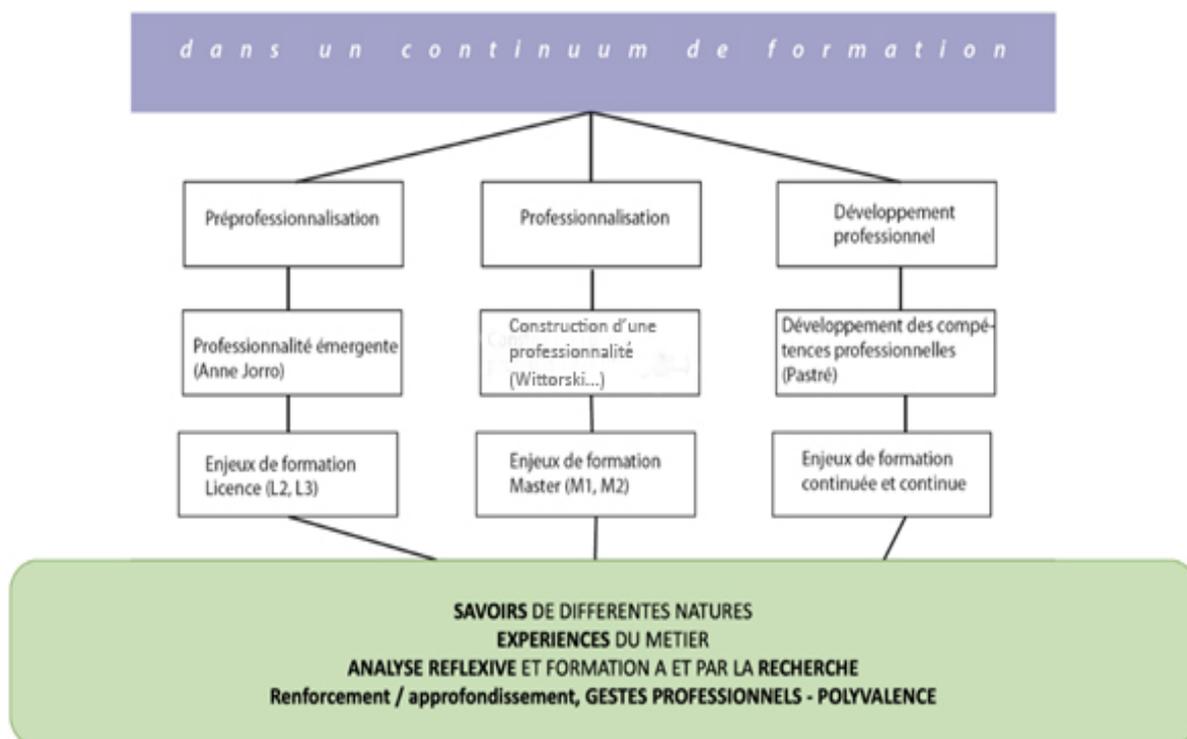
- Porteur scientifique : ANR-PRC 2021: Depression and non-conscious ocular strategies in life-span: Studies with interactive virtual agents
- Responsable scientifique: ANR-PRCI 2021 (France-Canada): Virtual Autonomous Patients for clinical training in forensic Psychiatry.

- Projet déposé sur ClinicalTrials.gov co-dirigé avec URCA et Université de Montpellier: Real or concieved death number perception in depression, anxiety and in schizotypal personality disorder following Covid-19 pandemic lockdown.
- Participation à 30% du projet déposé à la Fondation John Bost: Traitements des signaux sociaux dans la paralysie cérébrale : l'apport de l'enregistrement des mouvements oculaires et des agents virtuels interactifs.
- Participation à l'élaboration du projet ANR COVIE-22 coordonné par le Pr Silke Schauder (UPJV). Date de dépôt : 20 septembre 2020.
- [2021-2025] SOUNDS Project. « Phonological Constraints on Language Development in Individuals with Williams Syndrome ». ANR (AAPG 2020, CE 28 – Cognition, Education, Lifespan training). Coordinated by: L. IBERNON (UPJV).
- [2019-2021] Projet SOUNDS « Impact des contraintes phonologiques sur le développement langagier des personnes porteuses du syndrome de Williams ». Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS), région Hauts-de-France. Porteuse : L. IBERNON (UPJV).

3.4 Continuum de formation

Dans le cadre de l'élaboration du projet de l'INSPE la notion de continuum de formation est pensée telle que présentée dans le schéma ci-dessous.

Une offre de formation pensée dans le cadre d'un continuum de formation



Préprofessionnalisation (en licence et dispositif AED)

Le développement de la préprofessionnalisation

Dispositifs de préprofessionnalisation en collaboration avec une autre UFR :

L'INSPE pilote depuis plusieurs années en collaboration avec l'UFR des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion sur les sites de Reims et de Troyes :

- en L2 un enseignement optionnel « découverte des métiers de l'enseignement » de 24HTD

- par semestre,
- en L3 un parcours PCE (préparation aux concours de l'enseignement) composé de trois UE (ce qui représente quatre EC de 18HCM et 10HTD) entièrement géré par l'INSPE aux semestres 5 et 6 avec un stage d'un mois en école ou EPLE (au total plus de 200 heures de formation à l'INSPE en une année).

Les effectifs sont réguliers en L3 parcours PCE (en moyenne : 50 étudiants en licence Sciences Sanitaires et Sociales et 16 en licence Administration Economique et Sociale) et la plupart de ces étudiants s'inscrit ensuite dans les mentions 1^{er} degré et Encadrement Educatif du master MEEF.

Parallèlement les personnels de l'INSPE interviennent dans les autres composantes sur des enseignements optionnels axés sur la découverte des métiers de l'enseignement (UFR STAPS, UFR LSH et UFR SEN) notamment dans le cadre de la L3 Education et Motricité à l'UFR STAPS et de la L3 Pluridisciplinaire Scientifique à l'UFR S E N.

L'ensemble de ces dispositifs de préprofessionnalisation sont coordonnés par un chargé de mission, enseignant-chercheur, de l'INSPE.

Dispositifs A.E.D

L'INSPE est associé au pilotage du dispositif AED préprofessionnalisation MEEF avec le rectorat et les représentants d'autres licences de l'URCA.

En 2019, 40 AED ont été recrutés pour le 1^{er} degré. Pour 2020-2021 se sont 16 AED pour le 1^{er} degré et 20 dans le second degré.

Depuis deux années universitaires l'INSPE accueille dans la licence sciences de l'éducation en L2 et en L3 entre 10 et 20 d'étudiants relevant de ce dispositif. Les autres étudiants bénéficiant du contrat AED sont inscrits dans d'autres licences de l'URCA. Les premiers étudiants AED devraient entrer en master MEEF 1^{er} et 2nd degrés à la rentrée de septembre 2021.

Dispositifs de préprofessionnalisation à l'INSPE :

L'INSPE porte depuis 2017 la licence Sciences de l'éducation avec deux parcours dès la L1 : parcours Education, Formation et Intervention Socio-éducative (EFI) et parcours Pluridisciplinaire. Ces deux parcours permettent une préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Le **parcours pluridisciplinaire** est centré sur une préprofessionnalisation vers le métier de professeur des écoles. Au cours de la prochaine accréditation ce parcours va évoluer pour se rapprocher du cadre des parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE). Un partenariat avec un lycée des Ardennes est déjà en cours d'élaboration et pourrait être repris pour le département de la Haute-Marne.

Formation continuée (T1 à T3) : construire son parcours de formation

La formation continuée mise en œuvre vise le développement professionnel et personnel des enseignants néo-titulaires de première, deuxième et troisième années. L'enjeu est d'accompagner l'entrée dans le métier et d'approfondir la professionnalisation des néo-titulaires en fonction de leurs besoins en formation. L'offre de formation continuée pluriannuelle est élaborée en lien avec les attendus de fin de formation initiale définis dans le document « *Former l'enseignant du XXI^e siècle* » tout en prenant en compte les acquis des stagiaires à l'issue de la formation initiale et les compétences restant à optimiser pour permettre une continuité du développement professionnel. Elle s'appuie sur les blocs de compétences, adossés à des thématiques en articulation avec la formation initiale et correspondant aux priorités académiques définies dans le schéma directeur de la formation des personnels de l'académie de Reims. Le déploiement de l'offre de formation sur 3 années avec une approche spiralaire permet à chaque enseignant néo-titulaire de construire son parcours de formation en fonction de ses besoins et de son contexte d'exercice, en choisissant parmi les thématiques suivantes : pour une école inclusive, respecter autrui, enseigner en territoire rural, grande pauvreté et réussite scolaire, climat scolaire et identité professionnelle.

Chaque année, les néo-titulaires T1, T2 et T3 bénéficient d'une formation commune inter-degrés co-pilotée et co-animée avec les services académiques.

Formation continue : un partenariat solide au service du développement professionnel des personnels de l'éducation nationale.

Partenaire des services académiques pour la formation continue, et membre du comité de pilotage de la formation continue mis en œuvre depuis décembre 2016, l'INSPE contribue à la mise en place d'actions répondant aux orientations définies dans la déclinaison académique du schéma directeur de la formation des personnels de l'Académie de Reims. Ces actions de formation, dont l'enjeu est de favoriser l'innovation pédagogique et le développement professionnel et personnel des enseignants et des personnels de l'éducation nationale, s'orientent prioritairement autour des axes suivants :

- des dispositifs de formation adossés à la recherche (*ateliers de formation à et par la recherche, séminaires thématiques, journées d'études*) qui contribuent à l'essaimage des résultats de la recherche en éducation et en formation pour accompagner le développement professionnel des personnels et valoriser l'innovation pédagogique,
- des formations dans le cadre de la professionnalisation des acteurs afin d'accompagner les évolutions professionnelles, actualiser et approfondir les compétences par une formation à la recherche (*formation de formateurs, formation à la fonction tutorale, formation des personnels de direction...*). Des actions sont également mises en œuvre dans le cadre de la préparation à l'obtention de certifications complémentaires (*certification du CAPPEI, certifications du CAFIPEMF et du CAFFA*). Ces formations doivent offrir l'opportunité aux acteurs, qui aspirent à poursuivre leur évolution professionnelle et personnelle, de s'inscrire dans un parcours diplômant en valorisant leurs compétences professionnelles.
- des formations pour les enseignants néo-titulaires du 1^{er} degré et du 2nd degré. Les orientations de la formation continuée, définies par un groupe de travail académique, s'inscrivent dans la continuité de la formation initiale, et ont pour objectif d'accompagner l'adaptation au contexte d'exercice et d'approfondir la professionnalisation liée à l'entrée dans le métier des néo-titulaires première, deuxième et troisième années.

Par ailleurs, des enseignants de l'INSPE participent aux travaux de différents groupes départementaux de formation disciplinaires et transversaux dans le premier degré, et dans des groupes académiques (*maternelle, maîtrise de la langue, enseignement des langues vivantes, mathématiques, formation de formateurs...*), dont les objectifs sont d'élaborer des dispositifs de formation et de produire des ressources.

La création d'un Lieu d'éducation Associé (LÉA).

Dans la mesure où il n'existe pas encore de Lieux d'éducation Associés (LÉA) dans l'académie, en cohérence avec son projet et ses missions, L'INSPE de l'académie de Reims répond, avec le soutien des services académiques, à l'appel à projet LéA 2021.

Ce projet est porté pour la partie recherche par un enseignant-chercheur de l'INSPE membre du CERP EA4692 et pour la partie « lieu d'éducation » par une enseignante PEMF. Dans le cadre de ce LéA dénommé « Écoles maternelle Victor Hugo et élémentaire d'application du Mau », l'objectif est de concevoir des outils permettant de scolariser les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, qu'ils soient reconnus handicapés ou non, dans une continuité de la maternelle à l'élémentaire. Ces outils concernent et visent à être partagés avec l'ensemble des intervenants autour de l'enfant (parent, enseignants, enseignant spécialisé, AESH, ...).

3.5 Partenariats

Préciser le positionnement du projet de l'INSPE dans son environnement :

Les partenariats pour l'INSPE s'articulent autour de trois grands pôles :

1-un pôle « historique »

2- un pôle « spécificités territoriales »

3- un pôle « R.I ».

1- Le pôle « historique »

Un partenariat avec l'académie de Reims est formalisé par une convention cadre.

L'INSPE bénéficie de partenariats signés au niveau national dans le cadre du réseau des INSPE :

ARDIST : Association pour la recherche en didactique des sciences et technologies

CANOPE : Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques

CAPE : Collectif des associations partenaires de l'école publique

CASDEN : Banque populaire collaborative de toute la Fonction publique

Ligue de l'enseignement

MAIF : Mutuelle assurance des instituteurs de France, MAIF

MGEN : Mutuelle générale de l'éducation nationale

Réseau des IREM : Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques

USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré

Sur chaque site mais à l'unisson sur l'académie, les partenaires sont sollicités dans la participation à la formation spécifiquement au travers de rendez-vous ponctuant les moments charnières de la formation des étudiants ou plus directement dans des interventions en formation (la MGEN : avec le module Corps et Voix pour les T1 ; la MAIF avec le module responsabilité civile pour les T1 ; la CAPE...). La MGEN sera également sollicitée dans le dispositif d'accompagnement des stagiaires en difficulté.

De ce fait, des conventions sont déjà formalisées, notamment avec plusieurs partenaires financeurs (CASDEN, MAIF, MGEN, GMF), avec plusieurs Instituts de Formation en Soins Infirmiers. D'autres sont en cours d'élaboration ou d'actualisation (AXA). L'ensemble des partenaires existants (formalisés ou non) sont sollicités à l'occasion d'actions diverses " en fonction des thématiques retenues dans chacun des sites : ces journées sont dirigées vers les fonctionnaires stagiaires du 1er degré et s'inscrivent dans le développement de la compétence "Coopérer avec les partenaires de l'école et trouvent pour l'ensemble des étudiants, un adossement dans divers EC de la maquette.

2)- Le pôle « spécificités territoriales »

Concourir au développement des territoires, lutter contre les inégalités territoriales, sont des enjeux sociétaux importants pour l'URCA. En tant que composante de l'université et avec ses partenaires l'INSPE souhaite faire de son ancrage dans les territoires à travers ses cinq sites de formation un atout au service de ces objectifs. Pour cela il développe des partenariats locaux (Urbi) tout en mobilisant des ressources et en nouant des partenariats avec des structures régionales et/ou nationales (Orbi).

Partenariats « Urbi » issus des « ressources culturelles et économiques locales »

Partenariat avec la Maison pour la science.

Fruit d'un partenariat entre l'université de Reims Champagne-Ardenne, le rectorat de l'académie de Reims et la Fondation La main à la pâte, la Maison pour la science (MPLS) en Champagne-Ardenne a été inaugurée le mercredi 5 février 2020 à Reims.

La Maison pour la science en Champagne-Ardenne propose, aux professeurs de la maternelle au lycée de toute l'académie, des actions de développement professionnel, en les rapprochant de la science et des technologies qui s'élaborent notamment au sein des laboratoires de recherche de l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Elle promeut également le dispositif « partenaire scientifique pour la classe » dénommé précédemment « ASTEP » (Accompagnant scientifique en établissement Primaire). Ce dispositif permet de proposer dans des établissements primaires des accompagnants (étudiants en science, scientifiques, ...) pour accompagner des enseignants dans l'enseignement des sciences auprès de leurs élèves.

Dans ce cadre, la MPLS propose un partenariat avec l'Inspé de l'académie de Reims afin d'accompagner la formation scientifique des étudiants inscrits en Master 1D. Plusieurs pistes sont envisagées en fonction des particularités de la réforme actuelle (conférences scientifiques, participation au dispositif « partenaire scientifique pour la classe », ...)

En plus de ce projet, un centre pilote La Main à La Pâte basé à Troyes dans l'Aube est hébergé depuis sa création en 2001, dans les locaux du centre Inspé de Troyes. Celui-ci a mis en place un dispositif très innovant d'accompagnement des maîtres et des écoles de la ville et plus largement du département aubois, qui a donné des résultats probants en termes de nombre de classes pratiquant l'enseignement des sciences selon les principes préconisés par La Main à la Pâte et les programmes officiels du ministère de l'éducation nationale.

Partenariats en voie de finalisation

- Avec la ville de Charleville Mézières dans le cadre des Cités Educatives, pour le quartier Ronde Couture, afin de lutter contre le décrochage scolaire et briser les plafonds de verre (enfants des quartiers défavorisés *versus* études/ filles *versus* études universitaires...). Les objectifs sont de travailler l'appartenance républicaine et d'ancrer la formation des étudiants dans la réalité du tissu socio-économique local.
- Avec La ligue de l'enseignement /Ville de Reims afin de lutter contre le décrochage scolaire et d'ancrer la formation des étudiants dans la réalité du tissu socio-économique rémois.
- Dans le cadre des EC Interdisciplinarité et options, permettant selon les sites de travailler avec des ressources locales telles que troupes de théâtre, marionnettistes, graphistes, écrivains, associations impliquées dans le développement de pratiques éco- responsables, ressourceries, etc.
- Avec Les Silos, musée du livre et de l'affiche de Chaumont, Musée Guerre et Paix de Novion-Porcien et l'ENSAM (Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette) de Charleville Mézières. Le but est de construire des dispositifs de formation des étudiants en étroite relation avec les viviers culturels à disposition au niveau local.

Partenariats « Orbi » issus des « ressources nationales ou événementielles »

Un partenariat avec la DRAC existe à travers le service commun de l'action culturelle de l'Université (SUAC). Ce partenariat permet de financer des interventions d'artistes dans la formation, ainsi que le montage de projets d'action culturelle sur tous les sites de l'INSPE. Il permet depuis plusieurs années d'héberger les expositions type « PETITE galerie du Louvre », de permettre une formation à la médiation muséale pour les étudiants et aussi d'ouvrir un espace culturel accessible pour les usagers du campus et plus largement les habitants des quartiers adjacents.

L'INSPE participe aux PREAC : graphisme à Chaumont avec le Signe ; arts de la marionnette avec le FMTM et l'IIM/ESNAM.

3)- Le pôle « R.I » pour une ouverture internationale sur l'Europe et le monde

Dans le cadre de l'espace éducatif européen et plus généralement international, l'INSPE de l'Académie de Reims poursuit une ouverture internationale, en cohérence avec la politique développée dans ce domaine par l'URCA et l'appui de la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI). Ainsi, une option de 80h réparties sur les trois premiers semestres du master sera proposée aux étudiants.

Pour cela, nous nous appuyons sur une expertise développée grâce à la présence d'EC d'éducation comparée et la mise en place de diplômes de master en partenariat international (programmes PREFALC) dans les accréditations précédentes, mais aussi sur notre investissement dans la mise en œuvre de l'expérimentation du CAPEFE.

Les partenariats internationaux permettent de développer de la mobilité d'études ou de la mobilité de stage. Le décalage des concours en fin de M2 permettra plus facilement d'envisager des mobilités de semestre en Master 1, et cela dans le cadre d'un continuum grâce auquel les

différents projets de mobilités pourront être construits dès la licence Sciences de l'éducation.

Mobilités d'études

L'université de Koblenz-Landau, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université Pédagogique de Nabjerejnye Tchelny en Fédération de Russie sont des partenaires de mobilités d'études (entrantes et sortantes). L'INSPE et la faculté d'éducation de l'université de Grenade viennent de signer un accord de partenariat. Un partenariat est en exploration (Institut Sorbonne Kazhakstan), en vue d'offrir une offre plus conséquente de mobilité sur des semestres complets.

Mobilités de stages

Ce dispositif permet d'effectuer des stages de 2 à 4 semaines, rentrant en compte dans l'évaluation du Master.

L'INSPE de l'Académie de Reims est lié par convention avec plusieurs universités partenaires. Ces partenariats permettent des échanges dans le cadre des mobilités de stage :

- Allemagne : Université de Koblenz-Landau (faculté d'éducation)
- Canada : UQAT au Québec (faculté d'éducation)
- Russie : Université d'Orel
- Russie : Université pédagogique de Nabjerejnye Tchelny, République du Tatarstan
- Angleterre : Newman University College (Birmingham)
- Cuba : Université des sciences pédagogiques de Pinar del Rio
- Espagne : université de Grenade (faculté d'éducation)
- Roumanie : Université de Suceava
- Etats-Unis : Middle Georgia State University - Macon

Enfin, des initiatives personnelles d'étudiants qui envisagent des stages dans des établissements étrangers (écoles ou lieux de formation) de leurs choix sont systématiquement étudiées, avec réponse positive lorsqu'il y a recevabilité du projet et éligibilité du lieu d'accueil.

Autres partenariats internationaux :

L'INSPE de l'Académie de Reims attache de l'importance au contexte géographique lié à sa situation. Ainsi, un partenariat « naturel » avec la Belgique et les Hautes écoles de Namur, de Mons et de Hainaut qui explique l'appellation « Ardennes » au pluriel, l'Ardenne française accueillant le campus universitaire Sup Ardenne dont fait partie l'INSPE. Ce partenariat prend la forme de séminaires de recherche et de formation autour des « pratiques d'évaluation de la formation » et du « suivi des étudiants », des échanges autour de la masterisation impliquant à moyen terme des mobilités de personnels (formateurs, agents administratifs, responsables de scolarité, responsables de stage ...) et dans un second axe, une mobilité des étudiants dans des dispositifs tel que ERASMUS+ ...

En outre, le parcours Conception, Interventions et Recherche en Education et Formation (CIREF), dans la mention MEEF PIF est le support pour la mise en œuvre de deux diplômes de master en partenariat international, formation et développement professionnel dans le cadre du programme PREFALC (Programme Régional France Amérique Latine Caraïbes).

Consortium franco-allemand :

Dans le cadre du réseau des INSPE et suite à une demande de la DREIC, l'INSPE de l'académie de Reims s'engage avec trois autres INSPE (Strasbourg ; Caen ; Aix-Marseille) dans la création à titre expérimental d'un consortium franco-allemand visant le développement de la mobilité des étudiants inscrits dans les masters MEEF et la formation en partenariat international des enseignants. Ce projet doit déboucher à terme sur une réponse à un appel à manifestation d'intérêt pour la création de « teachers Academy » au niveau européen.

3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés »

Décrire au moyen d'une fiche formation (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'INSPE demande l'accréditation, ainsi que la formation « parcours adaptés ». *En complément, renseigner le tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1^{er} degré fourni en annexe 3.*

Pour l'année universitaire 2021-2022 les parcours adaptés actuels sont maintenus. De nouveaux parcours adaptés seront élaborés dès la parution des textes officiels qui régiront le statut des lauréats des concours. Ces nouveaux parcours adaptés seront mis en œuvre en septembre 2022.

Master MEEF / Mention 1^{er} degré

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	MEEF mention 1 ^{er} degré M1 : parcours professorat des écoles M2 : parcours professorat des écoles alternants (PEA) Parcours professorat des écoles non alternants (PENA)
Objectifs professionnels <i>A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale</i>	Construire au cours des deux années de master les compétences constitutives de la professionnalité et de l'identité professionnelle des professeurs des écoles. Construire au cours des deux années de master des compétences professionnelles en relation avec d'autres métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.
Organisation de la formation <i>Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours</i>	La maquette de formation est structurée en cinq unités d'enseignement qui se retrouvent à chaque semestre. Chaque UE permet de contribuer (mais sans exclusive) à la construction des compétences professionnelles inscrites dans l'un des trois blocs (A, B et C) du référentiel de compétences professionnelles (arrêté, annexe 2). UE 1 Savoirs fondamentaux et leur transmission : compétences professionnelles du Bloc B (un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages) UE 2 Savoirs transversaux : compétences professionnelles du Bloc A (un enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale) UE 3 Expériences professionnelles et analyse réflexive : compétences professionnelles du Bloc C (un enseignant praticien réflexif, acteur de son développement professionnel) UE 4 Formation à et par la recherche : compétences professionnelles des Blocs A, B, C UE 5 Contextualisations et exercice du métier : compétences professionnelles des Blocs A, B, C Les UE 3 et UE 4 sont pensées comme des UE d'intégration des savoirs. L'UE 5 est composée d'EC optionnels centrés sur des approfondissements en relation avec des thématiques abordés dans le cadre des UE 1 et/ou UE 2 : enseigner à l'école maternelle, enseigner à l'international, école inclusive. L'allocation des volumes horaires entre les différentes UE est faite sur la base de la ventilation du temps global de formation telle qu'indiquée dans l'annexe 2 de l'arrêté. Le choix a été fait d'avoir un volume de formation plus

élevé en M1 afin « d'alléger » le M2 en lien avec l'évolution de la place du concours en fin de M2.

Le tableau ci-dessous illustre la structure de la maquette de formation :

UE	M1		M2	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
UE1 Savoirs fondamentaux	<p>EC111- Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles (44h)</p> <p>EC112- Didactique et pédagogie des maths dans les 3 cycles (44h)</p> <p>EC113- Polyvalence dans les 3 cycles (40h)</p> <p>EC114- Eduquer à et formation du citoyen (Eduquer à la citoyenneté, au développement durable et à la santé) (20h)</p>	<p>EC211- Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles (42,5h)</p> <p>EC212- Didactique et pédagogie des maths dans les 3 cycles (42,5h)</p> <p>EC213- Polyvalence dans les 3 cycles (22h)</p>	<p>EC311- Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles (22,5h)</p> <p>EC312- Didactique et pédagogie des maths dans les 3 cycles (22,5h)</p> <p>EC313- Polyvalence dans les 3 cycles (26h)</p> <p>EC314- Travail avec les partenaires de l'école pour une école inclusive (20h)</p>	<p>EC411- Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles (22,5h)</p> <p>EC412- Didactique et pédagogie des maths dans les 3 cycles (22,5h)</p> <p>EC413- Polyvalence dans les 3 cycles (27h)</p>
UE2 Savoirs transversaux	<p>EC121- Valeurs et principes du système éducatif (25h)</p> <p>EC122- Modèles et dispositifs pédagogiques; gestes professionnels et postures de l'enseignant (12h)</p> <p>EC123- Numérique (10h)</p> <p>EC124- Langue vivante (15h)</p>	<p>EC221- Valeurs et principes du système éducatif (25h)</p> <p>EC222- Modèles et dispositifs pédagogiques; gestes professionnels et postures de l'enseignant (12h)</p> <p>EC223- Numérique (10h)</p> <p>EC224- Langue vivante (20h)</p>	<p>EC321- Valeurs et principes du système éducatif (25h)</p> <p>EC322- Modèles et dispositifs pédagogiques; gestes professionnels et postures de l'enseignant (12h)</p> <p>EC323- Numérique (10h)</p> <p>EC324- Langue vivante (10h)</p>	<p>EC425- Savoir communiquer à l'oral - préparation de l'oral 2 (10h)</p>
UE3 Expériences professionnelles et analyse réflexive	<p>EC131- Accompagnement du parcours de formation (2h)</p> <p>EC132- Accompagnement SOPA (16,5h)</p>	<p>EC231- Accompagnement du parcours de formation (2h)</p> <p>EC232- Accompagnement SOPA (16,5h)</p>	<p>EC331- Accompagnement du parcours de formation (2h)</p> <p>EC333-Espaces collectifs réflexifs (18h)</p>	<p>EC431- Accompagnement du parcours de formation (2h)</p> <p>EC433-Espaces collectifs réflexifs (18h)</p> <p>EC434-Usage contextualisé du numérique (10h)</p>
UE4 Formation à et par la recherche	EC141- Initiation à la recherche (20h)	EC241- Initiation à la recherche (20h)	EC341- Initiation à la recherche (10h)	EC441- Initiation à la recherche (10h)
UE5 Contextualisation et exercice du métier : approfondissements (option au choix)	<p>EC151a- Enseigner à l'international (30h)</p> <p>EC 151b- Ecole inclusive (30h)</p> <p>EC151c- Enseigner à la maternelle (30h)</p>	<p>EC251a- Enseigner à l'international (30h)</p> <p>EC 251b- Ecole inclusive (30h)</p> <p>EC251c- Enseigner à la maternelle (30h)</p>	<p>EC351a- Enseigner à l'international (20h)</p> <p>EC 351b- Ecole inclusive (20h)</p> <p>EC351c- Enseigner à la maternelle (20h)</p>	

Préparation du CRPE : Cette dimension est intégrée au cœur de chacun des EC de formation, plus particulièrement dans l'UE1 pour les épreuves d'admissibilité. Les épreuves d'admission sont travaillées dans l'ensemble des autres UE, et prennent appui sur les stages (pratique accompagnée et responsabilité), et l'initiation à la Recherche.

Choix et accompagnement du parcours de formation. Au cours de ces 2 années de Master, les étudiants sont amenés à construire leur parcours de formation en fonction de leur formation initiale. Ainsi ils ont à effectuer plusieurs choix :

- Domaine d'approfondissement de la polyvalence à partir du S2 (UE2).
- Travail avec les partenaires de l'école en S3 (UE1).
- Contextes de stage : stage d'observation, stage de pratique accompagnée, stage en responsabilité, stage hors éducation nationale, stage à l'étranger (UE2).
- Thématique du mémoire d'initiation à la Recherche (UE4).
- Option d'approfondissement de l'UE5.

Un EC de l'UE3, intitulé « Accompagnement du parcours de formation », permet à l'étudiant de bénéficier d'une supervision, mise en place pendant les deux années de master. Les étudiants sont par groupes d'une dizaine sous la responsabilité d'un superviseur qui suit ce groupe avec des rendez-vous réguliers répartis sur les 4 semestres.

En début d'année de M1 ce temps permettra à l'étudiant de se positionner par rapport aux attendus de formation, au concours et de faire ses premiers choix. Cet accompagnement sera complété par la mise en place et l'utilisation d'un portfolio de compétences pour les deux années du master.

Préparation au CAPEFE : Cette préparation est proposée aux étudiants de M1, dans le cadre de l'option « Enseigner à l'international de l'UE5 ».

Cette maquette est mise en œuvre sur les 5 sites de formation. La mutualisation de certains contenus est envisagée afin de permettre le respect des choix de parcours des étudiants.

Modalités d'enseignement

présentiel
enseignements à distance
 hybride

apprentissage
formation continue

Les formations présentielles s'appuient de façon structurée sur la plateforme de cours Moodle avec des modalités de formation allant de la mise à disposition de contenus jusqu'à des organisations hybrides alternant formation en présentiel et formation à distance et s'articulant autour d'activités. Ces activités peuvent être proposées en présentiel, en distanciel synchrone ou asynchrone.

1. Adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.)

La mise à disposition de contenus et les modalités de formation en présentiel intégrant des éléments complémentaires mis à distance permettent aux étudiants ayant des contraintes particulières de suivre la progression du cours.

Pour les étudiants en situation de handicap, un travail en amont de leur

<p>Formation en langue(s)</p>	<p>entrée en M1 ou M2 est réalisé avec la mission handicap de l'URCA</p> <p>Deux volets d'enseignement sont mis en œuvre : linguistique et didactique, en présentiel et occasionnellement en complément à distance.</p> <p>Toutes les formations s'appuient sur la plateforme de cours Moodle et sont enrichies par la mise à disposition de documents et d'activités asynchrones.</p> <p>En lien avec les EC de Langues (UE2 – EC 24) les étudiants peuvent choisir l'option de l'UE5 « Enseigner à l'international » (donnant également accès à une préparation au CAPEFE), voire effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de l'UE3.</p> <p>La politique en matière de langues est adossée à celle du Conseil de l'Europe (avec le CECRL et son approche actionnelle en particulier). Les modalités d'enseignement sont en lien avec les certifications officielles en langues et prennent la forme de scénarii fondés sur des situations réalistes autour de thématiques transverses, par exemple débat contradictoire sur des sujets sociétaux. Il s'agit d'une pédagogie par tâches axée sur la communication qui vise à développer des facultés d'adaptation à des contextes langagiers multiples.</p>
<p>Place du numérique</p> <p><i>Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques</i></p>	<p>La formation au numérique est portée par les formateurs du département STIC, par des enseignants disciplinaires et des professionnels de terrain. Elle est structurée en deux EC en M1 et un EC en M2 au sein de l'UE2 « Savoirs transversaux ». Ces formations portent sur la maîtrise des ressources numériques et la prise de conscience des impacts, sur la construction raisonnée d'une identité numérique et sur la préparation aux usages numériques professionnels. Un travail sur l'usage pédagogique contextualisé à la classe est proposé en outre en M2 dans l'UE3 « Expériences professionnelles et analyse réflexive » et articulé avec un stage. Une production de supports multimédia pour la classe est également intégrée en M2 dans l'UE1 Savoirs fondamentaux. L'ensemble de cette formation prend appui sur un référentiel de compétences et prépare à la certification en numérique.</p>
<p>Volume horaire de la formation</p> <p><i>Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type</i></p>	<p>M1 : 521h</p> <p>M2 : 320h</p>
<p>Lieux de la formation</p>	<p>Charleville, Châlons-en-Champagne, Chaumont, Reims, Troyes</p>
<p>Place de la recherche</p> <p><i>Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire</i></p>	<p>Dans la mention Premier degré, l'initiation à la recherche se réalise dans le cadre des UE « Formation à et par la recherche » et de la réalisation d'un « Travail d'Etude et de Recherche » (TER) en M1 base du mémoire de master de M2. Le cadre académique de cette initiation à la recherche est formalisé dans un « Document de cadrage académique des UE recherche du 1^{er} degré » destiné aux étudiants et dans un « Cahier des</p>

dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.

charges des UE recherche 1^{er} degré » destiné aux enseignants. A partir de 2021, cette formation à et par la recherche sera organisée sous forme de « séminaires de recherche » proposés par les équipes des 5 centres de formation, pilotés scientifiquement par un enseignant chercheur ou docteur et encadrés par 2 à 4 enseignants ayant une expérience personnelle de la recherche (mémoire, participation à un groupe de recherche, etc.).

Les thématiques des séminaires de recherche proposés dans chaque centre de formation s'articulent à d'autres unités d'enseignement (formation aux didactiques des disciplines, sociologie et psychologie de l'éducation, analyse du travail enseignant, etc.). La participation à un séminaire de recherche pour les 2 années du master permettra aux étudiants de construire de manière cohérente leur parcours d'initiation à la recherche en relation avec le développement de leurs compétences professionnelles.

L'encadrement de l'initiation à la recherche est collectif en M1 en séminaire de recherche puis il s'individualise en M2 avec l'attribution d'un directeur ou d'une directrice de mémoire, parallèlement à la poursuite des séminaires de recherche.

Dans le cadre de la nouvelle accréditation une innovation pour l'initiation à la recherche résidera dans la création d'un cours en ligne des UE recherche de la mention 1^{er} degré. Cet espace de formation à distance permettra la mise en œuvre de 6 heures de travaux dirigés en enseignement à distance au semestre 2 et réunira un ensemble de ressources que les étudiants pourront mobiliser au rythme de leur propre projet de recherche.

Le cycle de conférences de l'Inspé favorise l'acculturation à la recherche et le développement d'une pratique d'actualisation des connaissances issues de la recherche. Les M1 participent à au moins 2 conférences dans le cadre de leurs heures de formation. Les conférences sont ouvertes aux étudiants de M2.

Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPE

- Équipes de recherche d'adossement du master MEEF (CEREP, C2S).
- Équipes de recherche partenaires du master MEEF (CERHIC, CIRLEP, CRIMEL, CRESTIC).

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.

Stages en M1 : 6 semaines de Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA).

Stages en M2 :

- **Stage en responsabilité au sein de l'Éducation nationale** : Le stage tiers-temps en responsabilité est divisé en un quart temps filé (1 jour par semaine) et trois semaines de stage massé.
- **Stages de pratique accompagnée Éducation nationale**

- **Stages en hors Éducation nationale** : Ces stages sont réservés aux étudiants ne bénéficiant pas d'un stage en responsabilité dans l'éducation nationale.

En M1 ou en M2, un stage en mobilité internationale, pris en compte dans l'évaluation du master, est possible.

Dimension intégrative de l'alternance : Dans l'UE 3, les étudiants disposent de temps de préparation et d'analyse collective des expériences de stage, en tenant compte de la forme du stage (observation, pratique accompagnée, responsabilité) et des objectifs poursuivis (savoirs disciplinaires, polyvalence et transversalité, spécificité d'un public...). Ce travail se fait en collaboration avec les acteurs des terrains de stage, notamment dans le cadre d'espaces collectifs réflexifs (ECR) dans lesquels les étudiants, répartis par petits groupes TP, peuvent partager des expériences rapportées, des situations vécues en stage, pour construire des compétences d'analyse de pratique professionnelle et conceptualiser leur activité d'enseignant dans toutes les facettes du métier. Deux référents (INSPE et terrain) animent et étayent ce travail par groupe. Chaque groupe est hétérogène du point de vue de l'expérience du métier.

Tutorat. Un tutorat mixte est organisé pour accompagner les étudiants en stage en responsabilité dans l'Éducation nationale.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats EAP, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).

2. Modalités de recrutement

Le recrutement s'appuie sur les attendus à l'entrée en master MEEF (JO n° 156 du 07/072019).

Un jury souverain se réunit pour examiner les candidatures. Les candidats à l'entrée en master 1 devront remplir un dossier électronique.

Les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence.

Pour les non titulaires d'un bac +3, il y a possibilité de s'appuyer sur une validation d'acquis de l'expérience (VAE) 13. Sont également utilisées des VA13 (études) pour les titulaires d'une licence professionnelle et autres bac+3.

Dispositif d'aide à la réussite

L'EC de l'UE3 « Accompagnement du parcours de formation » permet à l'étudiant de bénéficier d'une supervision, mise en place pendant les deux années de master, pour l'aider à construire cohérent de réussite. Cet accompagnement sera complété par la mise en place et l'utilisation d'un portfolio de compétences pour les deux années du master (cf. paragraphe « Organisation de la formation »).

Dispositifs A.E.D

L'INSPE est associé au pilotage du dispositif AED avec le rectorat et les représentants d'autres licences de l'URCA. Depuis deux années universitaires l'INSPE accueille dans la licence sciences de l'éducation en L2 et en L3 une vingtaine d'étudiants relevant de ce dispositif. Les premiers

étudiants AED devraient entrer en master MEEF 1er degré à la rentrée de septembre 2021.

3. Passerelles

Pour les étudiants souhaitant se réorienter en M2 vers les métiers de la formation, le parcours CIREF dans la mention PIF propose une offre de formation centrée sur la formation d'adultes.

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Le suivi des compétences se fait grâce à un portfolio de compétences pour les deux années du master.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Évolution des effectifs

Depuis 2017, une baisse fluctuante est à constater, avec un fléchissement sensible à la rentrée 2020, aussi bien en M1 qu'en M2 (pour cette deuxième année, ce chiffre est fortement tributaire du nombre annuel des places au CRPE).

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
M1	181	235	262	314	278	299	292	227
Différentiel		+30%	+11%	+20%	-11%	+8%	-2%	-22%
M2	152	135	247	218	189	146	136	114
M2 NA			67	81	72	78	102	118
total M2	152	135	314	299	261	224	238	232

Analyse des taux de réussite

Le taux d'admis sur inscrits dans l'académie de Reims était de 30 % alors que pour les M1 il est de 59 % et plus de 69% si on regarde les deux populations M1 et M2 non alternants. Par ailleurs plus de 78% des lauréats se sont formés à l'ESPE de Reims.

Qualité de l'insertion et du devenir des étudiants

Les étudiants inscrits dans la mention MEEF premier degré se destinent principalement au métier de professeur des écoles. **Taux de réussite au master**

- Les taux de réussite en M1 sont d'environ 90% en M1 (de 84% pour l'année 2013-2014 à 90% pour l'année 2014-2015)
- Le taux de réussite en M2 sont un peu plus élevés proche de 95% (2014-2015).
- Un suivi des étudiants absents aux cours ou défailants aux examens (n'ayant pas rendu les travaux demandés) est réalisé par les directeurs des études de façon à prévenir les décrochages et les abandons en M1.

La poursuite d'études ne constitue pas une priorité pour les étudiants et notamment l'entrée en doctorat, la formation en master MEEF étant principalement orientée vers le métier de professeur des écoles.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

Statut	Nombre	%
PR (sections : 19 ; 36 et 70)	4	7 %
MCF (sections : 7 ; 9 ; 16 ; 19 ; 22 ; 26 ; 32 ; 68 ; 70 ; 71 et 74)	21	34%
ATER (sections : 19 ; 26 ; 70 et 70/28)	4	7%
PCT / DOCTORANT CONTRACTUEL	4	7%
PRCE/PEPS/PRAG Docteur	7	11%
PRAG	8	12%
PEPS	0	
PLP	2	3%
PRCE	7	11%
PREC	5	8%
Total	62	100%

26 Agents en délégation rectorale

Fonctionnement

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique

Le cahier des charges voté par les conseils de l'INSPE précise les différentes responsabilités : responsable de mention, de parcours, d'année, directeur des études, responsable d'EC et d'UE, coordinateur de stages, responsable de département (langues, EPS, Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication (STIC), arts, français, sciences, histoire-géographie).

Enfin, en raison de l'implantation multisites de la mention MEEF 1er degré et de l'importance de ses effectifs, ainsi que de la dimension transversale à différentes mentions de certaines UE (notamment l'UE 2 Savoirs transversaux et l'UE 5 Contextualisations et exercice du métier), des missions de coordination ont été mises en place. Leur cahier des charges a été élaboré avec les acteurs concernés et voté par les conseils de l'INSPE.

- Une responsabilité de parcours MEEF 1er degré assurant la coordination de la mise en œuvre de la formation au niveau académique.
- Des directeurs d'études chargés de la mise en œuvre de la formation et des relations avec les étudiants au niveau des différents sites.
- Une coordinatrice pédagogique académique des UE Recherche ainsi que des référents de site.
- Un coordonnateur des UE Savoirs transversaux pour les mentions MEEF 1er degré, 2nd degré et EE.
- Une chargée de mission Mobilité Internationale des Étudiants.

Modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants

Trois journées institutionnelles rassemblant l'ensemble des formateurs sont organisées en août, novembre, mars ou avril. Ces réunions visent à optimiser la conception et la mise en œuvre de la formation. Elles sont parfois thématiques, par exemple une journée consacrée à la formation et par la recherche.

Les équipes pédagogiques et les départements se réunissent une fois par semestre minimum ou plus en fonction des questions à traiter.

Des groupes de travail thématique (tutorat mixte, formation continue, établissement lieu de formation, etc.) associant les partenaires concernés notamment les services académiques font des propositions de façon à assurer une cohérence entre les différentes mentions.

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE

L'INSPE de l'académie de Reims en partenariat avec l'INSPE de l'académie de Strasbourg proposera à compter de la rentrée de septembre 2021 un DIU « enseigner à l'international ».

Internationalisation de la formation

Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.

Dans le cadre du développement de l'espace éducatif européen et plus généralement international, l'INSPE de l'Académie Reims poursuit une ouverture internationale, en cohérence avec la politique développée dans ce domaine par l'URCA. Ainsi, une option de 80h répartie sur les trois premiers semestres du master sera proposée aux étudiants.

Pour cela, nous nous appuyons sur une expertise développée grâce à la présence d'EC d'éducation comparée dans les accréditations précédentes, mais aussi sur notre investissement dans la mise en œuvre de l'expérimentation du CAPEFE.

Les partenariats internationaux permettent de développer de la mobilité d'études ou de la mobilité de stage. Le décalage des concours en fin de M2 permettra plus facilement d'envisager des mobilités de semestre en Master 1, et cela dans le cadre d'un continuum grâce auquel les différents projets de mobilités pourront être construits dès la licence Sciences de l'éducation.

Mobilités d'études

L'université de Koblenz-Landau, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université Pédagogique de Nabjerejnye Tchelny en Fédération de Russie sont des partenaires de mobilités d'études (entrantes et sortantes). L'INSPE et la faculté d'éducation de l'université de Grenade viennent de signer un accord de partenariat. Un partenariat est en exploration (Institut Sorbonne

Kazhakstan), en vue d'offrir une offre plus conséquente de mobilité sur des semestres complets.

Mobilités de stages

Ce dispositif permet d'effectuer des stages de 2 à 4 semaines, rentrant en compte dans l'évaluation du Master.

L'INSPE de l'Académie de Reims est lié par convention avec plusieurs universités partenaires. Ces partenariats permettent des échanges dans le cadre des mobilités de stage :

- Allemagne : Université de Koblenz-Landau (faculté d'éducation)
- Canada : UQAT au Québec (faculté d'éducation)
- Russie : Université d'Orel
- Russie : Université pédagogique de Nabjerejnye Tchelny, République du Tatarstan
- Angleterre : Newman University College (Birmingham)
- Cuba : Université des sciences pédagogiques de Pinar del Rio
- Espagne : université de Grenade (faculté d'éducation)
- Roumanie : Université de Suceava
- États-Unis : Middle Georgia State University - Macon

Enfin, des initiatives personnelles d'étudiants qui envisagent des stages dans des établissements étrangers (écoles ou lieux de formation) de leurs choix sont systématiquement étudiées, avec réponse positive lorsqu'il y a recevabilité du projet et éligibilité du lieu d'accueil.

Autres partenariats internationaux :

L'INSPE de l'Académie de Reims attache de l'importance au contexte géographique lié à sa situation. Ainsi, un partenariat « naturel » avec la Belgique et les Hautes écoles de Namur, de Mons et de Hainaut qui explique l'appellation « Ardennes » au pluriel, l'Ardenne française accueillant le campus universitaire Sup Ardenne dont fait partie l'INSPE. Ce partenariat prend la forme de séminaire de recherche et de formation autour des « pratiques d'évaluation de la formation » et du « suivi des étudiants », des échanges autour de la mastérisation impliquant à moyen terme des mobilités de personnels (formateurs, agents administratifs, responsables de scolarité, responsables de stage...) et dans un second axe, une mobilité des étudiants dans des dispositifs tel que ERASMUS+

En outre, le parcours Conception, Interventions et Recherche en Éducation et Formation (CIREF), dans la mention MEEF PIF est le support pour la mise en œuvre de deux diplômes de master en

partenariat international, formation et développement professionnel dans le cadre du programme PREFALC (Programme Régional France Amérique Latine Caraïbes).

Consortium franco-allemand :

Dans le cadre du réseau des INSPE et suite à une demande de la DREIC, l'INSPE de l'académie de Reims s'engage avec trois autres INSPE (Strasbourg ; Caen ; Aix-Marseille) dans la création à titre expérimental d'un consortium franco-allemand visant le développement de la mobilité des étudiants inscrits dans les masters MEEF et la formation en partenariat international des enseignants. Ce projet doit déboucher à terme sur une réponse à un appel à manifestation d'intérêt pour la création de « teachers Academy » au niveau européen.

MENTION MEEF 2nd degré

La mention est structurée en 6 parcours (Sciences, Économie-gestion sciences sociales, Lettres littérature et civilisation étrangères, Histoire-géographie, STAPS et Documentation/IDEMIH). Certains parcours comprennent des options comme le parcours Sciences par exemple qui comprend 3 options (mathématiques, SVT et Physique-Chimie). Seules les fiches présentant les parcours sont insérées ci-dessous.

Master MEEF Mention MEEF 2nd degré parcours Sciences Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Parcours Sciences de la mention de master MEEF 2 nd degré de l'Inspé de Reims
Objectifs professionnels	<i>A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale</i>
Organisation de la formation	<p>Le parcours sciences se décline en 3 options : Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre et Physique-Chimie. Dans la maquette de formation l'UE 1 est principalement destinée à renforcer les connaissances disciplinaires et à initier à la didactique de la discipline. L'UE 2 est une unité d'enseignement de tronc commun avec les langues vivantes, l'enseignement du numérique, la connaissance du système éducatif et du public (école inclusive, accueil des élèves à besoins particuliers...). La majorité des heures est mutualisée au niveau de la mention et certaines parties spécifiques se feront au niveau du parcours ou de l'option (voir code couleur sur la maquette associée).</p> <p>L'UE3 concerne les stages, l'analyse réflexive et la mise en place des gestes professionnels. Dans l'UE 4 est traité la formation à et par la recherche. Pour terminer l'UE5 propose des options au choix (enseigner à l'international, grands défis de l'école, renforcement disciplinaire, ...).</p>
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> <i>présentiel</i> <input type="checkbox"/> <i>enseignements à distance</i> <input type="checkbox"/> <i>hybride</i> <input type="checkbox"/> <i>apprentissage</i> <input type="checkbox"/> <i>formation continue</i>
Formation en langue(s)	15h prévues au 1 ^{er} semestre du M1 et 10h au 1 ^{er} semestre de M2
Place du numérique	Une formation au numérique visant à préparer la certification, est située dans l'UE 2 et mutualisée sur la mention 2D. En complément une formation à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement est proposée au niveau des options dans l'UE5. Les outils numériques dans le cadre de l'enseignement sont également travaillés dans l'UE 1 et l'UE 3 sans affichage particulier.
Volume horaire de la formation	Les volumes horaires varient suivant les options : Mathématiques : 807h – 501 h en M1 et 306 h en M2 SVT : 856h – 547 h en M1 et 309h en M2 PC : 846h – 546h en M1 et 300h en M2
Lieux de la formation	La formation est co-portée entre l'Inspé de Reims et l'UFR SEN de l'URCA. Les enseignements se déroulent sur les deux sites.
Place de la recherche	La formation à et par la recherche est assurée en grande partie par l'Inspé spécialisés dans le recherche en éducation. L'initiation à la recherche est progressive durant le cursus, mutualisée en partie au niveau des parcours puis au niveau des options. Le premier semestre permet de découvrir la recherche en éducation, le second semestre se concentre sur la recherche d'une thématique en vue du mémoire et

Place des stages et organisation de l'alternance

sur les méthodes de recherche et d'exploitation d'une bibliographie scientifique. En seconde année, l'accent est mis sur l'aide à la rédaction du mémoire, avec notamment la mise ne place de séminaires de recherche.

M1 : Suite aux documents de cadrage les stages seront organisés de la façon suivante, 6 semaines en M1 massées ou filées selon les disciplines et en accord avec les services académiques. Ces stages auront lieu en collège et en lycée et, dans la mesure du possible, dans différents types d'établissements (urbain ou non, REP ou non, ...).

M2 : Un stage éducation nationale à tiers temps en responsabilité sera organisé en fonction des capacités proposées par les services académiques. Les modalités de l'alternance suivront les consignes ministérielles et pourront prendre plusieurs formes, suivant les disciplines et les possibilités académiques : stage filé dans un unique établissement, stage « en binôme » avec échange de lieu de stage entre les deux binômes à l'issue du semestre. Les stages filés se dérouleront le lundi et le vendredi.

Un stage éducation nationale de pratique accompagnée sera possible Si l'étudiant le souhaite, il aura la possibilité d'effectuer un stage hors éducation nationale d'une durée de 12 semaines massées ou de 6h par semaine en filé.

En M1 comme en M2 possibilité de mobilités à l'étranger

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement se fait via une commission mise en place au niveau de la mention, ressemblant des représentants de tous les parcours. Les dossiers sont étudiés préalablement par l'équipe pédagogique de chaque parcours ou option.

Les étudiants bénéficiant d'un contrat AED pourront le conserver en M1 MEEF. Un travail avec les services académiques et les responsables du parcours ou de l'option permettront d'adapter au mieux son emploi du temps.

Suivi de l'acquisition de compétences

L'Inspé mettra en place un portfolio numérique qui permettra aux enseignants de la formation de valider au fur et à mesure les compétences acquises par les étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
M1	155	156	182
M2 A	56	58	37
M2 NA	79	63	89

Les étudiants du master MEEF 2nd degré se destinent aux métiers d'enseignants ou de professeur documentaliste.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'Inspé et de l'UFR SEN, d'enseignants du secondaire en demi-décharge rectorale, d'IA-IPR et de formateurs académiques.

Option Mathématiques :
BOUZOUINA Abdelkader – MCF 25^e
DI MENZA Laurent – PR 26^e
GEORGES Joëlle – Formatrice académique
HAJOUAI Karima – Formatrice académique
IACONELLI Odette – Formatrice académique
JAGER Lisette – MCF 25^e
KHODJA Mohamed – MCF 25^e
LEMAITRE Isabelle – Formatrice académique
MANSUY Anthony – Agrégé

NINET Alain – MCF 25^e
PEDON Emmanuel – MCF 25^e
PERLOT Olivier – PRAG
POLLANTRU Katia : ½ DR
RAOUX Thierry – MCF 26^e
SABRA Hussein : MCF 26^e

Option Physique-Chimie :
REGALIA Laurence – MCF 30^e
HUOT Jean-François – MCF 32^e
LIDON Isabelle – PRAG
MAUREL Thierry - MCF 63^e
RONDOT Sébastien – MCF 28^e
BODNAR Jean-Luc MCF 62^e
FRICOTTEAUX Patrick - MCF 31^e
DUPONT Laurent – PR 31^e
BOHR Frédéric –PR 31^e
EL HAGE Suzane – MCF 28^e
MUZARD Murielle – MDC 31
GATEL Marie – PRAG

Option SVT:
ANDRE Aurore PRAG
ARNOULT Fabrice MCF
BETOULLE Stéphane MCF, HDR
BOURRACHOT Delphine 1/2 DR
CIESLAK Thomas 1/2 DR
COURAGEOT Marie-Pierre MCF
CROUZET Jérôme MCF
DARGENT Franck PRAG
DEDIEU Laurence MCF
DEDOURGE-GEFFARD Odile MCF
FRONTEAU Gille MCF
GAINVORS Angélique MCF
GOGNIE Sabine MCF
GOMMEAUX Maxime MCF
HEMMERLING Yann VAC
KESTELOOT Pascale VAC
LAPORTE Philippe PRAG
LARROQUE Christophe MCF, HDR
MAINSANT Isabelle 1/2 DR
MARIN Béatrice PR
NOIRET Cécile VAC
PAGNIER Grégoire VAC
PARIS Séverine MCF, HDR

Fonctionnement

Tous les ans (généralement mai ou juin), le conseil de Perfectionnement de la mention 2D se réunit en présence de représentants de la formation, d'étudiants, d'anciens étudiants et de personnalités extérieures. A l'issue du conseil, un compte-rendu est envoyé à toutes les équipes pédagogiques qui, le cas échéant, proposent des adaptations.

Les équipes pédagogiques se réunissent également en début d'année pour discuter de la mise en place des enseignements. Ces conseils de perfectionnement doivent donner lieu à des améliorations de fonctionnement s'il y a lieu.

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE	
Internationalisation de la formation	<i>Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.</i> Voir dossier volet internationalisation du projet INSPE

Master MEEF – Mention MEEF 2nd degré parcours Lettres et Langues

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Parcours Lettres & Langues de la mention de master MEEF 2D de l'Inspé de Reims
Objectifs professionnels	Le débouché principal et prioritaire de la formation est l'enseignement dans le secondaire.
Organisation de la formation	<p>Le parcours Lettres & Langues se décline en 4 options : Lettres modernes et Lettres Classiques, dont les cours sont presque entièrement mutualisés, Anglais et Espagnol. Dans la maquette de formation, l'UE 1 est principalement destinée à renforcer les connaissances disciplinaires et à initier à la didactique de la discipline. L'UE 2 est une unité d'enseignement de tronc commun avec les langues vivantes (pour les options Lettres Modernes et Lettres Classiques), l'enseignement du numérique, la connaissance du système éducatif et du public (école inclusive, accueil des élèves à besoins particuliers...). La majorité des heures est mutualisée au niveau de la mention et certaines parties spécifiques se feront au niveau du parcours ou de l'option (voir code couleur sur la maquette associée).</p> <p>L'UE3 concerne les stages, l'analyse réflexive et la mise en place des gestes professionnels. Dans l'UE 4 est traité la formation à et par la recherche. Pour terminer l'UE5 propose des options au choix (enseigner à l'international, grands défis de l'école, renforcement disciplinaire).</p>
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> <i>présentiel</i> <input type="checkbox"/> <i>enseignements à distance</i> <input type="checkbox"/> <i>hybride</i> <input type="checkbox"/> <i>apprentissage</i> <input type="checkbox"/> <i>formation continue</i>
Formation en langue(s)	15h prévues au 1 ^{er} semestre du M1 et 10h au 1 ^{er} semestre de M2 pour les étudiants en Lettres ; pour les étudiants en Anglais et en Espagnol, la formation en langue relève de la formation disciplinaire.
Place du numérique	<p>Une formation au numérique visant à préparer la certification, est située dans l'UE 2 et mutualisée sur la mention 2D. En complément une formation à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement est proposée au niveau de l'UE 1.</p> <p>Les outils numériques dans le cadre de l'enseignement sont également travaillés dans l'UE 3 et dans le cadre de la recherche dans l'UE 4 sans affichage particulier.</p>
Volume horaire de la formation	<p>Les volumes horaires varient suivant les options :</p> <p>Lettres (Modernes ou Classiques) : 510h en M1 et 315 en M2 Anglais : 521h en M1 et 314 en M2 Espagnol : 519h en M1 et 3066 en M2</p>
Lieux de la formation	La formation est co-portée entre l'Inspé de Reims et l'UFR LSH de l'URCA. Les enseignements se déroulent sur les deux sites.
Place de la recherche	La formation à et par la recherche est progressive durant le

curus : le premier semestre permet de découvrir la recherche disciplinaire et d'envisager la mise à profit des connaissances dans un contexte scolaire, le second semestre se concentre sur la recherche d'une thématique et la problématisation en vue du mémoire ainsi que sur les méthodes de recherche et d'exploitation d'une bibliographie. En seconde année, l'accent est mis sur l'aide à la rédaction et à la soutenance du mémoire, avec de possibles expérimentations en classe lors d'un stage en situation.

Place des stages et organisation de l'alternance

Suite aux documents de cadrage les stages seront organisés de la façon suivante, 6 semaines en M1 massées ou filées selon les disciplines et en accord avec les services académiques. Ces stages auront lieu en collège et en lycée et, dans la mesure du possible, dans différents types d'établissements (urbain ou non, REP ou non, etc.).

En M2 un stage en tiers-temps sera organisé en fonction des capacités proposées par les services académiques. Les modalités de l'alternance suivront les consignes ministérielles et pourront prendre plusieurs formes, suivant les disciplines et les possibilités académiques : stage filé dans un unique établissement, stage « en binôme » avec échange de lieu de stage entre les deux membres du binôme à l'issue du semestre. Les stages filés se dérouleront le lundi et le vendredi.

Si l'étudiant le souhaite, il aura la possibilité d'effectuer un stage hors éducation nationale d'une durée de 12 semaines massées ou de 6h par semaine en filé.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement se fait via une commission mise en place au niveau de la mention, ressemblant des représentants de tous les parcours. Les dossiers sont étudiés préalablement par l'équipe pédagogique de chaque parcours ou option.

Les étudiants bénéficiant d'un contrat EAP pourront le conserver en M1 MEEF. Un travail avec les services académiques et les responsables du parcours ou de l'option permettront d'adapter au mieux son emploi du temps.

Suivi de l'acquisition de compétences

L'Inspé mettra en place un portfolio numérique qui permettra aux enseignants de la formation de valider au fur et à mesure les compétences acquises par les étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
M1	54	40	44
M2 A	22	31	19
M2NA	21	21	26

Les étudiants du master MEEF 2nd degré se destinent aux métiers d'enseignants.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de lectrices anglophones et hispanophones de l'Inspé et de l'UFR LSH, d'enseignants du secondaire (en demi-décharge rectorale ou non), d'IA-IPR et de formateurs académiques.

Fonctionnement

Tous les ans (généralement mai ou juin), le conseil de perfectionnement de la mention second degré se réunit en présence de représentants de la formation, d'étudiants, d'anciens étudiants et de personnalités extérieures. A l'issue du conseil, un compte rendu est envoyé à toutes les équipes pédagogiques qui, le cas échéant, proposent des adaptations.

Les équipes pédagogiques se réunissent également en début d'année pour discuter de la mise en place des enseignements. Ces conseils de perfectionnement doivent donner lieu à des améliorations de

<p>Partenariats</p>	<p>fonctionnement s'il y a lieu.</p>
<p>Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE</p>	
<p>Internationalisation de la formation</p>	<p>La formation est dense et en lien étroit avec l'Éducation Nationale française, ce qui la rend peu propice aux échanges prolongés à l'international pendant le temps de la formation lui-même. En revanche, de nombreux étudiants d'anglais ou d'espagnol choisissent d'effectuer une mobilité internationale (ERASMUS+ ou assistantat en particulier) avant l'entrée en Master et ce critère est valorisé dans le recrutement. En outre, la formation accueille chaque année quelques étudiants d'origine étrangère et propose une option « enseigner à l'international » (UE 5).</p>

Master MEEF Mention MEEF 2nd degré parcours IDEMIH

Présentation de la formation

<p>Intitulés des parcours types de formation</p>	<p>Parcours IDEMIH</p> <p>Information-Documentation-EMI,</p> <p>Intelligence collective pour les Métiers de l'Humain,</p>
<p>Objectifs professionnels</p>	<p><i>A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale</i></p> <p>Dans le cadre de ce parcours de Master MEEF, il s'agit de développer l'efficacité réflexive en interrogeant des approches scientifiques évolutives et des domaines professionnels émergents, de donner du sens à de nouvelles pratiques, de nouveaux usages et apprentissages.</p> <p>Dans une approche humaniste et critique, ce diplôme interroge les pratiques professionnelles, didactiques et sociétales avec de l'information-documentation et du numérique, dans les métiers de l'humain comme dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la médiation et de l'encadrement.</p> <p>Ainsi, au-delà des missions du « Professeur documentaliste », la formation IDEMIH vise à développer des compétences professionnelles en matière d'accompagnement exigeant une pratique réflexive, analytique et évolutive avec les outils conceptuels et techniques.</p> <p>Elle aborde les médiations humaines, technologiques, numériques et culturelles (informacy literacy, document literacy, media literacy, digital literacy) dans des situations d'accompagnement et de formation initiale tout au long de la vie.</p> <p>Le Master questionne également l'appréhension de nouveaux espaces, dispositifs et territoires du Savoir, en tenant compte des contextes de médiation : privé, collectif, public, espace infini du web.</p> <p>Il pourra intéresser également les acteurs de la formation continue inscrits dans un parcours de développement professionnel.</p> <p>Enfin, ce Parcours offre une ouverture à des compétences professionnelles</p>

développées au sein de métiers déjà existants ou émergents. Cela peut concerner différentes professions de la médiation scientifique, culturelle et numérique ; ou d'autres en devenir, avec ici une focale clairement orientée vers la formation, l'accompagnement et la recherche (organisations apprenantes), tels que « knowledge manager », « architecte de l'information », « cyberdocumentaliste », voire « gestionnaire de projets open data », « manager e-reputation »...

Organisation de la formation

Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.

Le parcours IDEMIH propose une formation et une professionnalisation développant des compétences pouvant être réinvesties dans différents métiers de l'humain.

Il est néanmoins structuré en une seule entité et ne propose pas à ce stade différentes options.

La maquette de formation est établie sur la base commune du modèle 2D à savoir 5 UE composés d'EC spécifiques au Parcours pour une majorité d'entre eux :

- L'UE_1 doit permettre d'intégrer et de renforcer les connaissances disciplinaires en Information-Documentation et EMI, de s'initier à la didactique de la discipline.

Ce parcours propose ainsi une compréhension des épistémologies des disciplines et des pratiques qui nourrissent le projet dans une dimension multi-référentielle : sciences de l'éducation et de la formation et ses didactiques, sciences de l'information et de la communication, pratiques collaboratives et collectives, médiations humaines et techniques.

- L'UE_2 correspond à une unité d'enseignement de « Tronc Commun » intégrant : la formation au numérique (compétences spécifiques et communes, certification institutionnelle, voir éléments plus bas) ; l'enseignement des langues vivantes ; la connaissance du système éducatif et des publics (école inclusive, accueil des élèves à besoins particuliers...).

Il est à noter que la majorité des heures est mutualisée au niveau de la Mention 2D. Toutefois, certains enseignements spécifiques se feront au niveau du Parcours/Option (cf. codes couleur sur la maquette associée). Cela vaut pour IDEMIH comme pour les autres parcours de la Mention 2D.

- L'UE_3 concerne les stages et leur accompagnement, l'analyse réflexive ainsi que la mise en place des gestes professionnels (voir développements plus bas).

- L'UE_4 se focalise sur la formation à et par la recherche (voir éléments plus bas), même si cette dernière est, bien entendu, convoquée à différentes autres étapes et UE/EC du Parcours IDEMIH.

- L'UE_5 propose des options au choix (enseigner à l'international, grands défis de l'école...) et dans le cadre d'IDEMIH un renforcement disciplinaire autour du « Traitement du document et de l'information pour la formation de l'esprit critique et de pratiques réflexives ».

Cette option disciplinaire est déclinée en différentes approches qui seront développées du S1 au S4. L'ouverture aux publics, aux

problématiques et professions autres que celle de Professeur-documentaliste, sera traitée plus particulièrement au S4 (mais pas uniquement) à travers l'option : « Métiers des médiations humaines, technologiques, numériques et culturelles dans des situations d'accompagnement et de formation initiale tout au long de la vie ».

Modalités d'enseignement

présentiel enseignements à distance hybride
 apprentissage formation continue

Dans ce nouveau Parcours nous avons renforcé un fonctionnement sous forme d'hybridation, c'est-à-dire qui associe des interventions en présentiel, à distance, en alternance et qui intègrent, de ce fait, des pratiques info-documentaires, de médiation et numériques.

Principales modalités :

- un enseignement en présentiel (site de Reims),
- un enseignement en distanciel synchrone (sites académiques distants de Châlons, Charleville Mézières, Troyes et Chaumont), ce qui constitue une forme de co-modalité à travers une classe virtuelle synchrone en utilisant le dispositif en visio-conférence interne à l'URCA/Inspé.
- un enseignement et accompagnement en distanciel asynchrone (plateforme FOAD).

La modalité de travail générale respectée durant l'année repose sur les principes suivants :

- Des rencontres physiques, tous sites confondus, avec les étudiants inscrits.
- Une offre de CM avec une quotité en présentiel, par visio et à distance asynchrone (FOAD : contenus, activités et suivi en ligne) pour les étudiants ; Flipped classroom...

Ainsi notre dispositif développe, sur la base de l'expérience des années précédentes, une forme d'hybridation à double niveau : visios en présentiel vers les autres centres (avec des groupes d'étudiantes réduits), plages FOAD à la suite des présentiels pour une majorité d'EC disciplinaires.

Chaque CM pour chaque EC est suivi d'un TD, pour certaines séances en présentiel, pour d'autres à distance.

Nous continuerons à développer des compétences d'accompagnement individualisé auprès de nos étudiants ; les ressources numériques ainsi que les pratiques de recherche de ces ressources sont inhérentes à nos interventions.

Nous mettons en œuvre des modalités pédagogiques et didactiques pour développer de la formation professionnelle : recours aux médias en lien avec des situations professionnelles de référence, analyse de pratiques, Feedback, Webséminaires...

Formation en langue(s)

Tronc commun :

- 15h prévues au 1er semestre du M1
- 10h au 1er semestre de M2

Place du numérique

Formation des étudiants aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement ; évolution des pratiques pédagogiques.

La formation et la réflexion en lien avec la littératie numérique et l'EMI sont

<p>Volume horaire de la formation</p>	<p>intégrées de façon élargie au sein de la maquette du Parcours IDEMIH. D'une part dans le cadre d'EC mutualisés au S1, S2 et S3 (UE2 – Mention 2D) et organisés par le Département STIC de l'Inspé de Reims permettant de répondre aux attendus du développement et de la certification des compétences numériques des futurs professionnels ; D'autre part, dans le cadre des EC disciplinaires (UE1, UE3 et UE4) et optionnels (UE5) qui proposent tous une articulation forte aux problématiques issues des humanités numériques, à l'innovation pédagogique et didactique, aux questionnements des pratiques et à la formation aux usages des outils numériques dans le cadre d'activités de formation, d'enseignement et d'accompagnement.</p> <p><i>Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.</i> La formation M1 et M2 IDEMIH (comprenant les EC disciplinaires, de préparation et de suivi des stages, d'initiation à la recherche ainsi que le tronc commun) respecte les contraintes initiales (maquette 2D) et s'inscrit dans un total de 800 heures.</p> <p>La répartition est la suivante : M1 (S1 + S2) : 498h M2 (S3 + S4) : 302h</p> <p>Les volumes horaires sont présentés de façon détaillée dans la maquette (tableaux S1 à S4) jointe au dossier (fichier excel).</p>
<p>Lieux de la formation</p>	<p>Le Parcours IDEMIH est localisé sur le site Inspé de Reims (centre de formation) mais du fait de l'étendue de l'Académie de Reims, les cours sont proposés simultanément aux étudiants de M1 et M2 sur les sites distants de l'Inspé (distanciel synchrone), à savoir : Châlons, Charleville Mézières, Troyes et Chaumont en fonction des inscriptions et des demandes des étudiants. Par ailleurs, une plateforme FOAD permet un accompagnement collectif et personnalisé à distance (synchrone et asynchrone).</p> <p>Si un tel dispositif, de même qu'une pluralité des lieux et des espaces de formation, existaient depuis quelques années déjà dans le cadre du parcours de « Master MEEF Documentation », constituant d'ailleurs une spécificité au sein de l'Inspé de Reims, une réflexion a pu être menée et des améliorations proposées, tenant compte de l'évolution des contextes, des pratiques et des conditions de formation.</p> <p>Dans le même esprit, l'expérience de la gestion complexe du fait de la pandémie, ainsi que les adaptations et les nécessaires innovations qui ont caractérisé l'année 2020, participent à cet enrichissement.</p> <p>Le nouveau Master IDEMIH pourra sans aucun doute profiter pleinement de ces avancées.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p><i>Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.</i></p> <p>L'articulation du Master IDEMIH aux activités de recherche peut se décliner selon différentes approches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tout d'abord sur un plan structurel, avec l'identification d'une UE_4 dédiée à « l'initiation à la recherche ». Celle-ci est répartie sur les 4 semestres de M1/M2 et intègre une progression claire : <ul style="list-style-type: none"> o S1 : « Entrer dans le TER vers la production du mémoire / D'un centre d'intérêt vers un projet de TER » o S2 : « Borner un objet et constituer la revue de littérature » o S3 : « Produire une écriture distanciée, analytique et

réflexive »

○ S4 : « Préparation à l'oral de soutenance »

- D'autre part en tenant des défis principaux relevés par ce parcours :
 - *Un défi sociétal* : un des enjeux au sein du champ scientifique de la didactique de l'information-documentation est de contribuer à accompagner les citoyens à construire une conscience critique de l'information. Il est primordial d'accompagner le citoyen à se former aux moyens d'analyse de l'information dans le contexte récent d'accroissement exponentiel des données numériques (open, big data, données de masse) ainsi qu'à l'appropriation de l'information, pour en avoir une approche distanciée, anticipée, conceptualisée. Ces démarches pouvant aussi permettre d'aborder des méthodes d'analyse quantitative et qualitatives des données extraites du web, des réseaux sociaux, de leur exploration.
 - *Un défi d'intelligence avec des enjeux théoriques articulés aux pratiques* : il s'agit ici de tenir compte de l'évolution de la pensée, des modèles, des idées, des concepts pour permettre des formes d'innovation dans les organisations. Nous investirons de nouveaux paradigmes professionnels (par exemple : efficacité réflexive, compétences imbriquées, distance de professionnalité, captations didactiques), de nouvelles formes de constructions de savoirs et de dispositifs articulés à la recherche et aux pratiques professionnelles réelles. Il s'agit également d'apprendre à mener une réflexion autour de problématiques éthiques et techniques de l'accès aux données : leur recueil, leur traitement, leur stockage, leur référencement, leur diffusion et leur impact sur des dispositifs.

Dans le cadre des EC Recherche, des séminaires pourront être proposés aux étudiants en lien avec les activités du Laboratoire CEREP sur les sites Farman et Croix Rouge (URCA) : JE, séminaires, voire participation à des projets.

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.

Les expériences professionnelles au cours des stages sont très variées. Nous distinguerons les temps de préparation des stages, les temps de mise en œuvre en stages et les temps d'analyse de pratiques, des activités en lien avec les stages.

Nous formerons à la construction d'une professionnalité avec le « réel des pratiques », de « l'activité », « du faire » avec l'existant, en « entrant dans la logique de l'Autre », en respectant une forme de temporalité didactique... liée à l'alternance.

C'est-à-dire que nous allons accompagner le passage de la production d'une réflexion à de la réflexivité et une efficacité réflexive et professionnelle.

En première année, il s'agira de se familiariser avec les terrains de stages et d'apprendre à caractériser des situations de travail en lien avec la profession.

Il s'agira d'apprendre aussi à décrire le vécu en lien avec une pratique, une activité et un contexte, de mettre en mot et par écrit l'une d'entre elle pour appréhender la façon de travailler.

Ce sera l'occasion de capitaliser collectivement des pratiques, des expériences, des activités puis de sélectionner des situations précises pour les travailler en profondeur.

En deuxième année, nous utiliserons les didactiques (professionnelle, clinique, et celle de l'information-documentation) pour développer la professionnalité des acteurs. Avec la didactique professionnelle nous rendrons visible ce qui se joue dans les activités professionnelles et nous

travaillerons les moments où une situation de travail devient une situation d'apprentissage. Nous analyserons ce qui se joue du point de vue des apprentissages dans l'activité, pour les acteurs dans des situations mobilisatrices de travail, dans des contextes et des organisations divers.

Un dispositif commun aux différentes mentions Master de l'Inspé de Reims est mis en place concernant le tutorat mixte et l'évaluation.

Au plan organisationnel, les stages en établissement reposent sur les éléments de cadrage nationaux publiés en novembre 2020 et pour IDEMIH, sur la définition des services spécifiques aux professeurs-documentalistes :

« Pour les alternants de la discipline Documentation, le service du contractuel alternant se déroule à raison de 12 heures hebdomadaires, dont 10 heures consacrées au service d'information et de documentation et 2 heures aux relations avec l'extérieur. Si l'organisation est exclusivement massée, le service s'effectue sur 12 semaines sur la durée du contrat ».

Collèges et lycées constitueront les principaux lieux de stages en favorisant, dans la mesure du possible, différents types d'établissements.

En M1 : périodes massées en priorité (observation, pratique accompagnée), éventuellement filées.

En M2 : « Le temps de service des alternants positionnés sur des fonctions de professeur correspond à un tiers de l'obligation réglementaire de service... ».

Le stage sera organisé en fonction des capacités (berceaux d'alternance) proposées par les services académiques.

Modalités et formes de l'alternance issues des consignes ministérielles :

« Ce temps de service peut s'organiser de manière filée sur l'ensemble de l'année scolaire ou de façon massée sur différentes périodes. Une modalité mariant progressivement stage massé et filé est également possible ».

Par ailleurs, la spécificité du Parcours IDEMIH qui favorise aussi le développement de perspectives professionnelles en marge de l'EN, permettra par ailleurs d'effectuer un stage au sein d'organismes et d'établissements publics / privés hors éducation nationale et ce, en fonction des demandes des futurs étudiants (semaines massées ou stage filé).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats EAP, passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).

En amont de l'actuel parcours, dès 2019-2020, nous avons commencé à développer des modules de sensibilisation en Licence de Sciences de l'éducation et de la formation, en deuxième année, et en Licence de sciences de l'éducation et de la formation de troisième année dans les parcours de préprofessionnalisation, en lien notamment avec les entrées sur les usages du numérique et de l'information.

Nous avons proposé une sensibilisation à différentes notions et problématiques (par ex., identité numérique, fake news et démarches de vérification des faits / fact-checking). Nous allons continuer à développer d'autres formes de sensibilisations avec plusieurs composantes universitaires en SHS.

Pour ce qui est du recrutement des cohortes M1 et M2, une commission spécifique est mise en place au niveau de la Mention, impliquant les responsables et/ou représentants de l'ensemble des parcours et ce, en lien avec le Service de la Scolarité. Une pré-commission interne au Parcours

IDEMIH doit permettre un premier traitement des dossiers de candidature, par les responsables du parcours et, si besoin, par d'autres membres de l'équipe pédagogique.

Du fait du contexte local et national, à savoir un nombre limité de postes de professeurs-documentalistes proposés au concours, l'absence au plan académique (Académie de Reims - URCA) d'une filière spécifique en Information-Communication pouvant permettre une sensibilisation disciplinaire des étudiants dès les années de Licence, la spécificité et l'élargissement des compétences et des domaines professionnels proposés par le nouveau Parcours IDEMIH constitue sans aucun doute un élément moteur et un facteur supplémentaire d'intérêt et de réussite.

Le fait de bénéficier d'un contrat EAP sera pris en compte en M1 MEEF. Il conviendra d'adapter les différents EDT autant que cela est possible (dialogue entre les services académiques et les responsables du parcours IDEMIH).

Notons que le dispositif hybride (présentiel, distanciel, FOAD) et multisites propre à ce Parcours, devrait permettre une adaptation facilitée.

Suivi de l'acquisition de compétences

L'Inspé dispose depuis plusieurs années d'un ePortfolio (CBI) associant différents référentiels de compétences (professionnel, disciplinaire et numérique) ; celui-ci devrait évoluer rapidement sur un plan fonctionnel et technologique afin de pouvoir être associé plus directement aux attendus de la formation, aux espaces en ligne mis à disposition des étudiants (plateforme Moodle et autres) mais également de pouvoir s'adapter aux nouveaux référentiels issus de la réforme en cours et ce, afin d'accompagner, d'évaluer et de certifier les compétences développées par les étudiants et futurs professionnels. D'autres innovations en ce sens sont en projet ou en cours de développement.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

Les effectifs prévisionnels sont limités à 30 étudiants. Les contraintes locales et nationales ont déjà été exposées dans le paragraphe « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite » ainsi que la réponse spécifique IDEMIH :

- Ouverture à d'autres perspectives et compétences professionnelles,
- Volonté de recrutement de différents publics : non seulement les étudiants préparant le CAPES de Documentation mais également des professionnels en poste dans le cadre de la formation continue, ou encore élargissement aux compétences des métiers de la médiation et émergents

Par ailleurs, le Parcours IDEMIH sera rattaché au laboratoire Cérep (Unité de recherche 4692) et donnera la possibilité de poursuivre une thèse de doctorat ou en contrat CIFRE.

Des démarches seront effectuées en amont du Parcours afin d'accroître progressivement les effectifs, d'élargir les origines disciplinaires des étudiants (auprès des publics de Licence, des Services académiques ; au niveau de la communication interne et externe, des JPO, des listes professionnelles et autres réseaux...) mais également dans la perspective d'étoffer et de diversifier l'offre de stages (hors EN).

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique du Parcours IDEMIH comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux enseignants-chercheurs de l'Inspé spécialisés en Sciences de l'Éducation et de la Formation (PU SEF – 70^e section) et en Sciences de l'Information et de la Communication (MC SIC, 71^e section) - Deux enseignantes du secondaire en demi-décharge rectorale, dont une poursuit, actuellement, la préparation de son doctorat (70^e section) au sein de l'Inspé et du CEREP (URCA). - Une enseignante-chercheuse contractuelle, docteure (71^e section) et chercheuse associée au CEREP. - Dans le cadre des EC mutualisés au sein de l'Inspé : possibilité d'interventions ponctuelles d'IA-IPR et de formateurs académiques.
Fonctionnement	<p><i>Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle</i></p> <p>Muriel Frisch (PU, 70^e) : responsable et enseignante du Parcours IDEMIH, ; Directrice du laboratoire Cérep (EA 4692 - Centre d'étude et de recherches sur les emplois et les professionnalisations). Pierre-Yves Connan (MCF, 71^e) : co-responsable et enseignant du Parcours IDEMIH ; gestionnaire plateforme FOAD. Elodie Géas : (professeure-documentaliste ½ décharge et doctorante) : responsable des stages M1 et M2 et enseignante du Parcours IDEMIH. Séverine Tinot (professeure-documentaliste ½ décharge) : enseignante IDEMIH. Alexie Geers : (enseignante-chercheuse contractuelle à l'Inspé, rattachée au Cérep) : enseignante IDEMIH.</p> <p><i>Modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.</i></p> <p>L'équipe pédagogique se réunit, en présentiel ou en distanciel synchrone, à différents moments de l'année universitaire afin de réguler les enseignements, de mettre en place les interventions spécifiques et ponctuelles (par exemple, écrits et oraux de préparation au concours), d'effectuer le bilan de l'année écoulée et la préparation de la prochaine rentrée. D'autres échanges réguliers ont lieu afin de faciliter la gestion administrative via diverses modalités impliquant tout ou partie de l'équipe.</p> <p>Des réunions impliquant différents publics (représentants des étudiants, de la formation ; responsables et intervenants d'autres Parcours, Services de l'Inspé, personnalités extérieures...) se déroulent à certains moments-clés de l'année. Par exemple, le conseil de perfectionnement (mention 2D) permettant d'identifier certains problèmes et dysfonctionnements internes aux parcours ou à l'organisation globale des formations (mutualisations) et d'envisager d'éventuelles adaptations.</p> <p>A noter également que ce parcours s'appuie sur un réseau de professionnels intervenant dans l'éducation nationale et dans différents territoires apprenants (Réseau de professeurs documentalistes, référents TICE, d'infirmiers et infirmières scolaires, directeurs d'établissements, responsables et intervenants d'organisations apprenantes...).</p> <p>Nous renforcerons les synergies avec les différents acteurs du territoire (publics et privés).</p>

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE

Pour le moment, il n'est pas prévu de partenariat institutionnel avec d'autres Inspé.

Internationalisation de la formation

Ce parcours bénéficie de compétences internationales qui permet de développer des collaborations sur les questions de : l'information-documentation, de l'éducation aux médias et de la pédagogie avec le numérique, des didactiques engageant des pratiques professionnelles de recherche et de médiation Réseau ISKO-Maghreb (International Society for Knowledge Organization...), les réseaux Helmeto, et, Didasco à l'Université de Bari (Italie).

Master MEEF – Mention MEEF 2nd degré parcours Economie-Gestion Marketing-Vente Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation

Parcours ECO-GESTION de la mention de master MEEF 2D de l'Inspé de Reims

Objectifs professionnels

A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale

Organisation de la formation

Le parcours Economie-Gestion Marketing-Vente permet aux candidats de se préparer aux concours du CAPET « Eco-Gestion marketing » et au CAPLP « Eco-Gestion » Commerce-Vente. Dans la maquette de formation l'UE 1 est principalement destinée à renforcer les connaissances disciplinaires et à initier à la didactique de la discipline. L'UE 2 est une unité d'enseignement de tronc commun avec les langues vivantes, l'enseignement du numérique, la connaissance du système éducatif et du public (école inclusive, accueil des élèves à besoins particuliers...). La majorité des heures est mutualisée au niveau de la mention et certaines parties spécifiques se feront au niveau du parcours ou de l'option (voir code couleur sur la maquette associée).

L'UE3 concerne les stages, l'analyse réflexive et la mise en place des gestes professionnels. Dans l'UE 4 est traité la formation à et par la recherche. Pour terminer l'UE5 propose des options au choix (enseigner à l'internationale, grands défis de l'école, renforcement disciplinaire, ...).

Modalités d'enseignement

présentiel *enseignements à distance* *hybride*
 apprentissage *formation continue*

Formation en langue(s)

15h prévues au 1^{er} semestre du M1 et 10h au 1^{er} semestre de M2

Place du numérique

Une formation au numérique visant à préparer la certification, est située dans l'UE 2 et mutualisée sur la mention 2D. En complément une formation à l'usage des outils numériques en activité d'enseignement est proposée au niveau des options dans l'UE5. Les

Volume horaire de la formation	<p>outils numériques dans le cadre de l'enseignement sont également travaillés dans l'UE 1 et l'UE 3 sans affichage particulier.</p> <p>Les volumes horaires sont d'environ 500h en M1 et 300h en M2</p>												
Lieux de la formation	<p>La formation est co-portée entre l'Inspé de Reims et l'UFR SESG de l'URCA. Les enseignements se déroulent sur les deux sites.</p>												
Place de la recherche	<p>La formation à et par la recherche est assurée en grande partie par des enseignants-chercheurs de l'Inspé spécialisé dans le recherche en éducation. L'initiation à la recherche est progressive durant le cursus, mutualisée en partie au niveau des parcours puis au niveau des options. Le premier semestre permet de découvrir la recherche en éducation, le second semestre se concentre sur la recherche d'une thématique en vue du mémoire et sur les méthodes de recherche et d'exploitation d'une bibliographie scientifique. En seconde année, l'accent est mis sur l'aide à la rédaction du mémoire, avec notamment la mise ne place de séminaires de recherche.</p>												
Place des stages et organisation de l'alternance	<p>Les stages seront organisés de la façon suivante, 6 semaines en M1 massées en accord avec les services académiques. Ces stages auront lieu en lycée technologiques et en lycées professionnels.</p> <p>En M2 un stage à tiers temps sera organisé en fonction des capacités proposées par les services académiques. Les modalités de l'alternance suivront les consignes ministérielles et pourront prendre plusieurs formes, suivant les disciplines et les possibilités académiques : stage filé dans un unique établissement, stage « en binôme » avec échange de lieu de stage entre les deux binômes à l'issue du semestre. Les stages filés se dérouleront le lundi et le vendredi.</p> <p>Un stage éducation nationale M2 pratique accompagnée sera possible. Si l'étudiant le souhaite, il aura la possibilité d'effectuer un stage hors éducation nationale d'une durée de 12 semaines massées ou de 6h par semaine en filé.</p>												
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait via une commission mise en place au niveau de la mention, ressemblant des représentants de tous les parcours. Les dossiers sont étudiés préalablement par l'équipe pédagogique de chaque parcours ou option.</p> <p>Les étudiants bénéficiant d'un contrat AED pourront le conserver en M1 MEEF. Un travail avec les services académiques et les responsables du parcours ou de l'option permettront d'adapter au mieux son emploi du temps.</p>												
Suivi de l'acquisition de compétences	<p>L'Inspé mettra en place un portfolio numérique qui permettra aux enseignants de la formation de valider au fur et à mesure les compétences acquises par les étudiants.</p>												
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2018/2019</th> <th>2019/2020</th> <th>2020/2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M1</td> <td>11</td> <td>8</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>M2 A</td> <td>8</td> <td>5</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>		2018/2019	2019/2020	2020/2021	M1	11	8	8	M2 A	8	5	2
	2018/2019	2019/2020	2020/2021										
M1	11	8	8										
M2 A	8	5	2										

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique se compose d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'Inspé et de l'UFR SESG, d'enseignants du secondaire, d'IA-IPR et de formateurs académiques.</p>
Fonctionnement	<p>Tous les ans (généralement mai ou juin), le conseil de Perfectionnement de la mention 2D se réunit en présence de représentants de la formation, d'étudiants, d'anciens étudiants et de</p>

	<p>personnalités extérieures. A l'issue du conseil, un compte-rendu est envoyé à toutes les équipes pédagogiques qui, le cas échéant, proposent des adaptations.</p> <p>Les équipes pédagogiques se réunissent également en début d'année pour discuter de la mise en place des enseignements. Ces conseils de perfectionnement doivent donner lieu à des améliorations de fonctionnement s'il y a lieu.</p>
Partenariats	
Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE	
Internationalisation de la formation	<p>Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.</p> <p>Voir dans le dossier les points internationalisation des formations</p>

Master MEEF – Mention MEEF 2nd degré parcours STAPS

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Parcours STAPS de la mention de master MEEF 2D de l'Inspé de Reims
Objectifs professionnels	<i>A développer uniquement pour les diplômés hors éducation nationale</i>
Organisation de la formation	<p>Le parcours STAPS ne comporte pas d'option. Dans la maquette de formation l'UE 1 est principalement destinée à structurer et renforcer les connaissances disciplinaires et didactiques de la discipline Education Physique et Sportive. L'UE 2 est une unité d'enseignement de tronc commun avec les langues vivantes, l'enseignement du numérique, la connaissance du système éducatif et du public (école inclusive, accueil des élèves à besoins particuliers...). La majorité des heures est mutualisée au niveau de la mention et certaines parties spécifiques se feront au niveau du parcours ou de l'option (voir les * sur la maquette associée).</p> <p>L'UE3 concerne les stages, l'analyse réflexive et la mise en place des gestes professionnels. Dans l'UE 4 est traité la formation à et par la recherche. Pour terminer l'UE5 propose des options au choix (enseigner à l'internationale, grands défis de l'école, renforcement disciplinaire lié à la culture physique et sportive et l'inclusion des élèves en son sein).</p>
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Présentiel <input type="checkbox"/> enseignements à distance <input type="checkbox"/> hybride <input type="checkbox"/> Apprentissage <input type="checkbox"/> formation continue
Formation en langue(s)	15h prévues au 1 ^{er} semestre du M1 et 10h au 1 ^{er} semestre de M2 suivants :
Place du numérique	Une formation au numérique visant à préparer la certification, est située dans l'UE 2 et mutualisée sur la mention 2D. Les outils numériques dans le cadre de l'enseignement sont également travaillés dans l'UE 1 et l'UE 3 dans une visée de construction d'outils professionnels et sans affichage particulier sur la maquette. L'enjeu est d'accompagner les étudiants par des collègues formateurs EPS pour une utilisation adaptée d'outils numériques à la discipline.
Volume horaire de la formation	<p>Les volumes horaires sont les suivants :</p> <p>M1 : 509 heures (257 + 252)</p> <p>M2 : 341 (197+144)</p>
Lieux de la formation	La formation est co-portée entre l'Inspé de Reims et l'UFR STAPS de

Place de la recherche	<p>l'URCA. Les enseignements se déroulent sur les deux sites.</p> <p>La formation à et par la recherche est assurée par les enseignants de l'Inspé et de l'UFR STAPS, favorisant une approche croisée en Sciences de l'Education et la Formation et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (Collaboration avec les laboratoires de recherche des deux composantes).</p> <p>Le continuum de formation se structure autour de trois enjeux principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'inscrire dans la continuité des apports en matière d'initiation à la recherche en Licence STAPS ; 2. Structurer une approche méthodologique rigoureuse reposant sur plusieurs méthodes de recherche possibles ; 3. Exploiter les apports de la recherche à partir de travaux scientifiques pluriels et sous différents formats (conférences, séminaires de recherches, articles scientifiques, webinaires, colloques, etc.) <p>En première année, il s'agit d'élaborer progressivement une question de recherche à partir d'un objet d'étude possiblement à partir de questions professionnelles et par l'exploitation d'une bibliographie scientifique, ainsi que l'organisation d'un protocole de recherche en réponse à des hypothèses formulées. En seconde année, il s'agit de recueillir et d'analyser les résultats, ainsi que renforcer l'accompagnement de la rédaction du travail de recherche.</p> <p>Sur l'ensemble du cursus, des séminaires de recherches contribuent à l'apport de connaissances, de méthodes scientifiques tout comme l'apprentissage de la valorisation de son travail de recherche. Les questions professionnelles inhérentes aux métiers de l'éducation et de la discipline EPS représentent le cœur des interventions et réflexions.</p>
Place des stages et organisation de l'alternance	<p>Les stages seront organisés de la façon suivante :</p> <p>6 semaines en M1 massées ou filées selon les disciplines et en accord avec les services académiques. Ces stages auront lieu en collège et en lycée et, dans la mesure du possible, dans différents types d'établissements (urbain ou non, REP ou non, etc.).</p> <p>En M2 un stage à tiers temps sera organisé en fonction des capacités proposées par les services académiques. Les modalités de l'alternance suivront les consignes ministérielles et pourront prendre plusieurs formes, suivant les disciplines et les possibilités académiques : stage filé dans un unique établissement, stage « en binôme » avec échange de lieu de stage entre les deux binômes à l'issue du semestre. Les stages filés se dérouleront a priori le lundi et le vendredi pour le 2D. Des éléments de précision devront être apportés quant à la prise en charge des heures forfaitaires de l'association sportive, se déroulant principalement les mercredis après-midi. Pour ces raisons, les mercredis et vendredis sont les journées préférentielles dans le parcours STAPS pour l'organisation des journées de stages filés.</p> <p>Stage éducation nationale de pratique accompagnée possible</p> <p>Si l'étudiant le souhaite, il aura la possibilité d'effectuer un stage hors éducation nationale d'une durée de 12 semaines massées ou de 6h par semaine en filé.</p> <p>Possibilités de stages à l'étranger</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait via une commission mise en place au niveau de la mention, ressemblant des représentants de tous les parcours. Les dossiers sont étudiés préalablement par l'équipe pédagogique de chaque parcours ou option.</p> <p>Les étudiants bénéficiant d'un contrat EAP pourront le conserver en M1 MEEF. Un travail avec les services académiques et les responsables du parcours permettront d'adapter au mieux son emploi du temps et les modalités de contrôle.</p> <p>Un système de tutorat pourra être mis en place par l'équipe pédagogique en cas de besoin.</p>
Suivi de l'acquisition de	<p>L'Inspé doit mettre en place un portfolio numérique qui permettra aux</p>

compétences	enseignants de la formation de valider au fur et à mesure les compétences acquises par les étudiants. Le travail de construction de la maquette a été réfléchi au regard des compétences professionnelles de l'enseignement et de l'intervention à structurer et en continuité au parcours de Licence des étudiants.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	Un accroissement des effectifs en STAPS impacte depuis plusieurs années les demandes d'entrée en MEEF STAPS, conduisant la commission de recrutement à travailler en étroite collaboration avec les responsables de Licences STAPS et la C3D, pour accueillir et accompagner les étudiants dans la structuration de leurs compétences. La réussite aux concours de l'éducation nationale détermine en grande partie l'insertion professionnelle des étudiants, nous engageant dans la réalisation de cette maquette à renforcer le travail d'accompagnement par du tutorat et l'organisation de stages selon les besoins et niveaux. Il s'agit, en cas d'échec au concours, de leur permettre de valoriser les compétences transversales construites au sein de ce MEEF STAPS dans le secteur de l'éducation et de l'animation mais aussi dans d'autres secteurs professionnels. Enfin, l'enjeu est d'encourager la poursuite des études de certains étudiants pour entrer dans un cursus de troisième cycle en collaboration avec les deux laboratoires des composantes Inspé et UFR STAPS.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	L'équipe pédagogique se compose d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'Inspé et de l'UFR STAPS, d'enseignants du secondaire en demi-décharge rectorale, d'IA-IPR et de formateurs académiques.
Fonctionnement	Tous les ans (généralement mai ou juin), le conseil de Perfectionnement de la mention 2D se réunit en présence de représentants de la formation, d'étudiants, d'anciens étudiants et de personnalités extérieures. A l'issue du conseil, un compte-rendu est envoyé à toutes les équipes pédagogiques qui, le cas échéant, proposent des adaptations. Les équipes pédagogiques se réunissent également en début d'année pour discuter de la mise en place des enseignements, et régulièrement en cours d'année pour assurer la cohérence pédagogique des différents semestres ainsi que le suivi des étudiants, notamment ceux en difficultés. Ces conseils de perfectionnement doivent donner lieu à des améliorations de fonctionnement s'il y a lieu.

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE	Une réflexion est en cours pour une proposition de partenariat possible avec les universités du Grand Est (Strasbourg et Nancy).
Internationalisation de la formation	Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc. Voir dans le dossier les différents points internationalisation de la formation

Présentation de la formation MEEF 2nd degré parcours Histoire Géographie

La fiche de présentation du parcours est en cours d'élaboration. La maquette de l'offre de formation de ce parcours est jointe en annexe à ce dossier.

Master MEEF – Mention Encadrement Educatif

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	Encadrement éducatif
Objectifs professionnels	<p>Les connaissances et compétences du diplômé lui permettent d'être un professionnel de qualité, capable de se former tout au long de sa carrière.</p> <p>Elles prennent en compte les évolutions :</p> <ul style="list-style-type: none">- dans les domaines des sciences humaines (sociologie de l'éducation, sociologie des organisations, psychologie de l'enfant et de l'adolescent) en général et des connaissances du handicap et de la grande difficulté en particulier,- des établissements, des publics scolaires et du système éducatif- des compétences des collectivités territoriales dans le champ éducatif- des politiques éducatives des collectivités territoriales en lien avec la décentralisation. <p>Les connaissances et compétences du diplômé lui permettent de s'orienter vers le concours de Conseiller Principal d'Éducation mais aussi vers des débouchés professionnels hors éducation nationale comme : chargé de projets dans le cadre de structure à caractère éducatif et social, chargé de mission et d'animation dans le cadre des opérations de développement social urbain, chargé de mission dans les structures d'accueil et d'information des jeunes, chargé de mission enfance et jeunesse, chargé de mission politiques éducatives.</p>
Organisation de la formation	<p>Les trois parcours sont structurés en 5 UE présentes à chaque semestre comme l'ensemble des Mentions et parcours du master MEEF de l'INSPE de l'académie de Reims :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 UE dédiée aux savoirs fondamentaux (sociologie, psychologie, histoire, philosophie, droit, sciences de l'éducation)- 1 UE dédiée aux savoirs transversaux professionnels (sciences de l'éducation, numériques, langue)- 1 UE spécifique aux expériences professionnelles et à l'analyse réflexive (stage, préparation concours)- 1 UE de formation à et par la recherche ;- 1 UE d'individualisation de la formation avec des options liés à la diversité des projets professionnels (Education et territoires, école inclusive, accompagnement des projets professionnels)
Modalités d'enseignement	<p><input type="checkbox"/> présentiel <input type="checkbox"/> enseignements à distance <input checked="" type="checkbox"/> hybride <input checked="" type="checkbox"/> apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> formation continue</p>
Formation en langue(s)	<p>Conformément à l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master qui implique que « le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue étrangère » et que « les parcours types de formation comprennent des enseignements permettant aux étudiants d'acquérir cette aptitude », l'inspé de Reims s'est fixé comme objectif de faire atteindre aux diplômés du présent master le niveau B2 du CECRL, équivalent au niveau 2 du CLES. Pour ce faire, le parcours EE propose systématiquement aux étudiants trois EC de langues vivantes étrangères donnant accès à 6ECTS. En complément, un dispositif d'auto-apprentissage et de certification est proposé aux étudiants dans le cadre du</p>

Place du numérique

Le parcours EE propose aux étudiants trois EC de langues vivantes étrangères donnant accès à 6ECTS.

Par ailleurs, une partie des enseignements sont à distance et mobilisent largement les outils numériques de l'apprentissage (Moodle, etc.).

Volume horaire de la formation

Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.

MEEF E.E	M1	M2
Volume total en heures	500	300
Construction du cadre de référence	225	135
Stratégie de mise en œuvre de l'action éducative	150	90
Initiation à la recherche et analyse des situations professionnelles	75	45
Individualisation de la formation	50	30

Lieux de la formation

Pour les parties en synchrone, Le M1 et le M2 ont lieu sur les 5 sites de l'ESPE (Reims, Châlons-en-Champagne, Charleville, Troyes, Chaumont), via le dispositif de visioconférences, les formateurs pouvant se trouver eux-mêmes en présentiel sur l'un ou l'autre site.

Place de la recherche

Le parcours vise la professionnalisation des étudiants par une formation à et par la recherche. La réalisation d'un mémoire de master finalise la formation. Il n'y a pas de dispense possible pour ces UE. Les sujets de recherche des étudiants sont construits à partir des cadres de référence (savoirs fondamentaux), ils peuvent être élaborés à partir de questionnements professionnels des étudiants ou être liés à des demandes des milieux professionnels.

Les étudiants ont la possibilité d'être associés à des travaux de recherche portés par des chercheurs des équipes d'appui. Les enseignements de formation à et par la recherche, les séminaires de recherche et la direction des mémoires sont assurés par des enseignants-chercheurs ou des docteurs membres des équipes de recherche qui adossent la mention (CEREP ; C2S ; CRESTIC).

Place des stages et organisation de l'alternance

Notre démarche a pour but de construire une véritable professionnalisation fondée sur une entrée progressive dans le métier, et ce, dès le M1 avec la présence de stages d'observation et de pratique accompagnée d'une durée équivalente à 6 semaines.

Les objectifs de ces stages sont les suivants :

- préparer à l'entrée dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;
- travailler la dimension professionnelle des épreuves du concours.

Les stages groupés ont pour objectif de donner à l'étudiant une vision complète et cohérente de l'institution, de l'organisme dans lequel il sera appelé à évoluer et de la diversité des missions confiées aux CPE. Ces stages s'articulent avec les enseignements dispensés à l'Inspé. Ces stages s'inscrivent dans le cadre du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

En M2, les stages s'étalent sur une période de 12 semaines. Ils peuvent prendre deux formes :

- les CPE-alternants sous contrat de droit public, salarié de l'Education nationale sont à 1/3 temps en établissement et à 2/3 temps en formation (Note de service du 27-11-2020).
- Les autres étudiants sont en stage hors Education nationale sur une période totale de 12 semaines.

Des EC sont spécifiquement consacrés à l'accompagnement et l'évaluation du stage dans le cadre du tutorat mixte. Le master MEEF vise à former des professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Les compétences visées s'inscrivent dans le champ des métiers du professorat et de l'éducation et renvoient au référentiel des compétences professionnelles. Il s'agit d'amener les étudiants et les stagiaires à acquérir, à un premier niveau, ces compétences professionnelles.

Tutorat mixte

Pour les étudiants, le dispositif tutorat mixte permet de faire le lien entre le terrain, la formation (formation en alternance) et la recherche, et de créer une culture commune entre

les tuteurs de terrain et les directeurs de recherche de l'ESPE qui accompagnent conjointement les stagiaires.

Pour les alternants, cette procédure de tutorat mixte de l'ESPE de l'académie de Reims attribue à chaque étudiant alternant un binôme de tuteurs (terrain et ESPE), travaillant ensemble pour son suivi. Ce tutorat facilite la communication entre l'établissement, les Services académiques et l'Université et, le cas échéant, lors de difficultés importantes rencontrées avec un stagiaire, permet de lancer, le cas échéant, une procédure d'alerte.

Pour les autres étudiants, les stages sont de 6 semaines au premier semestre et 6 semaines également au second semestre dans un établissement du secondaire (en S3) et hors éducation nationale (en S4, mais aussi possible en S3 selon le projet professionnel de l'étudiant). Le stage « hors éducation nationale » permet de mettre les étudiants en lien avec des acteurs socioprofessionnels des champs d'encadrement ou l'intervention socio-éducative, ce qui permet de construire leur projet professionnel, autre ou alternatif aux concours de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole.

Stages et liens avec les enseignements

Les stages en établissements permettent de faire prendre conscience aux étudiants de la dimension professionnelle de leur parcours et de l'intérêt des enseignements proposés à l'Inspé. De fait, les enseignements disciplinaires et professionnels sont articulés en cohérence avec les situations de terrain vécues en stage. Leur contenu est directement corrélé aux missions des CPE, ce qui implique la consolidation des connaissances acquises. Il permet également d'identifier une situation éducative à analyser, en lien avec l'épreuve d'admission du concours de Dossier de mise en situation professionnelle. Il s'agit de faire de leur stage un lieu de mise à l'épreuve de l'articulation entre les connaissances théoriques issues de leur cursus universitaire et les situations d'exercice professionnel.

Convention de stage En et hors EN

Pour les étudiants en M1 (SOPA) il existe une convention de stage spécifique « éducation nationale » dont le texte a été élaboré en collaboration avec les Services académiques. Ces conventions ont été votées en conseil d'administration de l'université et s'ajoutent à la convention de stage standard de l'URCA (valable pour les stages hors éducation nationale des M2 non alternants).

Le circuit de validation de ces conventions se présente de la façon suivante : après le visa du responsable de la formation, l'étudiant signe, puis l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription (ou le chef d'établissement pour le second degré), la DSDEN (ou la DFP du rectorat), l'URCA (ESPE ou composante, responsable de la formation ou secrétariat pédagogique).

Le bureau des stages de l'ESPE assure la coordination entre les Services académiques et la personne responsable des stages de l'option. Elle assure le suivi des conventions de stage de pratique accompagnée des M1 et M2 pour les stages éducation nationale et hors éducation nationale. La personne responsable des stages ventile les étudiants sur les différents berceaux (établissement et tuteur de terrain) générés par les IA-IPR VSE.

Les trois parcours sont ouverts en formation initiale et continue. Le M1 peut donner lieu à une VAP et le M2 à une VAE. Le recrutement est opéré par une commission pédagogique à partir des candidatures réalisées sur l'application e-candidat de l'URCA.

Les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence. Les candidats non titulaires d'un bac+3 ou bac+4 peuvent exceptionnellement être autorisés à s'inscrire en Master 1 après avoir obtenu une VA13 Expérience (démarche qui permet d'entreprendre une formation) auprès du SEPAD. Pour une admission en Master 2, les étudiants doivent être titulaires d'un Master 1 ou d'un Master 2 ou posséder une VA13.

Une commission étudie chaque demande de VAE gérée dans un premier temps par le SEPAD (Service d'Education Permanente et à Distance). On pourra consulter le guide des études de l'URCA pour le détail des démarches à suivre

Au niveau pédagogique, une UE « contextualisation et exercice du métier » accompagne les étudiants dans la réussite de leur projets professionnels. Cette UE est pensée comme un dispositif d'aide à la réussite. Elle permet d'une part des réajustements de connaissances en

**Recrutement,
passerelles et
dispositifs
d'aide à la
réussite**

fonction des parcours académiques antérieurs et d'autre part des approfondissements sur des thématiques liées à différentes orientations professionnelles.

L'UE est structurée en trois options (mineur en S1 et majeur en S2 et S3):

- « Education et territoires »
- « Ecole inclusive »
- « Accompagnement individualisé des projets professionnels des étudiants »

Le volume horaire attribué à chacune des options est de 80h.

En outre, pour les étudiants directement admis en M2, l'accès au cours Moodle des M1 permet une acculturation plus rapide aux savoirs professionnels.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le développement des compétences académiques est accompagné dans le cadre de régulations de travaux dirigés et de retours individualisés sur les travaux évalués chaque semestre.

Les stages ont une visée de développement des compétences professionnelles et donne lieu à des analyses problématisées de situations de travail favorisant la réflexion individuelle sur la construction de ces compétences.

Le suivi des compétences se fait grâce à un cours dédié Moodle en M1 et en M2 qui permet le suivi individualisé des étudiants. Il sert également au dépôt des travaux demandés en CC ou en ET (notamment le mémoire qui permet de traquer le plagiat).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

*Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants.
Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.*

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
M1	25	30	28
M2 A	3	2	1
M2 NA	19	16	30

Compte-tenu du nombre très limité de postes au concours de CPE la majorité des étudiants ont une insertion professionnelle autre que dans l'éducation nationale.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

BRIDE Jérémie ATER 74
 CABIANCA Charlene 1/2DR CPE
 CONNAN Pierre-Yves MCF 71
 DUBOIS Jérémie MCF 22
 DUCEUX Yann MCF 70
 DUFOURNET Tanguy ATER 19
 GEERS Alexie PCT 19/71
 JURION Sylvie MAST 16
 LARRALDE Philippe PRAG docteur
 LEGENDRE Florence MCF 19
 POCHON Régis MCF 16
 RICHEZ Jean-Pierre 1/2DR CPE
 SANTURET José PRAG
 SEHILI Djaouidah PR 19

Fonctionnement

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

Responsable de mention : Florence Legendre

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE	
Internationalisation de la formation	<p><i>Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.</i></p> <p>Voir dans le dossier les points internationalisation de la formation</p>

Master MEEF - Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (P.I.F)

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation	<p>Parcours Conception Intervention Recherche en Education et Formation (CIREF)</p> <p>Parcours Inégalités Discriminations et Territoires (IDT)</p> <p>Parcours Ingénierie des E-Formations et Usages des outils Numériques (Ie-FUN)</p>
Objectifs professionnels	<p>Objectifs communs à la mention</p> <p>Les trois parcours visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction de compétences professionnelles liées aux métiers de formateurs, dans et hors de l'éducation nationale, aux métiers du conseil et de l'intervention en formation ; - une formation pluridisciplinaire à la recherche et par la recherche dans le champ de l'éducation, de l'action sociale, du management et de la formation, avec possibilités de poursuite en thèse dans les équipes de recherche qui adossent ces parcours (CEREP ; CRESTIC) ; - la professionnalisation et le développement professionnel des acteurs de l'éducation et de la formation de l'intervention sociale et scolaire, du secteur médico-social, du secteur du management, etc. <p>Objectifs spécifiques des trois parcours</p> <p>Parcours CIREF : les étudiants diplômés seront capables de travailler dans les domaines de la recherche en éducation et formation et de la formation d'adultes, dans des entreprises privées, des institutions publiques ou des associations. Ce parcours est ouvert aux personnels d'encadrement et formateurs de l'Education Nationale, il constitue une offre de formation visant le développement professionnel des acteurs dans les activités d'ingénierie de formation, d'accompagnement et de conseil en formation des enseignants.</p> <p>Les compétences visées par le parcours CIREF sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser les besoins en formation ; - élaborer-planifier-conduire et évaluer les dispositifs ; les programmes de formation dans des - entreprises, institutions publiques, associations ; - conduire et animer les équipes de formateurs ; - assurer les liens avec l'environnement de l'établissement (entreprises, institutions, associations) ; - maîtriser les savoirs professionnels en formation d'adultes (analyse de pratique, entretien de formation ; - analyse et accompagnement de situations de travail) - choisir les méthodes d'enseignement et outils de formation adaptés à un public d'adultes et aux besoins spécifiques des formés. <p>Parcours IDT : Ce parcours vise au développement d'une expertise par la compréhension des rapports sociaux, des règles de droit, et des</p>

enjeux de territorialisations.

Les étudiants diplômés maîtriseront des compétences structurées en 3 domaines : la conception, l'intervention, la recherche. Ce parcours est ouvert aux étudiants de formation initiale et de formation continue, titulaires d'une licence qui souhaitent s'orienter vers les métiers de la pratique de l'ingénierie de la formation, en appui sur une analyse réflexive de l'intervention et du développement social (études et conseil, coordination, ingénierie, développement, formation, etc.).

Les compétences visées par le parcours IDT sont les suivantes :

- compétences analytiques appuyées sur la recherche en sciences humaines et sociales et ses outils en matière de conception, de conduite et d'évaluation de configurations professionnelles variées (action sociale, action territoriale, politiques publiques, entreprises, associations, institutions, etc.) : diagnostics, études, projets, recherches-actions, expertise partagée, etc. ;
- compétences au développement et déploiement d'actions opérationnelles auprès d'équipes et de réseaux d'intervenants : conseil, supervision, formation, coordination ;
- compétences dans la résolution de cas pratiques, tant dans leur dimension théorique que dans leur dimension opérationnelle en empruntant notamment aux conceptions et méthodes de la recherche ;
- compétences dans la réalisation de diagnostics de territoire, de l'élaboration de projets d'établissements ou de services, dans la rédaction et le suivi de chartes égalités/diversités, dans la formulation de recommandations de bonnes pratiques, etc.

Parcours Ie-FUN :

Ce parcours vise à répondre à un besoin croissant dans les entreprises et les institutions publiques de professionnels capables de concevoir et de mettre en œuvre des formations à partir des outils numériques à distance comme en présentiel et également en capacité de conseiller les décideurs sur les usages du numériques en formation.

Les compétences visées doivent permettre aux étudiants à l'issue de ce parcours de s'insérer dans :

- les entreprises utilisant ou souhaitant développer la Formation et l'Enseignement à Distance (FOAD, EAD) pour leurs personnels ;
- les organismes de formation mettant en œuvre la FOAD et l'EAD dans leurs dispositifs de formation ;
- les entreprises spécialisées dans le champ de la FOAD, EAD et/ou d'espaces numériques de travail (sociétés de services en informatique, sociétés de conseils en TIC, ...)
- les entreprises productrices de contenus multimédia à visée pédagogique ;
- les entreprises souhaitant mettre en place pour leur personnel des espaces numériques de travail.

Organisation de la formation

Organisation générale :

Les trois parcours sont structurés en 5 UE présentes à chaque semestre comme l'ensemble des Mentions et parcours du master MEEF de l'INSPE de l'académie de Reims :

- 2 UE dédiées aux savoirs théoriques et professionnels ;
- 1 UE spécifique aux stages et expériences professionnelles ;
- 1 UE de formation à et par la recherche ;
- 1 UE d'individualisation de la formation avec des options liées à la diversité des projets professionnels.

Tronc commun et mutualisations :

- Des EC et les options sont mutualisés entre les parcours CIREF et IDT, en M1 et en M2.
- Le M1 CIREF est conçu comme une année de tronc commun aux

parcours CIREF et le-FUN, celui-ci ouvrant uniquement en M2.

Modalités d'enseignement

présentiel enseignements à distance hybride
 apprentissage formation continue

Pour les **parcours CIREF et IDT** les modalités d'enseignement sont hybrides pour prendre en compte la présence de nombreux étudiants salariés et leur dispersion géographique (présentiel ; visioconférence, l'ENT de l'URCA « Bureau virtuel », la plateforme de cours Moodle).

Le M2 du **parcours le-FUN** est entièrement à distance.

Formation en langue(s)

En M1 **CIREF et IDT**, la formation en langue étrangère est intégrée au cursus de formation à et par la recherche avec l'EC « Rechercher, lire et comprendre des écrits scientifiques en Anglais » et les lectures d'articles de revues internationales pour la réalisation du mémoire.

Place du numérique

Dans les **parcours CIREF et IDT** deux EC sont dédiés aux usages *des outils numériques en formation* aux semestres 1 et 2.

Le **parcours le-FUN** est entièrement dédié aux usages des outils numériques en formation.

Volume horaire de la formation

Heures maquettes

M1 CIREF S 7 : 265 h S 8 : 227 h Total M1 : 492 h	M1 IDT S 7: 283 h S 8: 262 h Total M1: 545 h	
M2 CIREF S 9 : 286 h S 10 : 66 h Total M2 : 352 h	M2 IDT S 9 : 151 h S 10 : 151 h Total M2 : 302 h	M2 le-FUN (en équivalent TD) S 9 : 230 h S 10 : 100 h Total M2 : 330 h

Lieux de la formation

Compte-tenu de la nature hybride des formations, pour les parcours CIREF et IDT, et totalement à distance pour le parcours le-FUN, les lieux de formation sont multiples. Les cinq sites de l'INSPE sont des lieux de visioconférence, d'accès aux équipements informatiques et aux BU. Les outils de communication à distance sont fortement utilisés.

Place de la recherche

Les trois parcours comportent une **formation à et par la recherche**. Elle vise la professionnalisation des étudiants par une formation à et par la recherche (pour ne pas être redondant : « grâce à une formation appuyée sur les savoirs produits par la recherche » Elle ouvre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre, sous conditions, en études doctorales.

La réalisation d'un mémoire de master finalise la formation à et par la recherche. Il n'y a pas de dispense possible pour les unités d'enseignement de formation à et par la recherche. Les sujets de recherche des étudiants sont construits à partir des cadres de référence développés dans chaque parcours, ils peuvent être élaborés à partir de questionnements professionnels des étudiants ou être liés à des demandes des milieux professionnels.

Pour les étudiants qui entrent directement en M2 un accompagnement spécifique est prévu par la reprise des cadres de référence étudiés en M1 dans les enseignements du semestre 3 et le travail individualisé en direction de mémoire.

Les étudiants ont la possibilité d'être associés à des travaux de recherche portés par des chercheurs des équipes d'appui.

Les enseignements de formation à et par la recherche, les séminaires de recherche et la direction des mémoires sont assurés par des enseignants-chercheurs ou des docteurs membres équipes de recherche qui adossent ces quatre parcours (CEREP ; C2S ; CRESTIC).

Place des stages et organisation de l'alternance

La majorité des étudiants dans les parcours de la mention PIF sont des salariés et occupent des emplois dans les domaines de l'éducation ou de la formation. Imposer des périodes de stage longues et obligatoires

	<p>pourrait être un facteur de renoncement à la formation. Leur activité professionnelle et leur expérience servent de point d'appui à la formation dans une perspective de développement professionnel. Tous les étudiants qui le souhaitent peuvent réaliser des stages. Une individualisation des parcours de formation permet d'adapter le moment et la durée des stages en fonction des demandes des étudiants.</p> <p>Le parcours le-fun est ouvert comme formation en alternance avec un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.</p> <p>Place des stages dans les parcours CIREF et le-FUN : en M2, les étudiants non-salariés, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle ont la possibilité d'effectuer deux périodes de stage. L'une de 2 à 4 semaines au cours du premier semestre du M2 et la seconde de 4 à 6 semaines pendant le second semestre. Selon les parcours des étudiants ces durées de stages sont modulables pour répondre au mieux à leurs besoins (minimum 8 semaines). Pour les stages les étudiants bénéficient d'un accompagnement individualisé par le directeur des études M2 et le responsable du parcours.</p> <p>Place des stages dans le parcours IDT :</p> <p>Ce parcours offre la possibilité aux étudiants d'effectuer des stages sur le territoire national et international. Ces stages s'inscrivent dans une perspective de professionnalisation, tout autant que de recherche. Une individualisation des parcours de formation permet d'adapter le moment et la durée des stages en fonction des projets des étudiants. Pour les étudiants professionnels, leur expérience pourra valoir comme stage et donnera lieu à la production d'un rapport d'analyse de leur pratique professionnelle (Master 1), ou d'un mémoire (Master 2).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les trois parcours sont ouverts en formation initiale et continue. Le M1 peut donner lieu à une VAP et le M2 à une VAE.</p> <p>Le recrutement est opéré par une commission pédagogique à partir des candidatures réalisées sur l'application e-candidat de l'URCA. La candidature au parcours CIREF est également ouverte par Etudes en France.</p> <p>Des passerelles entre mentions du master MEEF ou entre parcours de la mention PIF sont possibles. A l'issue du M1 validé les étudiants ont la possibilité d'intégrer le parcours CIREF ou le parcours IDT directement en M2 (étude du dossier des étudiants par le responsable du parcours). Suite à ces passerelles, des heures de formation différenciées visant l'appropriation des cadres de référence du parcours sont intégrées à l'UE de formation à et par la recherche de M2.</p> <p>La réussite et l'orientation sont soutenues par l'accompagnement personnalisé des étudiants par les directeurs d'études, les responsables de parcours et le responsable de mention. L'insertion professionnelle est favorisée par les stages et le partenariat avec le milieu professionnel.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>	<p>Le développement des compétences académiques est accompagné dans le cadre de régulations de travaux dirigés et de retours individualisés sur les travaux évalués chaque semestre.</p> <p>Les stages ont une visée de développement des compétences professionnelles et donne lieu à des analyses problématisées de situations de travail favorisant la réflexion individuelle sur la construction de ces compétences.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>	<p>Sur la base de l'offre actuelle de formation dans la mention PIF.</p> <p>Effectifs :</p> <p>Parcours CIREF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 : entre 10 et 15 étudiants selon les années (2019-2020 : 15 étudiants ; 2020-2021 : 14 étudiants) - M2 : entre 18 et 25 étudiants selon les années (2019-2020 : 25

étudiants ; 2020-2021 : 28 étudiants)

Parcours IDT (nouveau parcours ouvrant en 2021-2022) :

- M1 : un effectif de minimum 10 étudiants est attendu
- M2 : un effectif de minimum 10 étudiants est attendu.

Parcours Ie-FUN :

- M2 : 12 étudiants en 2018-2019 (première année d'ouverture) ; 16 étudiants en 2019-2020; 26 étudiants en 2020-2021.

Insertion professionnelle :

Plus de 50% des étudiants inscrits dans la mention PIF sont salariés. Ces étudiants salariés viennent chercher dans les différents parcours un diplôme qui leur permettra une évolution professionnelle au sein de l'institution, de l'organisme, de l'entreprise où ils travaillent déjà. Pour d'autres étudiants, le diplôme obtenu leur permet une reconversion professionnelle dans le secteur de l'intervention sociale, du management, du médico-social, et de la formation. Ils quittent leur emploi initial lorsqu'ils ont trouvé un emploi dans ces métiers.

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est réalisé par l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE) de l'université de Reims.

La poursuite d'études doctorales est possible dans les équipes de recherche sur lesquelles sont adossées ces formations (CEREP ; C2S ; CRESTIC). A titre indicatif :

- 5 doctorants issus du parcours CIREF dans la période 2017-2020,
- 5 docteurs issus de ce parcours entre 2015 et 2020.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Les informations communiquées ici s'appuient sur les équipes pédagogiques actuelles de l'INSPE.

Pour la prochaine accréditation deux recrutements d'enseignants-chercheurs sont prévus pour l'INSPE (PU 26^e et MCF 70^e). Ces futurs enseignants-chercheurs ont vocation à enseigner dans les différents parcours de la mention PIF.

Pour le parcours Ie-FUN des enseignants-chercheurs (PU et MCF) du CRESTIC viennent renforcer le potentiel d'enseignants-chercheurs de ce parcours.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du potentiel en enseignants-chercheurs et enseignants de la composante INSPE en janvier 2021 :

Statuts	Effectifs	Pourcentages
Professeurs 19 ^e , 70 ^e	3	2.33%
Maîtres de conférences, 7 ^e , 9 ^e 16 ^e , 19 ^e ; 26 ^e ; 70 ^e ; 71 ^e	10	7.75%
ATER 16 ^e , 70 ^e	2	1.55%
PRAG/PRCE/PREC/PLP/CPE/PEPS à temps plein	32*	24.81%
PRAG/PRCE/PREC/PLP/CPE/PEPS en demi-délégation rectorale	24	18.60%
Intervenants extérieurs	58	44.96%
TOTAL	129	

*dont 6 sont docteurs

Des **intervenants du monde professionnel** sont recrutés pour leur expertise reconnue dans le domaine professionnel en lien avec l'enseignement qu'ils assurent. Leur recrutement en tant que vacataire est soumis à la validation du responsable du parcours et du responsable de mention.

Les interventions des professionnels permettent également de mettre en relation apports théoriques et situations de travail effectives dans le champ de la formation.

Les représentants du monde professionnel apportent aux étudiants leurs connaissances afin de leur permettre d'acquérir des compétences variées notamment dans la résolution de cas pratiques et dans la réalisation de diagnostics.

Pour le **parcours CIREF** les intervenants exercent au :

- CFPPA de l'EPLEFPA de Châlons-en-Champagne,
- GIP Formation Continue et Insertion Professionnelle de Reims.

Pour le **parcours Ie-FUN** les intervenants exercent à LOGIPRO.

Pour le **parcours IDT**, le réseau d'intervenants du milieu professionnel est en cours de construction.

Fonctionnement

Un enseignant chercheur **responsable de la mention PIF** a en charge :

- la cohérence des maquettes de formation ;
- la cohérence et l'animation des équipes pédagogiques ;
- l'harmonisation des modalités de contrôle des connaissances au sein des trois parcours ;
- de présider les jurys de la mention ;
- de préparer et animer le conseil de perfectionnement de la mention ;
- de représenter et promouvoir la mention.

Des enseignants chercheurs **responsables des parcours** ont en charge :

- la cohérence de la formation dispensée dans le parcours (fiche EC, évaluations...);
- la cohérence et l'animation des équipes pédagogiques de chaque parcours.

Dans les **parcours CIREF et IDT** des **directeurs d'études** (D.E) sont mis en place pour l'élaboration des emplois du temps, la centralisation des notes, les liens avec les étudiants et les intervenants extérieurs.

Pour l'ensemble des parcours une réunion de rentrée est organisée pour l'équipe pédagogique du parcours, elle est suivie de la réunion de rentrée des étudiants.

Deux réunions par année pour les responsables de parcours et le responsable de la mention sont organisées ainsi qu'un conseil de perfectionnement par année.

Il existe de nombreux temps informels d'échanges entre les responsables des formations, les intervenants extérieurs et les étudiants ont lieu chaque année.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE

Le parcours IDT n'ouvrant qu'en 2021, il est envisagé de développer un partenariat avec d'autres INSPE dans les prochaines années.

Internationalisation de la formation

Le **parcours CIREF** est ouvert aux étudiants internationaux par le dispositif *Etudes en France* et en candidature ordinaire sur l'application « e-candidat » de l'URCA. En mai et juin 2020, 26 candidatures étrangères ont ainsi été étudiées.

Le parcours CIREF est support de trois diplômes de master en partenariat international, en éducation, formation et développement professionnel avec des universités sud-américaines partenaires :

- Universidad Pedagógica Nacional de Bogota (Colombie) ;
- Universidad Pedagógica de la Provincia de Buenos Aires (Argentine) ;
- Universidad Nacional de San Martín (Argentine).

Les doubles diplômes sont régis par des conventions spécifiques entre les universités partenaires. Dans ce cadre, des enseignants chercheurs invités interviennent chaque année dans une ou deux EC du parcours CIREF.

Les partenaires de ces doubles diplômes encouragent la mobilité des étudiants. Le statut de salarié, le coût de ces mobilités, la question de la langue sont toutefois des freins difficiles à lever concernant l'accueil d'étudiants étrangers.

Le **parcours IDT** n'ouvrant qu'en 2021 des partenariats sont en cours de développement avec des universités et des institutions internationales afin de favoriser les échanges et les mobilités.

Le **parcours Ie-FUN** développe un partenariat avec le centre de pédagogie Lassallienne Libanais (CPLL) : inscriptions régulières d'étudiants libanais et intervention d'un enseignant chercheur de CPLL dans le parcours. Depuis 2018 les inscriptions d'étudiants résidant à l'étranger se sont développées (en 2020-2021 : Emirats arabes unis, Etats unis d'Amérique, Liban).

Les trois parcours sont ouverts à des mobilités internationales de M1 ou M2 dans le cadre des partenariats de l'URCA avec des universités étrangères. Les projets de mobilité sont accompagnés par le référent Relations Internationales de l'INSPE et le responsable de parcours.

4) Budget de projet

Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

Trois principes ont prévalu pour la construction du budget de projet de l'INSPE : concertation, transparence, simplicité.

Concertation :

Afin de faciliter les échanges, un groupe de travail mixte a été constitué d'acteurs des services académiques, de l'université intégratrice et de l'INSPE. Ainsi, les services académiques sont représentés par la secrétaire générale d'académie et les trois référents INSPE d'académie (le doyen des IA-IPR, la déléguée académique à la formation des personnels et le conseiller technique 1^{er} degré). Au titre des représentants de l'université intégratrice figurent le Vice-président délégué en charge des moyens et du patrimoine, le Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et deux directeurs de composante. Les représentants de l'INSPE sont le directeur de l'INSPE, le directeur adjoint en charge de la formation et de la recherche, la directrice adjointe en charge du pilotage et des moyens et la cheffe des services administratifs.

Le groupe de travail a pour objectif de s'entendre sur les rubriques devant figurer au budget afin d'appréhender la globalité des actions concourant aux missions dévolues à l'INSPE, ainsi que sur les unités de compte permettant de quantifier ces actions.

En cas de besoin, des experts d'un domaine particulier sont invités (formation continue, vie scientifique, innovation pédagogique, numérique, etc.).

Transparence :

Tous les acteurs du groupe de travail, impliqués dans le pilotage de leurs institutions respectives, ont choisi de travailler en toute transparence, sans éluder les problèmes, avec la volonté de trouver des solutions conjointes permettant de mettre en œuvre les 4 axes du projet de l'INSPE : Formation et recherche, Internationalisation, Innovation et Créativité, Partenariats dans les territoires. Ces quatre axes constituent la trame du budget de projet.

Simplicité :

Afin de faciliter la compréhension du document à produire, et forts des expériences passées, le choix a été fait d'élaborer un document synthétique en simplifiant le recueil de certaines données.

Ainsi, concernant les besoins prévisionnels, plutôt que de faire figurer la totalité des personnels BIATSS ou des crédits de fonctionnement nécessaires, seuls les besoins supplémentaires par rapport à l'année n-1 sont indiqués. En d'autres termes les besoins relatifs sont exprimés, plutôt que les besoins absolus.

De la même façon, concernant les ressources, seuls les moyens humains et financiers spécifiquement dédiés aux missions de l'INSPE sont pris en considération (estimation des ETPT dans les UFR, dépenses de fonctionnement liées au caractère multisites de l'INSPE, etc.). Les dépenses de fluides et de maintenance du bâti n'apparaissent pas par souci de clarté mais aussi en raison de la difficulté à identifier ce qui relève réellement des missions de l'INSPE de ce qui relève des autres activités de l'université par exemple.

Enfin, concernant l'unité de mesure des interventions des acteurs devant public (enseignement, tutorat), c'est *l'heure* qui a été privilégiée sur *l'euro* afin de disposer d'une unité de compte la plus universelle possible entre l'Inspé, les UFR co-porteuses et les services académiques. En effet, les logiques comptables de l'université et des services académiques ne sont pas comparables : l'université rémunère ses intervenants selon la modalité de formation (cours magistral, travaux dirigés ou travaux pratiques) tandis que les services académiques indexent la rémunération sur le

grade des intervenants. Une comptabilité précise des coûts des heures de formation nécessiterait donc une exploitation fine de ce dernier paramètre.

Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution :

Le budget de projet de l'année 2020, relatif à l'année universitaire 2019-2020, est présenté en annexe 4 (format PDF et format Excel).

Les multiples changements d'interlocuteurs, au sein de l'université intégratrice comme des services académiques, ont significativement ralenti le processus de son élaboration. Pour cette raison, seul l'axe *Formation et Recherche* a été exploré jusqu'à présent. Certaines données nécessitent encore d'être consolidées (cases jaunes du document annexé).

Il n'est donc pas possible d'analyser quantitativement l'évolution des budgets de projet. Cependant, en termes d'analyse qualitative, il est à noter une grande avancée dans le choix partagé des unités de compte et la fiabilisation des données utilisées.

Le budget de projet 2021 est en cours d'élaboration. L'objectif du groupe de travail est d'étendre le recueil de données aux trois autres axes du projet.

* * *

Avis du conseil d'institut sur le dossier d'accréditation de l'INSPE de l'académie de Reims

Le conseil d'institut de l'INSPE de Reims a adopté dans sa séance du 25 janvier le dossier de demande d'accréditation par 16 voix pour et 3 abstentions.

Le conseil tient à souligner :

- La qualité du travail d'équipe qui a rendu possible la réalisation de ce dossier en mobilisant, aux côtés de l'INSPE et de son équipe de direction, le rectorat, les responsables de mention et les doyens des composantes.
- La définition d'axes stratégiques qui constituent l'ossature du projet et lui donnent une dimension structurante :
 - Lien formation/recherche
 - Internationalisation
 - Ouverture sur l'environnement économique, social et le développement des territoires (avec notamment la création du parcours *Inégalités, discriminations et territoires* au sein de la Mention PIF)
 - Innovation en formation.
- La traduction des axes stratégiques en éléments opérationnels :
 - La licence en sciences de l'éducation, préfiguration du PPPE
 - L'inscription du master dans un continuum de formation de la préprofessionnalisation à l'accompagnement à l'entrée dans le métier et à la formation continue
 - Une formation professionnalisante fondée sur un modèle d'alternance intégrative, adossée à la recherche.
- La prise en compte de l'hétérogénéité des publics, dans une logique d'adaptation au parcours antérieur de chacun qui est la clé d'une formation d'adultes (cf. UE 5 et ses déclinaisons dans les mentions MEEF 1^{er} et second degrés).

Le conseil souhaite par ailleurs faire part d'inquiétudes exprimées et portées dans le dossier qui pourraient obérer l'intérêt des masters MEEF si elles n'étaient pas levées :

- L'importance de l'équilibre entre la dimension professionnalisante et la dimension académique dans les épreuves des concours.
- La possibilité d'effectuer des stages en responsabilité pour une large majorité d'étudiants inscrits en MEEF.

Au cours des échanges les enseignants-chercheurs en charge des mentions 1^{er} et 2nd degrés ont fait part d'un vif mécontentement face à la forte diminution des volumes horaires dévolus aux enseignements liés aux disciplines académiques et ont pointé les conséquences de cette baisse sur la qualité de la formation des enseignants.

Le conseil a accepté le principe qu'une déclaration MEEF second degré soit jointe (cf. déclaration MEEF second degré).

À l'issue de ces échanges, par son vote, le conseil acte une étape dans un processus qui se poursuit vers une mise en œuvre opérationnelle.

À Reims le 25 janvier 2021, la présidente



Marie-Hélène LELOUP

Remarques particulières (à renseigner le cas échéant) :

Sous réserve des votes en CFVU 9 mars 2021 et C.A de l'URCA 16 mars 2021

ANNEXES

- **Annexe** : Déclaration MEEF 2nd degré
- **Annexe 1** : indicateurs
- **Annexe 2** : tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPE et pyramides des âges (dossier annexes)
- **Annexe 3** : tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1^{er} degré (dossier annexes)
- **Annexe 4** : tableau du budget de projet actualisé (dossier annexes)
- **Annexe 5** : convention de partenariat (dossier annexes)
- **Annexe 6** : cadrage du mémoire
- **Annexe 7** : cadrage UE 2 savoirs transversaux
- **Annexe 8** : cadrage UE 5 Contextualisation et exercice du métier
- **Annexe 9** : se former aux pratiques de l'école inclusive
- **Annexe 10** : se former pour enseigner à l'école maternelle
- **Annexe 11** : se former pour enseigner à l'international
- **Annexe 12** : se former au numérique éducatif

ANNEXE Déclaration MEEF 2nd degré

Déclaration des responsables mention et parcours MEEF 2nd degré

Nous, responsables de mention et de parcours de la mention 2D voulons faire part de nos craintes et nos questions sur certains points des réformes des masters MEEF et des concours de recrutement en cours :

- ✓ La lourdeur extrême de l'année de M2, qui comprend à la fois un stage, un mémoire et un concours, chacun de ces éléments suffisant à lui seul pour rendre une année très lourde. On est en droit de craindre que le travail soit très mal fait ET que les étudiants soient en grande souffrance psychologique, et donc peu à même de prendre en charge une classe d'élèves dans des conditions correctes et de réussir leur concours.
- ✓ L'alternance et son organisation en M2 : nombre de stages offerts et le cas échéant quels critères de sélection et par qui, baisse de rémunération pour les stagiaires, qui effectuent le même nombre d'heures qu'un stagiaire d'avant la masterisation pour un salaire bien moindre. Quel stage offre-t-on aux autres étudiants qui n'auraient pas le statut d'alternant ? Nous craignons que ces étudiants ne soient désavantagés lors des concours, en particulier lors de la seconde épreuve orale.
- ✓ Pour les étudiants du parcours STAPS, quelle prise en compte des heures statutaires de l'association sportive, obligatoire en EPS, dans le stage ?
- ✓ L'introduction d'un « oral professionnel » à la place d'une épreuve disciplinaire, limitant la vérification d'une maîtrise de la discipline satisfaisante des candidats et dont les critères d'évaluation flous font courir le risque d'une évaluation susceptible d'affecter l'équité du concours.
Cette épreuve entraîne par exemple, pour les concours de recrutement des professeurs de langue, la disparition d'une épreuve d'oral en langue étrangère, ce qui est un comble.
- ✓ Pour les concours bi-disciplinaire, cela entraîne une diminution des épreuves et donc de l'impossibilité de s'assurer correctement de la maîtrise des deux disciplines. Pour les concours de professeurs liés à l'économie-gestion (CAPES et CAPLP) cela entraîne la création d'une seule épreuve disciplinaire, commune à tous ces concours et basée sur un programme minimal commun, et donc une seule épreuve orale, faite à un niveau Bac ou BTS, pour évaluer la maîtrise disciplinaire des options spécifiques.
- ✓ La diminution de la part du disciplinaire dans la formation, qui s'ajoute à une diminution en licence ces dernières années (causées par les pressions pour introduire plus de passerelles entre les disciplines et plus de professionnalisation), aboutissant à des professeurs peu compétents dans les matières qu'ils sont censés enseigner.

Nous craignons le caractère peu attractif de la formation ainsi conçue (charge de travail très lourde, rémunération faible, obligation de déplacements potentiellement importants dans les académies étendues), qui fait que les étudiants, et notamment les meilleurs étudiants, la boudent de plus en plus.

Nous tenons enfin à regretter la méthode de mise en place de la réforme, entreprise encore une fois avec un manque de concertation et de respect le plus élémentaire (dates sans cesse repoussées de communication des textes officiels – nous n'avons toujours pas par exemple les sujets zéros des différents concours !), qui s'ajoute aux nombreuses réformes entreprises récemment pour contribuer à donner l'impression que le gouvernement méprise à la fois l'enseignement et la recherche publiques.

ANNEXE 1 : indicateurs

Equipe pédagogique pluri-catégorielle

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Données des années universitaires 2018 à 2020 et projection sur les années universitaires 2020 à 2022
Champ de la mesure	Nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par les différentes catégories de formateurs de l'INSPE sur l'ensemble de la formation (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de master)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	- nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par chaque catégorie de formateurs (EC, enseignants des 1 ^{er} et 2 nd degrés et CPE en temps partagé...) sur l'ensemble de la formation = A - nombre total d'heures d'enseignement étudiant sur l'ensemble de la formation = B
Mode de calcul	- nombre d'heures étudiant dispensées par une catégorie de formateurs (A) / nombre total d'heures d'enseignements étudiant (B) x 100

	Master MEEF 1 ^{er} degré		Master MEEF 2 nd degré*		Master MEEF encadrement éducatif		Master MEEF PIF*		Parcours adaptés	
	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
Part assurée par des EC	67,2 %	67,2 %	Min : 30,8 % (parcours «STAPS ») Max : 75,6 % (parcours « Sciences »)	Min : 30,8 % (parcours «STAPS ») Max : 75,6 % (parcours « Sciences »)	51,8 %	51,8 %	Min : 90,8 % (parcours « IE-FUN ») Max : 93,7 % (parcours «CIREF »)	Min : 90,8 % (parcours « IE-FUN ») Max : 93,7 % (parcours «CIREF »)		
Part assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	32,5 %	32,5 %	Min : 24,4 % (parcours « Sciences ») Max : 69,2 % (parcours « STAPS»)	Min : 24,4 % (parcours « Sciences ») Max : 69,2 % (parcours « STAPS»)	48,2 %	48,2 %	Min : 0 % (parcours « ... ») Max : 0 % (parcours « »)	Min : 0 % (parcours « ... ») Max : 0 % (parcours « »)		
Part des autres catégories	0,3 %	0,3 %	Min : 0 % (parcours « ... ») Max : 0 % (parcours « »)	Min : 0 % (parcours « ... ») Max : 0 % (parcours « »)	0 %	0 %	Min : 6,3 % (parcours CIREF ») Max : 9,2 % (parcours « IE-FUN »)	Min : 6,3 % (parcours CIREF ») Max : 9,2 % (parcours « IE-FUN »)		
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100%	100 %	100 %		

* Indiquer uniquement la part minimum et la part maximum de chaque catégorie en précisant le parcours correspondant.

Leviers d'action

Le prévisionnel des nouvelles maquettes ne peut être défini avec certitude, dans la mesure où les équipes pédagogiques des différentes mentions ne sont pas finalisées. L'objectif est néanmoins de maintenir un minimum de 33 % d'enseignements assurés par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire pour les mentions 1^{er} degré, 2nd degré et encadrement éducatif. Cet objectif est encore à atteindre pour certains parcours de la mention second degré (Sciences).

La politique de l'Inspé est de diminuer progressivement la part des PRAG et PRCE au gré des départs (à la retraite notamment) au profit des professionnels de terrain en temps partagés ou des vacataires de l'Education nationale, et de maintenir des recrutements d'enseignants-chercheurs.

Commentaires

Les parcours adaptés sont mutualisés avec les maquettes M2 MEEF.

Ressources humaines de l'INSPE en matière de recherche

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre et ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2019-2020
Champ de la mesure	Personnels de l'INSPE

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre et part des d'enseignants-chercheurs et de docteurs / doctorants parmi les personnels de l'INSPE
Mode de calcul	% : (nb d'EC, docteurs, doctorants de l'INSPE / nb total de personnels enseignants et formateurs de l'INSPE) *100

Enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants de l'INSPE

	PU	MCF HDR	MCF	Docteurs	Doctorants
Nombre	4	2	20	12	5
%	4,55 %	2,27 %	22,73 %	13,64 %	5,68 %

Leviers d'action

La politique de l'Inspé est de diminuer progressivement la part des PRAG et PRCE au gré des départs (à la retraite notamment) au profit de recrutements d'enseignants-chercheurs et de professionnels de terrain en temps partagés ou des vacataires de l'Education nationale.

Commentaires

L'évolution de la structure RH d'une composante de l'université, au-delà de la politique de la composante, est tributaire des attributions de postes lors du dialogue de gestion entre la composante et la présidence.

Annexe 6 : cadrage du mémoire de Master MEEF 1er degré

Enjeux du mémoire

A l'Inspé de l'académie de Reims, le mémoire de Master est un **mémoire d'initiation à la recherche** inscrit dans un questionnement professionnel et une thématique relative à l'enseignement, l'apprentissage, l'éducation ou la formation. La visée de ce travail consiste principalement à familiariser des étudiants avec les écrits, les démarches et les objets de la recherche, afin d'étayer l'analyse des pratiques professionnelles et ainsi de contribuer à la construction d'une posture professionnelle. Le mémoire doit donc répondre à des exigences de clarté théorique et de rigueur méthodologique : il présente un argumentaire fondé sur des écrits scientifiques et une méthodologie de recueil et de traitement des données scientifiquement fondée.

L'écrit intermédiaire du semestre 3

Il s'agit de poursuivre le travail réalisé en M1 et de proposer, au semestre 3, à sa directrice ou son directeur de mémoire un **écrit intermédiaire** qui se situe entre le TER et le mémoire qui sera rendu en fin de M2 (voir ci-dessous). Cet écrit intermédiaire prend appui sur le TER réalisé en M1 et constitue une avancée dans la rédaction du mémoire de M2. Ainsi, le TER est repris en tenant compte des appréciations et conseils formulés lors de l'évaluation du TER de M1, de l'évolution de la réflexion et du questionnement des étudiants et, dans certains cas, des contraintes liées au stage.

Les éléments de réussite pour **l'évaluation de cet écrit intermédiaire** reposent sur :

- Un cadre théorique constitué
- Une méthodologie de recherche définie
- Une bibliographie pertinente
- Un respect des normes typographiques, orthographiques et rédactionnelles.

En particulier, la **question de recherche** doit être correctement formulée : elle articule les différents apports théoriques et propose des **sous-questions plus précises**. Dans certains cas, des hypothèses peuvent être formulées, en lien avec les lectures. La méthodologie doit être précisée en tenant compte des contraintes liées au terrain d'étude. Le mode de recueil de données est défini et construit. Le cadre d'analyse de ces données peut être envisagé si l'avancée du travail le permet.

L'organisation du mémoire

Le mémoire de master ne peut pas être inférieur à 35 pages (police 12, interligne 1,5), hors page de garde, sommaire, bibliographie (obligatoire) et annexes¹ (facultatives): il reste soumis au protocole et aux normes indiquées par la directrice ou le directeur de mémoire. Le texte ci-après donne le cadrage du mémoire ; des adaptations locales, à la marge, sont envisageables.

Le mémoire présentera les éléments suivants:

- Exposé des motifs (description d'une situation professionnelle)
- Cadre théorique, délimitation de l'objet de recherche, questions et ou hypothèses de recherche
- Modalités de recueil et traitement de données
- Présentation développée des résultats
- Retour sur la situation professionnelle initiale : en quoi le détour par les savoirs produits par la recherche permet d'envisager autrement la situation professionnelle initiale.

Plus précisément :

- **L'introduction** doit faire état d'une ou plusieurs questions de départ et les ancrer dans une perspective professionnelle. Elle doit situer le travail par rapport à un domaine théorique existant. L'introduction souligne l'amorce de la problématique et annonce le plan du mémoire, si nécessaire en le justifiant.
- **Le corps du mémoire** s'organise autour de :
 - la question initiale, qui se problématise pour parvenir à la formulation d'un questionnement de recherche (problématique) et, dans certains cas, la présentation des hypothèses ;
 - un état des lieux, explicite et argumenté, de travaux de recherches sur ou autour de la question posée ;
 - des concepts, modèles et autres éléments théoriques sur lesquels s'appuie la recherche ;
 - la méthodologie (ou parfois l'expérimentation) retenue :
 - la délimitation d'un corpus
 - les modalités de recueil des données
 - la(les) méthode(s) d'analyse retenue(s)
 - etc. ;
 - les analyses des données ;
 - les résultats obtenus, ainsi que la portée et les limites de la recherche.
- **La conclusion** :
 - retrace rapidement l'évolution de la question initiale, fait apparaître les domaines qui restent ouverts ou non visités, ainsi que les questions nouvelles que le mémoire a suscitées ;
 - donne des informations sur les limites de validité des conclusions obtenues (leur portée) ;
 - fait état des difficultés rencontrées, au plan méthodologique et conceptuel, de la portée et des limites de cette recherche ;
 - ouvre la recherche sur des perspectives professionnelles² voire interdisciplinaires.

La soutenance

La soutenance a pour but de rendre compte de manière synthétique du travail effectué dans le mémoire (les membres du jury auront lu le mémoire). Il conviendra de rappeler la problématique, la nature du cadre théorique (les apports des différentes lectures entreprises pour la rédaction du mémoire pourront être résumés), la méthodologie adoptée, l'enquête ou l'expérimentation, ainsi que les résultats. L'étudiant-e montrera en particulier le recul pris grâce aux lectures et à l'expérimentation et exposera quels enseignements et perspectives ont pu être dégagés de cette expérience, d'un point de vue professionnel. La clarté et la cohérence des propos sont fondamentales.

Annexe 7 : cadrage UE 2 savoirs transversaux

L'UE2 est structurée par les principes suivants :

- Considérer que les éléments de base de la connaissance du système éducatif ont été acquis en amont de l'entrée en M1. (Cf. attendus à l'entrée en M1).
- Au niveau master, ce sont les **enjeux du système éducatif** qui seront travaillés.
- Au cours des deux années, il s'agira de développer une **approche réflexive et critique de l'étude du système éducatif**, avec un **adossement à la recherche**.

L'UE2 poursuit les objectifs suivants :

- Construire les **compétences professionnelles** attendues en fin de M2.
- Préparer les **différentes épreuves des concours**.

Elle est structurée en 5 EC.

EC 2.1 Valeurs et principes du système éducatif

EC 2.2 Modèles et dispositifs pédagogiques ; gestes professionnels et postures de l'enseignant.

EC 2.3 Numérique

EC 2.4 Langue vivante

EC 2.5. Savoir communiquer à l'oral, préparation oral 2

Le cadrage présenté ci-dessous porte sur les EC 2.1 et 2.2

Pour la mention MEEF 2nd degré

La structure est commune avec la mention MEEF 1^{er} degré aux semestres 1 et 2. Au semestre 3 les thématiques sont déclinées de façon spécifique selon les parcours et les options

EC 2.1 : Valeurs et principes du système éducatif

(75h sur 3 semestres)

Pour cet EC, trois thématiques sont travaillées sur l'ensemble des trois semestres

Thème* « Laïcité » (8h x 3)

Dans le cadre de cet EC, les étudiants seront amenés à saisir les enjeux qui traversent la question de la laïcité et son investissement progressif au sein du milieu scolaire à partir d'une analyse sociohistorique de la notion et de ses usages (voire de ses instrumentalisation) au cours de l'histoire. Il s'agira donc de développer une approche scientifique critique afin de montrer les effets différenciés, parfois discriminants, des valeurs de laïcité selon les publics, mais aussi de distinguer des idéaux et des principes confrontés à la réalité des pratiques, d'une part, des enseignants et des moyens à leur disposition, et d'autre part, des résistances observables à l'aune des représentations et expériences vécues des publics.

*** : la présentation des contenus des thèmes est à ce jour indicative. Ces contenus précis seront finalisés lors de la rédaction des fiches EC.**

Thème inégalités et « rapport(s) au(x) savoir(s) » (9h x 3)

*Dans le cadre de l'EC2.1, cet objet est abordé notamment à partir des travaux **de recherche en sociologie**. Cet objet peut être repris dans les EC disciplinaires pour comprendre comment ce concept opère en faveur ou défaveur de la réussite scolaire des élèves dans les disciplines scolaires.*

Nous reprendrons dans cet enseignement le rapport à la classe sociale, au genre et à l'origine, et leur articulation dans la production d'inégalités et de discriminations spécifiques au sein du système scolaire. De ce point de vue, les étudiants seront amenés progressivement à développer une réflexion qui prend en compte l'ensemble des différents rapports d'altérité et de leur hiérarchisation pour analyser les pratiques professionnelles, les politiques éducatives et l'institution scolaire. Cela leurs permettra d'élaborer une analyse critique sur les causes multiples et les effets protéiformes des inégalités sociales pour envisager des perspectives concrètes d'actions mobilisables dans leurs pratiques.

Thème « approche sociocognitive des apprentissages » (8h x 3)

Dans le cadre de l'EC2.1, présentation des travaux de recherche en psychologie et en sociologie dans ce champ et leurs apports pour l'enseignement.

Les apports des travaux **en psychologie cognitive** peuvent par exemple être repris et spécifiés dans le cadre de l'EC didactique du français (pour le 1^{er} D) de l'EC1.1 en ce qu'ils permettent de comprendre ce qui peut favoriser ou faire obstacle à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

De la même manière, les apports de la **sociologie interactionniste et clinique** permettront de comprendre finement les processus d'apprentissage, tout en interrogeant les pratiques enseignantes, mais aussi les structures matérielles comme les supports (manuels, fiches, etc.), le rapport au temps (rituel, etc.) et aux espaces (organisations de la classe, etc.), etc.

EC 2.2 : Modèles et dispositifs pédagogiques ; gestes professionnels et postures de l'enseignant.

(36h sur 3 semestres)

Pour cet EC, quatre thématiques sont travaillées sur l'ensemble des trois semestres.

Thème « Évolutions du travail enseignant ; travail collaboratif » (3h x 3)

Dans l'EC 2.2 présentations des évolutions du travail enseignant : fin de la structure cellulaire ; travail collaboratif ; complexification et intensification ; etc. L'objet « travail collaboratif » peut être retravaillé par exemple dans l'EC interdisciplinarité de l'UE1

L'évolution des réponses éducatives, notamment dans le sillage du développement d'une école pensée comme plus inclusive, suppose le développement du travail collaboratif entre collectifs enseignants. Le rapport PISA (OCDE, 2015) démontre particulièrement bien que dans les pays ayant les meilleurs résultats, les échanges professionnels et la formation entre groupes de pairs sont prépondérants et permettent une évolutivité de ces systèmes éducatifs. En Finlande par exemple, des échanges permanents entre enseignants débouchent sur des demandes de formation continue et produisent des effets sur les résultats des élèves. La massification et la demande sociale vis-à-vis de l'école interrogent fortement les pratiques enseignantes et supposent qu'elles soient concertées et cohérentes. Dans le cadre de cet EC, nous envisageons de présenter une confrontation d'expériences visant, non seulement à analyser un changement de vision des métiers de l'enseignement mais aussi à interroger tout à la fois la « liberté pédagogique » individuelle, et les conséquences de ces évolutions sur la qualité de vie au travail.

Thème « Enseignements explicites, pédagogies alternatives » (3h x 3)

Les enseignements explicites et les pédagogies alternatives constituent des courants de remise en cause de la forme scolaire. Pour autant, ce développement de pratiques qualifiées « d'innovantes » s'accommode encore mal du cadre rigide de l'enseignement public et s'exerce donc le plus souvent dans des établissements privés (possibilité de recrutement d'enseignants portés sur ces méthodes, emplois du temps plus adaptables, etc.). Dans le cadre de cet EC, il s'agira donc d'interroger ces modes de pédagogie pensée comme « émancipatrice », en référence aux travaux de Bell Hooks, au sens de sa prise en compte des rapports de domination et de leurs effets sur les étudiants qui inscrivent leurs connaissances dans leurs propres expériences professionnelles (notamment les stages, alternances, etc.).

Thème « Évaluation des élèves » (3h x 3)

Cette thématique interrogera les effets de l'évaluation sur la perception qu'ont les élèves d'eux-mêmes et de la prise de conscience de leur impact sur la production de hiérarchies et de mise en concurrence. Les différents types d'évaluation seront questionnés à l'aune de l'essor des logiques de compétences impliquant une forme d'emprise du rapport au travail au sein de l'institution scolaire. Celle-ci soulevant également des enjeux en terme « d'employabilité » et de répartition des élèves sur le marché de l'emploi. En somme, il pourrait être intéressant dans cet EC, de penser comment le système scolaire, par l'évaluation, participe (ou non) à renforcer les processus de discriminations au travail ?

La question de l'évaluation des élèves sera également travaillée dans l'UE 1 savoirs fondamentaux : les savoirs et leur transmission.

Thème « Corps et voix » (3h x «3)

Le corps (la voix est ici aussi considérée comme un corps au sens matériel) a plusieurs acceptions qui mériteraient ici d'être analysées : il s'agit aussi bien du corps de métier qui regroupe un ensemble cohérent de professionnels (comme les enseignants), mais aussi du corps physique incarné au sein de configurations professionnelles imbriquées qui en font varier les aspects (la classe, l'école, etc.). Il s'agira donc de questionner la mise en scène de soi comme théâtralisation et performance de la figure de l'enseignant à l'aune de la pratique d'enseignement (comment « possède-t-on » son métier?), mais aussi à l'aune des enjeux nouveaux du numérique qui peuvent sembler désincarner la transmission des connaissances et l'activité professionnelle.

Annexe 8 : cadrage UE 5 Contextualisation et exercice du métier

Principes :

- Cette UE est pensée comme une UE devant permettre des approfondissements sur des thématiques abordées par l'ensemble des étudiants dans les différentes UE tant en M1 qu'en M2.
- L'UE est structurée en trois options :
 - *Pour la mention 1^e degré :*
Enseigner à l'international (lien avec la certification CAPEFE)
Ecole inclusive (grands enjeux du système éducatif)
Enseigner à l'école maternelle
 - *Pour la mention 2nd degré :*
Enseigner à l'étranger (lien avec la certification)
Ecole inclusive (grands enjeux du système éducatif ; déclinaison des thématiques 2nd)
Approfondissements disciplinaires
 - *Pour la mention Encadrement Educatif :*
La gestion éducative dans d'autres systèmes éducatifs
Ecole inclusive (grands enjeux du système éducatif ; déclinaison des thématiques Encadrement Educatif)
- Le volume horaire attribué à chacune des options est calculé sur la base de 10% des 800 heures de formation soit 80h
- L'ensemble des modules de formation constituant une option est réparti sur les semestres 1, 2 et 3.

Modalités de mise en œuvre :

Chaque option est construite selon la structure : Mineure/ Majeure pour un volume horaire total de 80h

Pour une option la partie mineure correspond à un volume de 30h et la partie majeure correspond à un volume de 50h.

Toutes les mineures sont proposées au S1 du M1 et les majeures sont proposées au S2 (M1) et au S3 (M2)

A l'issue du S1 les étudiants ont le choix entre conserver la même option ou de changer d'option

Le schéma général peut être le suivant :

Cas 1 : choix option A en S1 l'étudiant suit le bloc « mineur option A » pendant 30h puis choix de conserver l'option A aux S2 et S3, il suit le bloc « majeur option A » pendant 50h. Les 80h sont alors consacrées à la même option.

Cas 2 : choix option A en S1, puis choix d'une autre option, l'étudiant suit un bloc majeur « adapté » pendant 50h

Constitution du bloc majeur de 50h :

- Le bloc majeur serait constitué d'un module de 30h et d'un module de 20 h
- Pour accueillir les étudiants qui changent d'option à l'entrée en S2, le bloc majeur « adapté » peut être pensé sous la forme : Bloc majeur = module 1 30h (qui est la reprise du bloc mineur) + module 2 20h
- Pour accueillir les étudiants qui conservent l'option, le bloc majeur peut être pensé sous la forme : Bloc majeur = module 1 30h (un module différent du bloc mineur) + module 2 20h

Dans les deux cas le module 2 de 20h est identique et suivi par l'ensemble des étudiants

de l'option par exemple au cours du S3

La répartition au cours des 3 semestres pourraient être la suivante : S1 bloc Mineur 30h ; S2 Bloc majeur module 1 30h ; S3 Bloc majeur module 2 20h

Tableau récapitulatif des 9 parcours possibles pour les mentions 1° et EE

	S1	S2	S3
Parcours 1	A (mineur)	A (majeur module 1a 30h)	A (majeur module 2 20h)
Parcours 2	A (mineur)	B (majeur module 1b 30h reprise du bloc mineur B)	B (majeur module 2 20h)
Parcours 3	A (mineur)	C (majeur module 1b 30h reprise du bloc mineur C)	C majeure module 2 20h reprise du bloc mineur C)
Parcours 4	B (mineur)	B (majeur module 1a 30h)	B (majeur module 2 20h)
Parcours 5	B (mineur)	A (majeur module 1b 30h reprise du bloc mineur A)	A (majeur module 2 20h)
Parcours 6	B (mineur)	C (majeur module 1b 30h reprise du bloc mineur C)	C majeure module 2 20h reprise du bloc mineur C)
Parcours 7	C (mineur)	C (majeur module 1a 30h)	C (majeur module 2 20h)
Parcours 8	C (mineur)	A (majeur module 1b 30h reprise du bloc mineur A)	A (majeur module 2 20h)
Parcours 9	C (mineur)	B (majeur module 1b 30h reprise du bloc mineur B)	B majeure module 2 20h reprise du bloc mineur B)
	3 GROUPES	6 GROUPES	3 GROUPES
		Module 1a Majeur # Module 1b Majeur	

Adaptation pour la mention 2nd degré

Dans la mention second degré, pour prendre en compte des effectifs qui pourraient conduire à ne pas ouvrir une option (10 étudiants au moins) la proposition est la suivante

S1 : seule une mineure renforcement disciplinaire est proposée aux étudiants

S2 et S3 : choix possible parmi les trois options

Pour assurer l'ouverture d'une option une mutualisation des options enseigner à l'étranger et école inclusive peut être envisagé soit uniquement à l'échelle de la mention, soit avec la mention 1^{er} degré.

Tableau récapitulatif des 3 parcours possibles pour la mention 2°

	S1	S2	S3
Parcours 1	A (mineur) Renforcements disciplinaires	A (majeur module 1 30h)	A (majeur module 2 20h)
Parcours 2	A (mineur) Renforcements disciplinaires	B (majeur module 1 30h reprise du bloc mineur B)	B (majeur module 2 20h)
Parcours 3	A (mineur) Renforcements disciplinaires	C (majeur module 1 30h reprise du bloc mineur C)	C majeure module 2 20h reprise du bloc mineur C)
	1 GROUPE PAR PARCOURS	1 GROUPE DISCIPLINAIRE (option A) + n GROUPE MUTUALISÉS (options B et C)	1 GROUPE DISCIPLINAIRE (option A) + n GROUPE MUTUALISÉS (options B et C)

Annexe 9 : se former aux pratiques de l'école inclusive

Organisation de la formation

Intégration dans l'UE 1 savoirs fondamentaux

EC 1.1 Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles et EC1.2 Didactique et pédagogie des mathématiques dans les 3 cycles

Dans ces deux EC, un bloc de 5 heures sera consacré au lien entre didactique et prise en compte des troubles du développement et des apprentissages.

Bloc pratiques école inclusive EC1.1 : 5h

Bloc pratiques école inclusive EC 1.2 : 5h

Exemple EC1.1

5h : Apports des travaux en psychologie cognitive à la compréhension de ce qui peut favoriser ou faire obstacle à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

En M2 EC1.4 Travailler avec les partenaires de l'école pour une école inclusive

Travail par groupe et sur un projet pour une école inclusive : 20h

A l'issue des deux années du master l'ensemble des étudiants aura bénéficié dans le cadre de l'UE 1 de 30 h de formation aux pratiques de l'école inclusive.

UE 2 savoirs transversaux

Dans le cadre de l'EC 2.1 Valeurs et principes du système éducatif, 27h de formation, réparties sur les trois premiers semestres, sont consacrées au thème « Inégalités et rapport(s) au(x) savoir(s) ». Les contenus de cette formation concourent à la compréhension de ce qui peut produire des inégalités et de l'exclusion au sein même du système éducatif.

L'ensemble des étudiants aura bénéficié à l'issue des deux années du master de 57 h de formation aux pratiques pour une école inclusive

A ces heures peuvent s'ajouter le choix de réaliser, dans le cadre de la formation à et par la recherche (UE 4) un TER et un mémoire de master en lien avec l'école inclusive

UE 5 option école inclusive (cf. cadrage de l'UE5)

Objectifs de formation des modules proposés :

Comprendre les enjeux, le fonctionnement de l'école inclusive et développer les compétences pour contribuer à mise en œuvre, afin d'« assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée, qui prenne mieux en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers » (*Article IV de la loi n°2019-791 pour une « école de la confiance »*)

A. Bloc mineur (30H)

4. Bloc mineur : L'école inclusive, un projet de réussite pour tous

➤ A.1. Comprendre l'école inclusive (proposition 5HTD)

Lien avec l'arrêté du 25 novembre 2020 : CC1. Faire partager les valeurs de la République/ Ecole inclusive : histoire et enjeux Notions propres à l'école inclusive : (besoins / accessibilisation / accessibilité / difficultés ou troubles / norme ou pathologies)

▪ Objectifs de formation : Comprendre l'école inclusive et ce qu'elle implique comme transformations pour le système éducatif français et ses acteurs

➤ A.2. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage, Identifier et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves (proposition 20HTD)

Lien avec le cahier des charges : CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage- Diversité des élèves : En complément des enseignements de culture commune relatifs aux processus fondamentaux de l'apprentissage, appréhender les répercussions sur les apprentissages des différents troubles et difficultés

▪ Objectif de formation : Appréhender les répercussions sur les apprentissages de certains troubles

et difficultés :

- La notion de trouble au travers l'évolution des classifications internationales de l'OMS, limites et critiques de ces classifications (*proposition 4HTD*)
 - Identifier les habilités scolaires et les besoins des élèves présentant des troubles du neuro développement pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées (*proposition 16HTD, dont la moitié sur l'autisme*)
- Types de contenus : données issues de la recherche, analyse de situations, analyse de pratiques enseignantes, présentation de ressources fiables
 - Intervenants potentiels : enseignants chercheurs, enseignants de l'INSPE et formateurs académiques, enseignants du 1^o et 2nd degré au fait des travaux récents en psychopathologie et des conséquences sur l'évolution des classifications et des pratiques de prise en charge des troubles.
 - Modalités envisagées : cours, co-intervention

➤ **A.3. Les dispositifs d'adaptation scolaire et d'aides spécialisées (proposition 5HTD)**

Lien avec l'arrêté du 25 novembre 2020: CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école/ Dispositifs inclusifs et adaptés (ex : Ulis/Segpa/UPE2A/RASED...)

- Objectif de formation : comprendre les enjeux de différents dispositifs inclusifs et adaptés de scolarisation au service du projet de scolarisation de l'élève :
 - La scolarisation avec l'appui d'un dispositif collectif dans les établissements scolaires (Ulis)
 - La scolarisation dans une structure d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa – Erea)
 - Le Rased
 - Autre dispositif : UPE2A
- Types de contenus : présentation de dispositifs, analyse de situations
 - Intervenants potentiels : : enseignants chercheurs, enseignants de l'INSPE, coordinateur d'Ulis, membres de RASED, enseignant Segpa ,Erea, CASNAV,
 - Modalités envisagées : cours, co-intervention

B. Bloc Majeur

5. Majeur 1 : L'école inclusive, une école qui lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative (30H)

➤ B.1.1. Regard international sur l'école inclusive (*proposition 10HTD*) :

Lien avec l'arrêté du 25 novembre 2020: CC1. Faire partager les valeurs de la République / Ecole inclusive : histoire et enjeux : Cadre international de l'école inclusive : (ex : Unesco – horizon 2030), comparaisons internationales, principe d'éducabilité...

- Objectifs de formation : aborder la question de l'inclusion scolaire dans différents contextes nationaux :
 - La problématique de l'école pour tous selon les contextes nationaux
 - Les différentes formes d'inclusion, les différents modèles dans le contexte international
 - Etude de quelques exemples dans le champ de l'éducation comparée (*Exemples :Turquie, Liban, de Amérique du Sud*)
- Types de contenus : données issues de la recherche, analyse de situations, étude de cas
 - Intervenants potentiels : enseignants chercheurs de l'Inspé spécialistes de cette question,

enseignants de l'Inspé

▪ Modalités envisagées : cours, ateliers en petits groupes

➤ **B.1.2. Précarité sociale et réussite scolaire (proposition 10HTD) :**

▪ Objectif de formation : Analyser les liens complexes entre précarités et scolarités

- Les effets de la grande pauvreté dans les établissements et sur la réussite des élèves,
- Précarité sociale et rapport au savoir
- Précarité sociale et accompagnement des élèves pour comprendre les exigences scolaires, et dans leur parcours de formation
- Précarité sociale et décrochage scolaire

▪ Types de contenus : données issues de la recherche, analyse de situations

▪ Intervenants potentiels : enseignants chercheurs de l'Inspé (*sociologues*), enseignants de l'Inspé, chargé de mission CAREP, formateurs « Éducation prioritaire », personnel d'encadrement et enseignants de réseau prioritaire

Modalités envisagées : cours, co-intervention

➤ **B.1.3. L'école inclusive, un projet contre les inégalités et les discriminations (proposition 10HTD)**

Cette thématique aborde plus spécifiquement la question du handicap. Néanmoins, celle-ci sera utilisée comme un prisme d'analyse d'autres inégalités sociales (classe, genre, âge, lieu de résidence, etc.). Le handicap physique ou psychique sera départicularisé en s'intéressant à la notion « d'handicaps sociaux » qui nécessite aussi des prises en charge spécifiques (politiques de la ville, etc.). En somme, « l'inclusif » induit l'idée qu'il y a un « milieu normal » qui produit des exclusions et des discriminations en raison de la non-prise en compte de la spécificité des publics et des processus dont ils font l'objet : comment produire des adaptations dans des espaces normalisés ? Cet idéal sera à confronter à la réalité des moyens de l'institution scolaire.

Types de contenus : données issues de la recherche

▪ Intervenants potentiels : enseignants chercheurs de l'Inspé (*sociologues*), enseignants de l'Inspé

▪ Modalités envisagées : cours

Majeur 2 : L'école inclusive : construire une communauté éducative au service du parcours de formation des élèves. (20H)

Lien avec l'arrêté du 25 novembre 2020: CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation/ CC10. Coopérer au sein d'une équipe/ CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative/ CC12. Coopérer avec les parents d'élèves/ CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

➤ **B.2.1. Travailler en partenariat au sein de l'école inclusive (proposition 10H : 5HCM et 5HTD)**

Lien avec l'arrêté du 25 novembre 2020: Partenariat et collaboration / Coopérer et collaborer au sein d'une équipe pluri professionnelle (Notion d'espace « d'inter-métier ») / Coopérer et collaborer avec l'ensemble des partenaires

▪ Objectif de formation : comprendre les principes et les enjeux du travail partagé pour la réussite des élèves :

- Le travail partagé et ses différentes formes, conditions de réussite et freins
- Le travail collaboratif avec un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH)
- Le travail collaboratif avec un coordinateur d'Ulis, des membres du RASED, un enseignant ressource

- Le travail en collaboration avec le secteur médico-social (collaborations internes aux établissements)
- Construire le partenariat avec les familles
 - Connaître les droits des familles, leur place et leur rôle dans le parcours de formation des élèves à besoins éducatifs particuliers
 - Construire le partenariat avec les familles, notion de co-éducation

- Types de contenus : données issues de la recherche, analyse de situations
- Intervenants potentiels : enseignants chercheurs de l'Inspé spécialistes du travail partagé, enseignants de l'Inspé, directeurs d'écoles, chefs d'établissement, AESH, coordinateur d'Ulis, membres de RASED, enseignant ressource, personnel du secteur médico-social, association de familles,
- Modalités envisagées : 5HCM tables rondes et 5HTD cours, co-intervention

➤ **B.2.2. S'approprier les outils de coopération et de partenariat (GEVA-Sco, PPS, PAI, PAP, PIA, PPA, etc.) (proposition 5HTD)**

Lien avec l'arrêté du 25 novembre 2020: Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école/ Dispositifs, outils et modalités de scolarisation : Outils : le livret de parcours inclusif, les plans, projets, programmes (ex : PPRE, PAP, PPS, PAI ...)

- Objectifs de formation : Comprendre les enjeux des outils de scolarisation que sont le PPRE, le GEVA-Sco, le document de mise en œuvre du PPS, PAI, PAP pour le parcours de formation des élèves :

- Présentation des outils
- Le partenariat dans l'élaboration, la mise en place et le suivi des outils

- Types de contenus : présentation d'outils, analyse de situations de travail collectif
- Intervenants potentiels : enseignants de l'Inspé, directeurs d'écoles, chefs d'établissement, AESH, coordinateur d'Ulis, membres de RASED
- Modalités envisagées : cours, co-intervention

Formation aux pratiques de l'école inclusive

Au moins 57 h pour l'ensemble des étudiants au cours des deux années de master MEEF

A cela s'ajoute :

Pour les étudiants qui prendront uniquement la partie mineure de l'option (S1) : 30h

Pour les étudiants qui prendront la partie majeure de l'option (S2 et S3) : 50h

Pour les étudiants qui prendront l'ensemble de l'option (S1, S2 et S3): 80h

Dans un souci de cohérence du parcours de formation les étudiants seront invités à mettre en relation le thème de leur TER et de leur mémoire de master avec le choix de l'option école inclusive.

Annexe 10 : se former pour enseigner à l'école maternelle

Organisation de la formation

UE1 : savoirs fondamentaux

Au sein des EC 1.1 et 1.2 des modules spécifiques seront consacrés à la maternelle pour un volume minimal de 20 h.

Exemple EC 1.1 Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles et EC1.2 Didactique et pédagogie des mathématiques dans les 3 cycles : apports de travaux en didactique sur la construction du nombre, et le jeu comme outil mathématique

UE2 : savoirs transversaux

EC 2.2 Modèles et dispositifs pédagogiques ; gestes professionnels et posture de l'enseignant.

Quatre thèmes structurent cet EC :

Evolutions du travail enseignant, travail collaboratif

Enseignements explicites, pédagogies alternatives

Evaluation des élèves

Corps et voix

Dans chacun de ces thèmes des temps de formation seront consacrés à l'école maternelle pour un volume minimal de 12h.

UE5 Option : Enseigner à l'école maternelle

A. Bloc mineur : « Enseigner en maternelle, une professionnalité spécifique » (30 H)

1. Les gestes professionnels à l'école maternelle (10h : 5hTD + 5hTP)

- Mobiliser sa voix et son corps en maternelle : se mettre en scène face à un jeune public (collaboration avec un acteur, une compagnie de théâtre...), prévention des risques de la voix et du corps, appareil phonatoire...

Intervenants potentiels : enseignants INSPE (arts, EPS), MGEN, autres professionnels de la voix, du théâtre, de la danse...

Modalités : cours, ateliers.

Proposition de répartition horaire :

2hTD (apports généraux) + 4hTP (ateliers)

- Les modes de communication avec les élèves, les familles.

Intervenants potentiels : directeurs d'école.

Modalités : rencontres, participation à une réunion de rentrée, à un conseil d'école.

Proposition de répartition horaire :

1hTP (participation à une réunion de rentrée) + 3hTD (intervention d'un directeur d'école ou PEMF)

2. Des modalités spécifiques d'apprentissage (15h : 3hCM + 4hTD + 8hTP)

- Les courants pédagogiques à la maternelle, avec un apport autour des pédagogies alternatives (*exemples : pédagogies d'inspiration Montessori, Freinet, pédagogies coopératives, école du dehors...*)
- Les liens entre courants pédagogiques et formes d'organisation de l'espace.
- Le rôle du jeu dans l'apprentissage.
- Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes dans différents domaines disciplinaires (Arts, motricité, sciences...).

Types de contenus : scientifiques, données issues de la recherche, approches pédagogiques, présentation de ressources (exemple de la plateforme Canopé « apprendre par le jeu » ...).

Intervenants potentiels : enseignants INSPE (SHS, arts, EPS, sciences), PEMF.
Modalités : cours, ateliers dans des classes, analyse de pratiques filmées dans des classes...

Proposition de répartition horaire :
3hCM + 4hTD + 8hTP

3. Le travail partagé (5h : 2hCM + 3hTP)

- Travailler avec l'ATSEM

Intervenants potentiels : Directeurs/trices d'écoles maternelles, ATSEM et représentants de collectivités, enseignants chercheurs de l'INSPE spécialistes du travail partagé, autres spécialistes.

Modalités envisagées : table ronde et ateliers (si possible)

Proposition de répartition horaire (une journée) : 2hCM (table ronde - inter-académique ?) (Apports généraux) + 3hTP (ateliers en co-animation INSPE-AGEEM : par exemple, création d'outils de communication partagés)

B. Bloc Majeur 1 Enseigner en maternelle, une professionnalité spécifique » (30 H)

Bloc Majeur 1 pour les étudiants qui choisiront cette option à partir du semestre 2

Reprise des contenus du bloc Mineur

B.2. Majeur 2 : L'école maternelle un lieu pour apprendre (30H)

Bloc Majeur 2 pour les étudiants ont suivi cette option au semestre 1 et poursuivent aux semestres 2 et 3.

1. Les relations d'attachement et la sécurité affective (10h : 4hCM + 2hTD + 4hTP)

- La théorie de l'attachement et les apprentissages.
- Développement de l'estime de soi, du sentiment de compétence.
- Parler des émotions dans les pratiques de classe.

Types de contenus : scientifiques, données issues de la recherche, analyse de pratiques enseignantes, de la posture enseignante, approches pédagogiques, présentation de ressources et outils (exemple pour travailler les émotions, l'estime de soi, développer les CPS).

Intervenants potentiels : enseignants INSPE (Psycho, arts, EPS, sciences), PEMF.

Modalités : cours, co-interventions INSPE/PEMF.

Proposition de répartition horaire :
4hCM + 2hTD + 4hTP

2. Le langage comme vecteur de la construction de la pensée (10h : 2hCM + 4hTD + 4hTP)

- Développement de la construction du langage.
- Le langage et la construction de l'identité.
- Enseigner l'oral.

Types de contenus : scientifiques, données issues de la recherche, analyse de pratiques enseignantes, approches pédagogiques, présentation de ressources et outils.

Intervenants potentiels : enseignants INSPE (Psycho, français, arts, EPS, sciences), PEMF.

Modalités : cours, co-interventions INSPE/PEMF.

Proposition de répartition horaire :
2hCM + 4hTD + 4hTP

3. L'éveil à la diversité linguistique et culturelle (10h :)

Lien avec la note de service du 28.05.2019

Intervenants potentiels : enseignants INSPE du département Langues, PEMF.

Modalités : cours, co-interventions INSPE/PEMF, observations et analyse de situations de classe en co-animation.

Proposition de répartition horaire : ?CM + ?TD + ?TP

B.3. Majeur 3 : « Agir, s'exprimer et comprendre » (20H)

Bloc Majeur 3, au semestre 3, commun à tous les étudiants qui suivent cette option

En relation avec « Agir, s'exprimer et comprendre », construire un projet pédagogique collectif pouvant articuler différents domaines disciplinaires et intégrant un partenariat. Le choix des thématiques de projets peut différer selon les sites, notamment en relation avec les possibilités de partenariats locaux.

Intervenants potentiels : enseignants INSPE (Arts, EPS, H-G, Sciences), partenaires artistiques, culturels, sportifs, scientifiques (Maison pour la Science...).

Modalités : travail en petits groupes, accompagnement régulation et suivi des projets par des enseignants de l'INSPE et des partenaires. Module pouvant se dérouler dans une école maternelle (co-intervention possible INSPE-Terrain) : conception collective, mise en œuvre par des étudiants, analyse collective.

Proposition de répartition horaire :

2hTD + 18hTP, si module se déroulant dans des écoles

Ou 10hTD + 10hTP, pour les autres modalités

Au cours des deux années de formation l'ensemble des étudiants auront eu au minimum 32h de formation consacrée à l'école maternelle

A cela s'ajoute :

Pour les étudiants qui prendront uniquement la partie mineure de l'option (S1) : 30h

Pour les étudiants qui prendront la partie majeure de l'option (S2 et S3) : 50h

Pour les étudiants qui prendront l'ensemble de l'option (S1, S2 et S3) : 80h

Dans un souci de cohérence du parcours de formation les étudiants seront invités à mettre en relation le thème de leur TER et de leur mémoire de master avec le choix de l'option enseigner à l'école maternelle.

Annexe 11 : se former pour enseigner à l'international

Organisation de la formation

UE1 Savoirs fondamentaux : les savoirs et leur transmission

Dans le cadre de l'EC1.1 et 1.2 des éléments de didactique comparée seront introduits pour un volume horaire minimum de 6 h au cours des deux années du master.

UE 2 Savoirs transversaux

EC 2.2, dans le cadre du thème « Évolutions du travail enseignant ; travail collaboratif », un volume de trois heures sera consacré à dimension internationale de ces évolutions.

UE 4 Formation à et par la recherche

Les étudiants pourront choisir un thème d'éducation comparée pour la réalisation de leur mémoire de master.

UE 5 Option enseigner à l'international

Conception et mise en œuvre par une équipe pluricatégorielle INSPE et rectorat

Les enseignements qui constituent cette option sont en lien avec le D.I.U Enseigner à l'international

- Organisation de l'option

Parcours de l'étudiant	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3
Mineure seulement	MODULE A 30h		
Majeure seulement		MODULE A 30h	MODULE B2 20h
Mineure + majeure	MODULE A 30h	MODULE B 1 30h	MODULE B2 20h

MODULE A (30 h) Préparation au CAPEFE

- 1. Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français (10h)
- 2. Pratiquer des langues étrangères (10h)
- 3. Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger (10h)

-

MODULE B 1 (30h)

- 1. Approfondissement d'une aire géographique (*système éducatif, éléments de culture, géopolitique*) (10h) : Amérique du Nord ; Amérique du Sud (Argentine, Colombie) ; Russie / Kazhakstan, Europe de l'Est (Roumanie, Pologne) ; espace Germanophone ; Asie (Japon).
- 2. Expériences professionnelle à l'étranger et analyse réflexive (10h) (possibilité d'une mobilité)
- 3. Ecole et pratiques inclusives : perspectives internationales (10h)

-

MODULE B2 (20h)

- 1. Education comparée (10h)
- 2. Les particularités de l'enseignement des 3-6 ans à l'étranger (10h)

Ou (en fonction des parcours)

- Les particularités de l'enseignement secondaire à l'étranger (10h)
- Les questions de vie scolaire à l'étranger (10h)

Au cours des deux années du master les étudiants auront bénéficié d'une formation enseigner à l'international d'au moins 6 heures.

A cela s'ajoute :

- Pour les étudiants qui prendront uniquement la partie mineure de l'option (S1) : 30h
- Pour les étudiants qui prendront la partie majeure de l'option (S2 et S3) : 50h
- Pour les étudiants qui prendront l'ensemble de l'option (S1, S2 et S3) : 80h

Possibilité pour tous les étudiants de passer la **certification CAPEFE**

Dans un souci de cohérence du parcours de formation les étudiants seront invités à mettre en relation le thème de leur TER et de leur mémoire de master avec le choix de l'option enseigner à l'international.

Annexe 12 : se former au numérique éducatif

Organisation de la formation

Des éléments constitutifs (EC) numériques au sein de l'unité d'enseignement « savoirs transversaux » (UE2)

	Volume horaire	Objectifs
Semestre 1	10 h	Maîtrise des ressources numériques et prise de conscience des impacts : recherche/veille ; communication ; QVT /environnement
Semestre 2	10 h	Construction raisonnée d'une identité numérique : droit d'auteur ; ID prof/ Vie privée ; publications
Semestre 3	10h	Préparation aux usages numériques professionnels : réflexivité (modèles d'analyse de pratiques) ; diffusion/publications ; gestion de projets ; droits et devoirs professionnels

Intégration du numérique dans l'UE 1 savoirs fondamentaux

- Dans le cadre des Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles (EC 1.1) et Didactique et pédagogie des mathématiques une part des heures (EC 1.2) (au moins 5h /semestre) de formation sera consacrée aux usages du numérique en classe.
- Dans l'EC 1.3 Polyvalence et production d'un support multimédia, 10h au semestre 2 permettront aux étudiants de travailler à un projet de production d'un support multimédia dans un domaine disciplinaire de leur choix.

Intégration du numérique dans l'UE 3

- L'EC 3.3 Usage pédagogique du numérique en classe, les étudiants auront une formation de 10 h liant le stage et l'analyse réflexive.

A l'issue des deux années de master les étudiants auront bénéficié d'au moins 90 h de formation au numérique éducatif.

Des heures de formation pourront venir s'ajouter à ce volume minimal dans le cadre de l'UE4 formation à et par la recherche :

- Maîtrise des outils numériques pour recherche documentaire ; construction d'outils d'enquête et d'analyse de données ; rédaction du TER et du mémoire de master ; soutenance orale du TER et du mémoire de master.
- Construction d'une identité numérique et réflexivité (diffusion ; droits et devoirs professionnels).
- Possibilité de choisir un thème pour le mémoire de master lié au numérique éducatif).